Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12713 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | VENDREDI 13 DÉCEMBRE 1985

LES ÉTATS-UNIS SUR LA VOIE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Un tournant politique

Sempé a dessiné un jour un petit homme sur une plage criant « Couché ! » à l'océan déchaîné. En adoptant un projet de loi rendant obligatoire un retour à l'équilibre budgétaire sur cinq ans, le Congrès américain peut donner l'impression d'avoir lui aussi surestimé sa force, tant la tâche, loi ou pas loi, est gigantesque.

Mais cet effort a reçu l'appui de M. Reagan, et les dispositions adoptées sont contraignantes. Ainsi chacun, à Washington, a désormais compris que l'Amérique ne pouvait plus continuer à vivre au-dessus de ses moyens. Or ce changement est fondamental pour les Etats-Unis, et donc pour l'économie mondiale mise à mal par l'ampleur du déficit américain, encourageant des taux d'intérêt élevés.

Avalisant la démarche du Congrès, M. Reagan a d'abord implicitement reconnu qu'il ne pouvait plus poursuivre la puissante entreprise de réarmement entamée en 1981, puisque la nouvelle loi stipule que les coupes qui interviendront automatiquement en cas de dépassement des limites fixées annuellement au déficit s'appliqueront à parts égales aux dépenses militaires et aux dépenses civiles.

Contrairement à ce que dit le Pentagone, le vote du Congrès ne remet pas en question le rééquilibrage du rapport des forces militaires avec l'URSS. Il ne compromet pas plus irrémédiablement le programme de recherches sur la « guerre des étoiles ». Toutefois, dès lors que les Etats-Unis proclament non seulement qu'ils ne veulent pas rechercher une supériorité militaire absolue mais également qu'ils ne le peuvent pas, la réalité du tournant pris avec le sommet de Genève apparaît mieux encore. La seule solution de rechange à la supériorité est un accord garantissant un équilibre entre les Deux Grands, et c'est sur cette longue et difficile route que MM. Reagan et Gorbatchev semblent s'être engagés.

Toujours sans le dire, M. Reagan vient aussi d'accepter l'idée d'accroître un jour la pression fiscale, car, sauf à couper trop aveuglément dans les budgets militaires et civils, il ne sera pas possible autrement de supprimer le déficit d'ici à 1991 sans augmenter les impôts.

Les démocrates, de leur côté, en acceptant que l'équilibre budgétaire l'emporte largement sur la solidarité, ont tourné une page de leur histoire et précipité un renouveau qui est le prix de leur salut.

Ce tournant radical n'aurait pas été possible si l'opinion américaine ne plaçait pas depuis un an le déficit budgétaire en tête de ses préoccupations, car il est la principale cause de la surévaluation du dollar dont souffrent l'agriculture et l'industrie des Etats-Unis. De la même manière, le déficit américain pèse sur le tiers-monde, dont la dette est alourdie, et sur le commerce international, que menace la poussée protectionniste sensible au Congrès. Mercredi, le pragmatisme a marqué un point à Washington.

La réforme fiscale de M. Reagan compromise par le vote du Congrès

Le Sénat américain (par 61 voix contre 31), puis la Chambre des représentants (271 voix contre 154) ont adopté, le mercredi 11 décembre, le projet de loi visant à relever à 2 000 milliards de dollars le plafond de la dette publique et surtout à résorber sur cinq ans le déficit budgétaire, qui se monte, cette année, à quelque 200 milliards. Ce vote compromet la réforme fiscale de M. Reagan.

De notre correspondant

Washington. – Après le vote du Congrès, la Maison Blanche a immédiatement fait savoir que M. Reagan devait signer le texte de la loi ce jeudi, dès les premières heures de la matinée. Théoriquement au moins, le déficit ne devrait ainsi pas excéder 144 milliards pour l'année fiscale 1987, qui s'ouvre au 1er octobre prochain. Il devrait décroître ensuite de 36 milliards par an jusqu'en 1991.

La totale nouveauté de cette loi est qu'elle impose des coupes automatiques dans les dépenses au cas où le Congrès et la Maison Blanche ne parviendraient pas à se mettre d'accord pour ne pas dépasser de plus de 10 milliards les limites fixées. Concrètement, les services budgétaires de l'exécutif et du législatif devront, chaque été au mois d'août (c'est-à-dire à la veille de l'ouverture de l'année fiscale), soumettre leur estimation du déficit à venir au General Accounting Office (GAO), l'organisme de contrôle des comptes dont est doté le Congrès.

S'il apparaît alors que le déficit pourrait être plus important qu'autorisé, le président devra promulguer, au 1er septembre, un décret instituant, sur la base des recommandations du GAO, les coupes nécessaires. Ce décret ne devrait cependant prendre effet qu'au 15 octobre, afin de laisser à la décision politique une chance de s'exercer.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 28.)

EN MARGE DU SOMMET FRANCO-AFRICAIN

L'envahissant colonel Kadhafi

Le douzième sommet franco-africain s'ouvre officiellement en séance plénière ce jeudi 12 décembre par un discours de M. Mitterrand auquel répondra le président Bagaza du Burundi, hôte du sommet en 1984. Après un déjeuner informel entre chefs de délégation, une séance de travail précédera le dîner du gala offert ce jeudi soir aux participants par M. Mitterrand. Mme Mitterrand recevra à déjeuner pour « une rencontre à l'africaine » en compagnie de plusieurs artistes africains, les huit épouses de chefs d'Etat qui ont fait le voyage de Paris.



De notre envoyé spécial

Ouagadougou. – Au Burkina-Faso, dernière étape d'un voyage qui l'a conduit successivement à Dakar (Sénégal), Bamako (Mali) et Accra (Ghana), le colonel Kadhafi s'est montré un hôte quelque peu envahissant au goût des autorités burkinabes, à la fois sur le plan politique, en appelant à une fusion (mais le mot n'a jamais été prononcé) du Burkina et de la Libye et en s'attribuant un rôle déterminant dans la prise du pouvoir par les militaires burkinabes, le 4 août 1983, et sur le plan matériel, par le déploiement de ses agents de sécurité. Mais que ce soit à Po, ville « historique », à partir de laquelle les parachutistes avaient marché, il y a plus de deux ans, sur Ouagadougou, ou, en diverses occasions, dans la capitale, à aucun moment, le chef de l'Etat burkinabe, le capitaine Thomas Sankara, n'a voulu réagir aux propos de son hôte, prenant ainsi le risque de les cautionner.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 2.)

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

La souscription est close

IL aura suffi de dix jours pour que l'appel public à l'épargne lancé le 2 décembre dernier par la Société des lecteurs du *Monde* atteigne son but : l'augmentation de capital de 15 millions de francs est couverte. L'opération, prévue jusqu'au 31 décembre prochain, est donc maintenant close.

Comme pour la journée « portes ouvertes » du 30 novembre, ce succès dépasse largement nos espérances. Nous ne savons comment remercier ceux qui ont ainsi répondu à notre appel. Ils se comptent par milliers, puisque la grande majorité des souscriptions portent sur une action de 500 F. Les lettres qui souvent les accompagnent reflètent le même état d'esprit : la confiance, l'amitié, la volonté de participer concrètement à l'effort de redressement et de développement en cours.

C'est là, pour toute l'équipe qui fait ce journal, et pas seulement pour ceux qui le dirigent, le plus beau des encouragements. Et ce n'est finalement que justice si les lecteurs du *Monde* se voient à présent reconnaître une part dans la propriété de l'entreprise. Il existe entre eux et nous un lien que nous soupçonnions, mais dont nous mesurons mieux la force et la chaleur maintenant que nous avons eu devant les yeux le spectacle inoubliable de l'arrivée massive des visiteurs et, quarante-huit heures plus tard, de l'afflux des souscriptions.

Pour beaucoup, l'acquisition de ces actions a constitué un geste qui, compte tenu de leurs revenus, leur a certainement coûté. Nous leur en savons profondément gré et nous aurons à cœur de mériter la confiance qu'ils nous ont ainsi témoignée.

A. F.

Philippines : l'opposition s'unit contre M. Marcos

Mme Corazon Aquino sera la candidate unique de l'opposition pour la présidentielle du 7 février prochain.

PAGE 6

Neuf SOFICA sur la ligne de départ

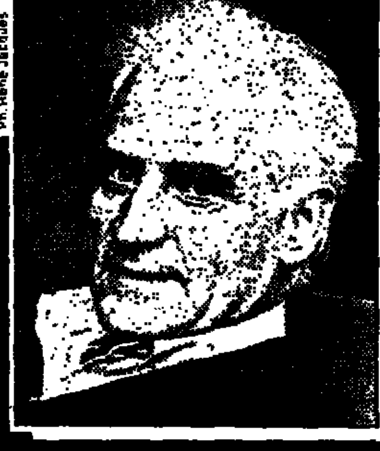
La Commission des opérations de Bourse a autorisé neuf sociétés pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel à faire appel à l'épargne.

PAGE 14

Les artistes et les causes humanitaires

Coluche, Jane Birkin, Régine, Line Renaud, des artistes se mobilisent contre la misère, la drogue, le SIDA. Qu'est-ce qui fait courir les saltimbanques ?

PAGE 10



Jours moroses pour l'édition française

Un certain pessimisme règne parmi les éditeurs : ce n'est pas la catastrophe, mais déjà la stagnation. Comment conjuguer la rationalité économique et la mission culturelle ?

A l'échelle de l'économie, l'édition française est un nain. Son chiffre d'affaires global, en 1984, n'atteint pas 9 milliards, soit l'équivalent de ce que réalisent Alsthom ou Lesieur, à peine plus que le groupe Pernod-Ricard. Elle emploie treize mille personnes.

Encore convient-il de distinguer, dans cet ensemble de 391 entreprises quelques grands groupes (le secteur édition de Hachette concentre à lui seul le quart du CA total) et une poussière de petites maisons. La part des 44 entreprises les plus importantes représente 75,9 % de l'ensemble, celle des 241 plus petites, 4,76 %.

C'est dire si l'édition, malgré le prestige qui reste attaché à ses activités, malgré son importance culturelle, est fragile, sensible aux moindres fluctuations de la conjoncture et, évidemment, à la crise.

Or, après une période continue d'expansion entre 1960 et 1975, un net ralentissement entre 1976 et 1979, l'édition connaît depuis 1980 des années de vaches maigres. Malgré un léger redressement en 1984 (+ 2 % d'augmentation du CA en francs constants), les médiocres résultats des années précédentes et ceux, franchement mauvais, du premier semestre 1985, laissent prévoir que, cette année, l'édition retombera en dessous de son chiffre d'affaire de 1980. Ce n'est pas la catastrophe, mais déjà la stagnation.

Des signes inquiétants se manifestent. Les retours à l'éditeur de livres invendus se gonflent ; pour alléger leur trésorerie trop serrée, les libraires conservent moins longtemps les ouvrages et réduisent leurs fonds. Si, en nombre de titres, la production éditoriale reste importante (28 974 en 1984, dont 12 100 titres nouveaux), les tirages, eux, sont à la baisse, témoignant d'un pessimisme certain. Plus grave : cette baisse affecte principalement les nouveautés. Le tirage moyen des livres de sciences humaines est tombé de 4 500 à 4 000, celui des livres scolaires de 33 000 à 23 000 ; en littérature générale ont est passé de 7 500 à 6 500. Mais, malgré ces restrictions, les stocks augmentent (+ 3 % en exemplaires en 1984).

S'agit-il d'un phénomène passager, d'une conséquence de la crise générale et de la baisse du pouvoir d'achat des cadres, principaux acheteurs de livres ? Ou bien assite-t-on à une mutation plus importante des habitudes et des besoins culturels ? La part grandissante du marché représentée par les livres de poche (63 % du nombre d'exemplaires vendus en littérature générale) fait incliné vers la seconde hypothèse. Les lecteurs paraissent répugner de plus en plus à risquer 80 ou 120 francs sur un titre, à moins qu'il ne soit porté par une vague d'opinion ou de médias.

« Il y a quelques années, explique Michel Chodkiewicz, PDG des Editions du Seuil, *nous avions bon nombre de titres dont les ventes se situaient autour du seuil de rentabilité d'un ouvrage, entre 5 000 et 6 000 exemplaires. Aujourd'hui, il existe quelques titres qui marchent très fort, mais ceux qui n'atteignent pas le seuil de rentabilité se situent très nettement au-dessous. »*

PIERRE LEPAPE.

(Lire la suite page 20.)

Le Monde DES LIVRES

– Carte blanche à Claude Roy.
– Les recettes de Freud.
– Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech.

et notre sélection de livres d'enfants pour les étrennes

Pages 15 à 24

هكذا من الأصل

étranger

AMÉRIQUES

Guyana

Des élections générales sous le signe de la fraude

De notre envoyé spécial

Georgetown. — Les hommes forts passent, les habitudes électorales restent toujours aussi contestables sinon contestées en Guyana. Quatre mois après la disparition du président Forbes Burnham, qui avait dominé la scène politique de cette ancienne colonie britannique pendant une vingtaine d'années, les élections générales du lundi 9 décembre n'ont apparemment pas échappé à la règle.

Quelques heures seulement après la clôture du scrutin, invoquant *« l'ampleur de la fraude et divers actes de brutalité »*, la principale formation d'opposition, le Parti progressiste du peuple (PPP, marxiste pro-soviétique), décidait *de se retirer des élections* et des opérations de dépouillement. Le chef de file du PPP, M. Cheddi Jagan, qui avait été premier ministre dans les années précédant l'indépendance, a affirmé que les agents électoraux de son parti avaient été exclus des bureaux de vote et plusieurs d'entre eux agressés. Il s'est plaint d'avoir lui-même été sérieusement molesté et frappé par des hommes de main du parti au pouvoir alors qu'il s'était rendu dans un bureau de vote où des irrégularités lui avaient été signalées.

L'opposition a également accusé l'armée de s'être emparée d'urnes *« à la pointe du fusil »* dans des circonscriptions rurales. Réfutant à l'avance les griefs de ses adversaires, le ministre de la mobilisation nationale, Robert Corbin, a soupçonné M. Jagan de chercher un prétexte pour excuser une défaite de son parti.

Rien de bien nouveau donc sous le soleil de la Guyana. M. Jagan, qui avait été évincé du pouvoir sous les pressions conjuguées de Londres et de Washington peu avant l'accession du pays à l'indépendance en 1966, accuse le Congrès national du peuple (PNC, populiste fondé par Forbes Burnham) d'avoir *« truqué »* tous les scrutins organisés depuis lors.

En 1978, de violents troubles avaient marqué l'adoption d'une nouvelle constitution renforçant notablement les prérogatives du chef de l'Etat et accentuant la tendance à l'autoritarisme du régime. Ce durcissement s'était vérifié lors des élections de 1980, initialement prévues deux ans plus tôt, et accompagnées de règlements de comptes parfois sanglants. Ayant relevé de nombreuses irrégularités et mesures d'intimidation, un groupe d'observateurs internationaux était alors arrivé à la conclusion que le scrutin n'avait été *« ni libre ni honnête »*.

Une dette de 1 milliard de dollars

Pour tenter d'apaiser certaines critiques de l'étranger, le nouveau président, M. Desmond Hoyte, qui assurait l'intérim depuis la mort de Forbes Burnham, avait consenti quelques concessions mineures, comme la suppression du vote par correspondance et la limitation de celui des citoyens établis hors du pays. En revanche, il a refusé de consigner les militaires dans leurs casernes le jour du scrutin, et surtout s'est catégoriquement opposé à la présence *d'observateurs du Commonwealth* comme le souhaitait l'opposition. Tant le PPP qu'une autre formation d'extrême gauche, l'Alliance populaire des travailleurs (WPA), ont ensuite vainement réclamé le report de la consultation faute de garanties suffisantes.

Dans ces conditions, la victoire du parti gouvernemental ne pouvait être qu'*« écrasante »*. Il en allait de même pour la confirmation de M. Hoyte à la présidence de la République. Reste à savoir si le PPP acceptera ou non d'occuper quelques sièges dans le nouveau Parlement. Ces péripéties électorales auront en tout cas sérieusement compromis l'ébauche de dialogue amorcé ces derniers temps entre M. Cheddi Jagan et le pouvoir.

Les profondes divisions ravivées par ces élections ne peuvent que compliquer encore davantage l'indispensable redressement d'une économie déjà fort mal en point. Des grèves sont venues perturber des activités largement tributaires de la bauxite et du sucre. Doctrine officielle de la République : le coopérativisme a *surtout favorisé un capitalisme* d'Etat qui s'enlise dans l'inertie bureaucratique et tarde à donner les fruits escomptés.

Confronté au fardeau d'une dette de plus de 1 milliard de dollars pour moins de 1 million d'habitants, le président Hoyte aura du mal à apporter des retouches à sa politique économique et étrangère sans un véritable consensus populaire.

Pour obtenir les crédits dont le pays a un urgent besoin, M. Hoyte pourrait être tenté de détendre l'atmosphère avec Washington. A tout prendre, les Etats-Unis préfèrent sans doute trouver un *modus vivendi* avec le régime actuel plutôt que de le voir se réconcilier un jour avec le PPP *de M. Jagan, qui vient très officiellement* de se transformer en un parti *« totalement marxiste, léniniste »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Argentine

UN ENTRETIEN AVEC LE PROCUREUR AU PROCÈS DES ANCIENS CHEFS MILITAIRES

« L'existence d'un plan criminel a été démontrée »

Buenos-Aires. — *Depuis quinze mois, un homme s'est plongé dans l'épais dossier de la « sale guerre » qui a écartelé l'Argentine de 1976 à 1982. Julio Cesar Strassera, cinquante-trois ans, procureur fédéral, a été l'accusateur public du procès du siècle (1). C'est lui qui s'est efforcé de démonter les rouages de la machine répressive mise en place par les anciens chefs militaires qui a fait quelque dix mille morts ou disparus. Après la sentence* (le Monde *du 11 décembre), il a accordé un entretien au* Monde.

« Quels commentaires vous inspire la sentence ?

— Le plus important, au-delà du choix des peines — que je ne partage pas, — c'est que l'existence d'un plan criminel a été accréditée définitivement. Il n'y a plus lieu de discuter pour savoir si ça existe ou pas. Je ne crois pas que des politiciens viendront de nouveau nous dire que les disparus sont morts dans la lutte armée. Aujourd'hui, toute la mécanique, toute la méthode perverse, a été reconnue par la Cour. Et cela est important, comme est important aussi l'ordre qui a été donné d'enquêter sur les commandants de zone. Cela est la partie la plus importante de la sentence.

— Vous avez déclaré à votre sortie du tribunal que cette sentence ne constituait pas un point final juridique. Pourtant, il semble bien que les officiers subalternes, comme le lieutenant Astiz, et les sous-officiers pourront se prévaloir du devoir d'obéissance pour échapper aux poursuites.

— N'oublions pas que le devoir d'obéissance ne couvre pas les atrocités. On ne peut pas se retrancher derrière le devoir d'obéissance pour échapper à sa responsabilité dans les cas de torture, d'homicide ou de vol. Ce sont des faits très graves. Une privation illégale de liberté peut à la limite paraître légitime. Mais on n'obéit pas à un ordre de torture. Quant à Astiz, sa cause est actuellement étudiée par le Conseil suprême des forces armées. *Il peut* à tout moment être cité à comparaître. Le Conseil a six mois pour prendre une décision. Au-delà de cette période, le *tribunal fédéral peut*, soit lui accorder un délai supplémentaire, soit — comme il l'a fait pour les anciens chefs militaires — se saisir directement du dossier.

— Après la sentence, Mme Hébé de Bonafini, présidente des mères de la place de Mai, a affirmé que la justice n'était pas indépendante. Qu'en pensez-vous ?

— C'est un jugement que je ne partage pas. La preuve que la justice est indépendante : s'ils avaient tous été condamnés au maximum, on aurait dit que tout était préparé d'avance, que le procureur et les juges s'étaient mis d'accord. Ils ont été condamnés à des peines plus légères et, alors, on dit que la justice n'est pas indépendante... Vraiment, ce type de critique est inadmissible. C'est *comme ces journalistes* qui écrivent n'importe quoi sur le procès ou sur le président de la République et, après, disent qu'il n'y a pas de démocratie. Pourtant, ils peuvent écrire tout ce qu'ils veulent. Ils démontrent en fait qu'ici il y a un gouvernement démocratique et une justice indépendante.

» Il faut s'habituer à respecter les décisions judiciaires même si elles ne nous plaisent pas. C'est l'essence d'un gouvernement démocratique. Cette sentence ne me plaît pas. Je l'ai dit publiquement. Mais, comme citoyen, je dois respecter le tribunal. Je suis libre de critiquer le jugement si je veux, mais je ne dois pas me dresser contre l'autorité des juges.

— Que faisiez-vous sous le régime antérieur ?

— J'ai d'abord été procureur sous le régime militaire, puis juge.

— Comment avez-vous vécu cette époque ?

— La justice ne pouvait rien faire. A tel point que la Cour suprême elle-même a exigé de la junte qu'elle donne des informations aux juges parce qu'ils étaient dans l'incapacité de faire leur travail. Notre plus haut tribunal a admis qu'on ne pouvait par rendre la justice. Par exemple, si quelqu'un déposait une demande d'*heabeas corpus* pour un « disparu » et qu'on lui répondait que cette personne n'était pas détenue, que pouvait faire un juge ?

— Vous aviez idée de l'ampleur de la répression ?

— Non. J'en ai pris conscience quand a commencé ce procès. »

Propos recueillis par
CATHERINE DERIVERY.

(1) Rappelons que cinq condamnations, dont deux à la peine à *perpétuité*, ont été prononcées contre d'anciens dirigeants des juntes.

LE DOUZIÈME SOMMET FRANCO-AFRICAIN

L'envahissant colonel Kadhafi

(Suite de la première page.)

Deux Boeing-707 et un gros porteur Antonov ont été nécessaires pour amener, avec leur matériel, quatre cent cinquante Libyens chargés, notamment, de la sécurité de leur président. En treillis militaire et béret bleu, ou en civil, armés de fusils d'assaut Kalachnikov, ils ont littéralement envahi l'aéroport et ses abords, n'hésitant pas à fouiller les gens et à exiger leurs papiers d'identité, et, par la suite, tous les hôtels de la ville. On avait vraiment le sentiment, à voir ces deux troupes armées qui se dévisageaient sans aménité, que le moindre incident pouvait déclencher une fusillade générale.

A plusieurs reprises, des bousculades « musclées » se sont produites, les soldats burkinades n'appréciant guère de voir des étrangers se comporter comme en pays conquis. Entouré de cette cohorte composée souvent de très jeunes garçons et filles, précédé d'une dizaine de « groupies » hurlant *sur* son passage des slogans en arabe et arborant des posters à l'effigie du « guide », le colonel Kadhafi faisait penser, selon le mot de plusieurs personnalités burkinabes, à un « chef de bande ».

La révolution « récupérée »

Sur un ton moins passionné que la veille au soir lorsque, sur une estrade placée au milieu du stade de la capitale, il avait exhorté la population a constituer des comités populaires pour former l'*« état des masses »*, à l'image de la Jamahiriya libyenne, le colonel Kadhafi a vivement critiqué, mercredi 11 décembre, la tenue du sommet franco-africain et évoqué la crise tchadienne. Dans une déclaration à l'aéroport de Ouagadougou, avant son départ pour Tripoli. Il a affirmé que la conférence de Paris est *« une forme d'aliénation, de subordination, une honte pour l'Afrique, une contradiction flagrante avec l'indépendance des pays qui y assistent. » « Cette forme de réunion doit disparaître complètement »*, a-t-il indiqué.

Les pays non francophones présents a-t-il estimé, jouent le rôle, *« d'un chien sous la table », « comme l'Egypte »*. A propos du Tchad, il a notamment dit : *« La Libye aura le même rôle que, dans le passé, les forces armées syriennes au Liban. » « C'est un précédent international, il faut qu'on l'utilise et qu'on l'accepte. Mais, si des forces étrangères à l'Afrique interviennent au Tchad, la Libye interviendra, la Libye peut, parce qu'elle en a les moyens, réaliser la paix au Tchad »*, a-t-il dit. Faisant référence aux récents propos de M. Mitterrand, qui *« a reconnu pour la première fois que le Tchad n'est lié par aucun traité de défense avec la France »*, le colonel Kadhafi a noté que c'est aussi la première fois que le président français *« dit la vérité »*, ce qui signifie que *« le peuple français a été trompé »*.

La présence française au Tchad, a-t-il souligné, *« ne se fonde sur aucune légitimité »* et la président Mitterrand vient lui-même de le reconnaître, confirmant ainsi que la France n'a pas le droit de jouer le rôle de *« gendarme de l'Afrique »*. Le colonel Kadhafi *« apprécie beaucoup »* cette prise de position, *« la première déclaration objective qui prend le caractère de la sagesse et du réalisme »*. Il a estimé, cependant, *« tout à fait normal »* que M. Mitterrand ait *« peur »* de son voyage en Afrique de l'Ouest et de *« ses activités »*, et affirmé ensuite que la Libye cherche *« l'unité »* du Tchad, qu'elle *« est toujours disponible pour que ses forces soient des forces de paix »*.

A Po, où il a visité l'académie militaire, le colonel Kadhafi a longuement insisté sur les conditions dans lesquelles s'est déroulé le coup d'Etat du 4 août, indiquant que la Libye a *« réussi à parachuter le matériel nécessaire »*, et soulignant que *« tous les Libyens connaissent le nom de la ville de Po, ainsi que tous les pilotes libyens ». « Jean-Baptiste* (J.-B. Ouedraogo, le président renversé) *ne savait pas qu'à côté de Blaise* (le capitaine Blaise Compaore, le numéro deux du régime) *et de Sankara, il y avait des alliés. Nous serons avec eux dans les moments difficiles, nous étions avec nos frères dans cette ville.* [Ceux-ci] *sont entrés en contact avec nous en Libye. »* Cette opération de *« récupération »* de la *« révolution »* du 4 août a trouvé un prolongement le soir même, au stade de Ouagadougou où, devant plus de trente-cinq mille personnes, le colonel Kadhafi, pendant quarante-cinq minutes, a appelé à *« l'unité des forces révolutionnaires en Afrique »*.

Parlant de la situation au Burkina, le colonel Kadhafi a invité la jeunesse burkinabe à se mobiliser *pour constituer « partout »* des comités révolutionnaires et des comités populaires, estimant que *« chaque comité révolutionnaire est, en réalité, trois Sankara »*.

Le chef de l'Etat burkinabe, qui paraissait préoccupé par les propos de son hôte, ne disait mot. Ce n'était pourtant pas fini... *« La Libye vous donnera ce dont vous avez besoin : le pétrole à des prix de faveur, le ciment qui vous fait défaut. Les ressources libyennes sont pour le Burkina. Nous mélangerons les fonds libyens et ceux du Burkina, nous aurons des projets communs, des banques communes, des sociétés mixtes, afin de réaliser le potentiel commun. Tout ce que les deux pays possèdent est commun aux deux ; nous sommes les deux jambes d'un même corps. »*

Après avoir affirmé que Tripli aidera à la construction de l'aéroport de Po, le colonel Kadhafi, sous les applaudissements, a déclaré : *« Nous sommes toujours disposés à combattre avec vous. Nous fusillerons les anti-révolutionnaires au Burkina. Nous sommes un allié à craindre aux côtés du Burkina. »*

Avant l'intervention du chef de l'Etat libyen, le capitaine Sankara avait brièvement pris la parole, déclarnt notamment : *« Nos objectifs sont les mêmes, nos ennemis sont les mêmes, même si nos évolutions prennent des formes différentes, si l'expression idéologique prend des formes différentes. »* Mardi soir, la population de Ouagadougou aura peut-être conservé une dernière image du séjour du colonel Kadhafi : celui-ci, le poing levé pour saluer la foule, était debout dans une jeep, faisant un tour de piste triomphal. Au volant, presque invisible, entouré d'une grappe de « gorilles », le capitaine Sankara...

Les autorités burkinabe avaient manifestement décidé d'honorer leur hôte. En témoignent cet accueil populaire chaleureux, ces milliers d'habitants qui se pressaient tout au long des cinq kilomètres menant de l'aéroport au palais présidentiel, ce titre de *« citoyen burkinabe »* accordé au colonel Kadhafi. Celui-ci s'est tout de suite rendu compte du profit qu'il pouvait tirer de ces bonnes dispositions, n'hésitant pas à pousser très loin son avantage, quitte à piétiner quelque peu la souveraineté et le nationalisme des Burkinabes.

Sur la demande du chef de l'Etat, la presse nationale n'a pas diffusé les propos du colonel Kadhafi rèlatifs au coup d'Etat du 4 août, *et pas davantage* ceux concernant les projets de fusion de diverses institutions. Quant à la réalité de l'aide annoncée par le *« frère libyen »*, les autorités de Ouagadougou ne se font guère d'illusions. Les commissions de travail entre les deux pays ont réaffirmé le principe d'une coopération dans plusieurs domaines, et la discussion n'a buté sur aucune difficulté majeure, pour une raison simple : Ces projets, cette aide *« massive »*, ont déjà été promis à de multiples reprises par Tripoli depuis 1983, sans jamais avoir été concrétisés.

La coopération entre les deux pays se limite à des livraisons d'armes, (surtout au moment du coup d'Etat, mais par le Ghana, non par des parachutages libyens) et à la construction d'un tronçon de route à Ouagadougou. Le communiqué commun publié au terme de cette visite se borne d'ailleurs *sur ce point* à indiquer que les deux parties *« ont reconnu la nécessité impérieuse de coopérer dans tous les domaines »*, le colonel Kadhafi s'engageant, en outre, aux côtés du Burkina face aux *« manœuvres visant à déstabiliser la révolution burkinabe »*.

Le capitaine Sankara a-t-il été dupe de son imprévisible allié ? En dépit des apparences, ce n'est pas sûr, dans la mesure où, plus que d'une aide financière, le Burkina, dans un environnement international et surtout régional qui ne lui est pas favorable, à cause de ses options *« progressistes »*, estime avoir besoin d'apparaître sous la protection de la Libye. Mais que de silences apparemment approbateurs !

LAURENT ZECCHINI.

● *M. Mermaz à Moscou.* — A l'invitation des présidents des deux chambres du *Soviet suprême*, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale française, est arrivé le mercredi 11 décembre à Moscou pour une *visite officielle* en Union soviétique qui se poursuivra jusqu'au 17 décembre.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

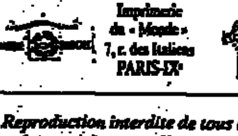
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

LE DOUZIÈME SOMMET FRANCO-AFRICAIN

Des francophones heureux de faire un instant bande à part...

Les grandes retrouvailles francophones qui ont ouvert, le mercredi 11 décembre, le douzième sommet franco-africain ont comblé d'aise les participants. *« Amicale, familiale, détendue »*, tels étaient les mots les plus souvent employés pour décrire l'atmosphère des trois heures de discussions qu'ont eues à l'Elysée, autour de M. Mitterrand, les chefs d'Etat et de délégations des pays d'Afrique francophone. Cette première expérience satisfait Paris, désireux à la fois de répondre au désir de ses partenaires de prédilection de revenir au pré-carré, sans pour autant fermer la porte à tous les autres pays d'Afrique.

Le « cercle de famille » a-t-il facilité les échanges ? Au dire de plusieurs participants, ils ont été *« solides, sérieux, constructifs »*. *« C'est la première fois*, assurait l'un des habitués de ce genre de rituel, *que j'assiste dans une telle réunion à un vrai débat. »*

Deux des trois thèmes du sommet ont été largement discutés mercredi : le problème de la dette et celui de la sécurité, c'est-à-dire essentiellement du Tchad.

S'exprimant en tant que président de l'OUA, M. Diouf a exposé une fois de plus les difficultés que crée à l'Afrique le remboursement de ses dettes, en insistant sur la spécificité de la dette africaine, alourdie par les calamités naturelles : sécheresse, famine, désertification. Le chef de l'Etat *sénégalais* a de nouveau appelé à la réunion d'une conférence internationale sur ce problème qui a donné lieu à un tour de table animé, chacun exposant ses propres préoccupations tions qui vont du manque d'eau à l'*effondrement* des prix du pétrole.

Tout en affirmant qu'il n'était pas question d'effacer d'un trait de plume les dettes de l'Afrique, M. Mitterrand a souhaité que cette affaire puisse trouver une solution juste qui n'affecte pas l'équilibre politique de ces pays en les étranglant et dans laquelle prêteur et débiteur puissent trouver leur compte. Le président de la République a réaffirmé l'engagement de la France comme avocat des pays africains dans les instances internationales et, en particulier, lors du prochain sommet des pays industrialisés à Tokyo.

« Bruits de bottes »

C'est sur la proposition de M. Mitterrand qu'a été abordée la question du Tchad, le chef de l'Etat donnant la parole au président du Congo, M. Sassou Nguesso, puisqu'il est chargé du dossier à l'OUA. C'était là une façon habile de rappeler qu'officiellement la France, dans cette affaire, laisse agir d'abord l'OUA. Mais comment évoquer le Tchad sans la Libye, alors que M. Dumas, après nombre de responsables français, parlait à la sortie du conseil des ministres de *« bruits de bottes »* au nord du *16e parallèle* ? Le président Diouf a fait état devant ses pairs de ses récentes conversations avec le colonel Kadhafi. La proposition du dirigeant libyen d'installer dans tout le Tchad une *« force d'interposition »* et – pourquoi pas ? – d'y affecter ses propres hommes, a provoqué une certaine hilarité.

Tout en soulignant qu'il ne s'était pas *occupé de « réconciliation inter-tchadienne »*, le roi du Maroc a fait part de l'avertissement qu'il avait donné au colonel Kadhafi quant à la fermeté française. Reprenant une formule désormais consacrée, *« La France n'est pas l'ennemie de la Libye, elle est l'amie du Tchad »*, M. Mitterrand a répété qu'il ne laisserait pas (il eût mieux valu dire d'ailleurs : ne laisserait plus) *« se développer une politique d'agressivité contre un pays ami »*. Si cela était le cas, *« dans les jours qui viennent »* nous saurions y répondre, a-t-il dit en substance.

L'ombre du colonel Kadhafi a plané sur cette réunion à laquelle n'assistait pas le président du Mali, M. Moussa Traoré, officiellement « malade », mais en réalité retenu *en dernière minute par* des problèmes intérieurs. Quelques jours après la visite du colonel libyen, il *est difficile de ne pas rapporter cette* absence aux remous et menaces de grève des milieux étudiants et scolaires *qui agitent Bamako.*

Le dîner entre chefs d'Etat francophones a aussi été marqué par les absences du roi Hassan II du Maroc et du président Abdallah, invoquant tous deux une « fatigue » qui n'a, semble-t-il cette fois, rien de diplomatique.

Le roi avait d'ailleurs veillé très tard, comme à son habitude, mardi soir, en recevant dans ses appartements du Crillon, les présidents Hissène Habré (Tchad), Seyni Kountché (Niger) et Omar Bongo *(Gabon)*. On *prête au souverain*, qui participe pour la première fois à ces assises, la volonté de convaincre ses pairs de se réunir l'année prochaine au Maroc. Un souhait difficilement acceptable pour le président en exercice de l'OUA, organisation dont le Maroc a claqué la porte. Ce vœu royal placerait en outre Paris dans une position délicate.

Sans doute parce qu'il s'agit d'un problème plus général et rituellement évoqué, l'apartheid n'a fait l'objet, mercredi, à l'Elysée, d'aucun commentaire particulier. Cela n'a pas été le cas, en revanche, au Quai d'Orsay, où MM. Dumas et Nucci recevaient les ministres des affaires étrangères des pays francophones. Le ministre zaïrois a d'ailleurs encouragé la France à poursuivre son combat contre l'apartheid. La séance de travail précédant le dîner a permis à M. Nucci, ministre délégué à la coopération et au développement, de faire le point de la coopération française, qui intéresse au premier chef tous les participants de ce sommet.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Un continent malade de sa gestion plus que de sa dette

Après avoir beaucoup contribué à la prise de conscience des difficultés de l'Afrique dont la paupérisation relative mais persistante fait depuis *des mois* l'objet d'*une attention* particulière lors de chaque réunion ou forum international, Paris fait face *aujourd'hui* à l'*inquiétude croissante* de ses partenaires du continent noir. Depuis que le secrétaire américain *au Trésor, M. James Baker*, a repris l'initiative, politiquement tout au moins, en définissant à grands traits les *moyens de répondre aux défis* du surendettement des pays latino-américains (*le Monde* du 10 décembre) l'Afrique a l'impression, à tort ou à raison, qu'une thérapeutique s'élabore qui ne répond en rien à ses maux.

Le gouvernement français peut-il pour autant souscrire à la demande formulée par le président *sénégalais*, M. Abdou Diouf, et préconiser la réunion d'une conférence internationale sur la dette africaine ? La question est présente à tous les esprits, à Paris cette semaine. Elle est aussi complexe que la situation économique et financière de l'Afrique, dans le contexte mondial actuel.

En termes nominaux, la dette de l'Afrique sub-saharienne peut paraître limitée. De 80 milliards de dollars en 1984, de 5 à 10 milliards de plus selon les dernières estimations internationales en *1985*, elle reste inférieure à celle du seul Brésil. Représentant moins de 10 % de l'endettement global du tiers-monde, moins de 5 % des engagements des banques dans les pays en développement, elle ne suscite aucune inquiétude majeure pour le système bancaire international, à l'exception *peut-être du Nigéria, qui réunit à lui* seul près du quart de la dette africaine.

Des économies ouvertes

Certains ajoutent *« malheureusement »*, tant la mobilisation des pays industriels implique l'apparition d'obstacles graves et immédiats. On l'a vu lorsque la sécheresse dans les pays du Sahel à un temps fait oublier à plus d'un gouvernement *ses impératifs de rigueur* budgétaire.

Or la recherche de solutions aux *fléaux économiques et financiers* de l'Afrique exige plus que de simples étalements d'échéances ou une stratégie d'assainissement à court terme des gestions gouvernementales.

Au fil des années et des revers accumulés, chacun s'en est persuadé. La faiblesse des institutions, des administrations parfois pléthoriques, une politique agricole cahotique, des taux de change souvent irréalistes, ont, dans nombre de cas, aggravé les conséquences d'une *conjoncture internationale défavorable* – chocs pétroliers pour les pays importateurs, baisse des cours des matières premières, récession et inflation dans les pays industriels en 1981-1982.

Le réveil a été brutal et, si les pays africains sont de plus en plus nombreux à avoir opté pour la rigueur, il faudra du temps avant qu'un cercle vertueux ne s'instaure. Même si l'affaiblissement du dollar et une reprise plus stable des nations industrialisées permettent d'espérer une amélioration de l'environnement économique international. Les *dernières prévisions* à long *terme* de la Banque mondiale laissent peu de place aux illusions. Le niveau de vie *par habitant risque fort de ne pas* dépasser en 1990 celui de... 1970.

Alors même que les cours des matières premières *ne donnent* aucun signe de redressement et que le service de la dette publique et garantie est estimée entre *10 et* 12 milliards de dollars par an jusqu'en 1987, hors rééchelonnements. *Un chiffre auquel il* convient d'ajouter les remboursements auprès du Fonds monétaire international, 1,2 milliard par an, ainsi que des arriérés estimés à quelque 18 milliards.

Certes, les situations sont aussi *diverses que les pays du continent.* Le Gabon est surtout confronté à des problèmes de liquidités, la Côte-*d'Ivoire émerge*, grâce à ses nombreuses ressources naturelles et à une rude cure d'austérité, le Sénégal, *en revanche, se débat avec des* déficits chroniques et trop anciens pour qu'il leur soit aisément porté *remède*.

On pourrait multiplier les exemples à l'envi. Il n'en reste pas moins vrai que, entre les producteurs et les importateurs de pétrole, les pays les plus déshérités et ceux qui disposent d'*un revenu moyen, il existe un* certain nombre de points communs, soulignés par les experts des organi*sations multilatérales*.

Les économies africaines dans leur ensemble sont ouvertes – le commerce *extérieur* représente souvent 25 % du produit national brut, – mais dépendent de la vente de produits de base. *Généralement* peu peuplés – vingt-quatre pays comptent moins de cinq millions d'habitants, – ces pays sont faiblement ou pas industrialisés.

Rien à voir avec les économies de la *plupart des pays latino-américains* ou asiatiques. Est-ce une raison suffisante pour demander une approche *particulière pour l'ensemble du* continent afin de colmater les brèches les plus criantes, celles de la dette ? La *première réaction de* la France est restée jusqu'à présent très prudente.

Favorable à l'étude au cas par cas des dossiers d'endettement, le gouvernement français préférerait soutenir l'idée d'un processus plus ordonné, permettant d'accroître les flux notoirement insuffisants des capitaux destinés à l'Afrique. Le comité de développement de la Banque *mondiale – et du FMI le* printemps prochain, – la session extraordinaire des Nations unies qui vient d'être convoquée *pour le* 27 mai 1986, pourraient en constituer deux étapes.

Il ne s'agit pas, pour Paris, de renier ce qui n'a cessé d'être répété dans de multiples enceintes internationales. L'Afrique ne souffre pas d'une maladie de la dette mais d'une maladie du développement, marquant l'échec de la plupart des modèles économiques choisis depuis l'*indépendance*.

Ce constat désormais reconnu appelle un traitement long et coûteux. La création d'un Fonds spécial pour l'Afrique, sous l'égide de la *Banque mondiale disposant* de *près* de 1,4 milliard de dollars, et l'attribution aux Africains de 60 % des disponibilités du *fonds fiduciaire du* FMI constituent les dernières illustrations d'un consensus devenu international sur l'*urgence* d'*une* action concertée entre débiteurs et créanciers.

Un consensus que la France souhaite voir conforté en *évitant* toute initiative intempestive sur la dette.

Une tâche délicate, les difficultés aiguisant les impatiences. Alliés traditionnels des Africains, leurs principaux bailleurs de fonds si l'on exclut l'aide céréalière d'urgence débloquée cette année par les Etats-Unis, leurs avocats au sein des organismes multilatéraux ou du Club de Paris où *une dizaine* de pays africains auront vu leur dette garantie rééchelonnée cette année comme en 1984, *les Français ne manquent pas* d'arguments pour plaider la modération. Il n'est pas certain qu'ils soient *écoutés sans une certaine frustration* par leurs hôtes.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

DIPLOMATIE

A L'UNESCO

LE MOT D'ORDRE DE GRÈVE A ÉTÉ LARGEMENT SUIVI

Le secrétariat général de l'*UNESCO a été*, le mercredi *11* décembre, paralysé par la grève à laquelle avait appelé la principale *association du personnel de* l'organisation, pour protester contre *« l'arbitraire et l'injustice »* dans les *licenciements rendus nécessaires par* les départs successifs des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, et par les *quelque trois cent dix* recrutements opérés ces deux dernières années. Cinq membres du personnel se sont *par ailleurs* joints à M. Bruno de Padirac, président de l'association, qui a entamé, mardi à midi, une grève de la faim destinée à obtenir du directeur général, M. M'Bow, la constitution d'un comité paritaire qui examinerait les licenciements décidés par la direction.

Le succès de la grève a conduit M. M'Bow, qui s'est adressé à l'ensemble du secrétariat mercredi après-midi, à tenir un langage modéré, contrairement aux intentions qu'il avait d'abord manifestées à l'encontre des grévistes. Une entrevue avec des représentants du personnel devait avoir lieu ce jeudi. De *nombreux télégrammes de soutien* sont parvenus à l'association du personnel de l'UNESCO et à son président. *Ils proviennent, notamment*, des agences des Nations unies.

A UNE TRÈS FORTE MAJORITÉ

Le Parlement européen juge insuffisantes les conclusions du sommet de Luxembourg

De notre correspondant

Strasbourg. – Le Parlement européen a rejeté, mercredi 11 décembre, à une très forte majorité – 243 voix pour, 47 voix contre et 9 abstentions, – les conclusions du conseil européen de Luxembourg sur la réforme des institutions de la Communauté. Seuls les travaillistes britanniques, une partie des représentants du RPR, les communistes français et la plupart des élus danois se sont opposés à la résolution pré*sentée* par M. Altiero Spinelli (apparenté communiste, italien). Le texte voté mercredi demande en outre *aux Dix d'associer plus étroitement* l'Assemblée de Strasbourg aux décisions des ministres de la CEE.

Les compromis successifs qui ont permis la rédaction du document final ont abouti à des formules dont la prudence traduit bien le caractère laborieux de cette mise au point. Il est ainsi indiqué que *« les résultats du conseil européen dans leur ensemble sont insuffisants »*, et que l'Assemblée *« ne peut accepter les modifications proposées au traité CEE dans leur état actuel, notamment en ce qui concerne les pouvoirs du Parlement »*. Ce dernier laisse toutefois une porte de sortie, en soulignant qu'il *« réserve sa position définitive jusqu'à ce que soient connus les résultats de la session des ministres des affaires étrangères du 16 décembre »*.

De cette façon, de nombreux parlementaires – notamment parmi les conservateurs britanniques, les chrétiens-démocrates allemands et les socialistes français – ont pu se rallier à la résolution. Ce qui a pu faire dire à M. Georges Sutra (PS, France) que le scrutin de mercredi ne signifiait pas *« un rejet »* des décisions du 3 décembre dernier. Ainsi, l'Assemblée pense, ou feint de croire, que la réunion ministérielle de la semaine prochaine, qui doit mettre en forme l'accord de Luxembourg, pourrait aller au-delà des limites établies par les chefs d'Etat et de gouvernement.

Le Parlement européen demande notamment qu'un projet adopté à la majorité au sein du conseil, puis modifié par l'Assemblée – avec l'approbation de la Commission de Bruxelles – ne puisse être rejeté qu'à l'unanimité des Etats membres. Dans le cas contraire, et au terme d'un délai de trois mois, ce serait le texte du Parlement qui devrait être appliqué. Or les conclusions du conseil européen ne sont pas claires sur ce qu'il adviendrait d'un règlement faisant l'objet d'un différend entre les Dix et l'Assemblée de Strasbourg. Mais, dans l'esprit de la majorité des gouvernements, en aucune manière le dernier mot ne devrait revenir à l'Assemblée.

La résolution indique que, si les Dix ne répondent pas favorablement, le Parlement *« proposera dans les plus brefs délais des amendements au texte du conseil européen de Strasbourg »*, ce qui permettra à l'Assemblée de renouer, dans une deuxième phase, le dialogue avec les Dix, mais devrait aussi donner un peu de temps à l'Italie, qui a subordonné son accord à la *« ratification »*, par l'hémicycle européen, de l'arrangement intervenu au grand-duché.

MARCEL SCOTTO.

L'AFFAIRE GREENPEACE

M. Lange demande 80 millions de francs de dédommagement à la France

Wellington. – La Nouvelle-Zélande réclame à la France 10 millions de dollars – environ 80 millions de francs – de réparation financière pour l'attentat contre le bateau de Greenpeace perpétré dans le port d'Auckland, a annoncé jeudi 12 décembre son premier ministre, M. David Lange. Ce dernier a indiqué *que ce chiffre, qu'il juge « réaliste »*, comprenait le coût de l'enquête de la police néo-zélandaises, les frais du procès des deux officiers des services secrets français actuellement emprisonnés, les faux époux Turenge, ainsi que des *« dommages et intérêts en général »*. La somme *demandée* par la Nouvelle-Zélande est conforme aux normes internationales, a ajouté M. Lange. Des négociations entre Français et Néo-Zélandais sur la question des réparations ont repris dernièrement à New-York, en marge des Nations unies. Mais les deux parties n'ont pas rendu public, pour l'instant, le contenu des discussions, et c'est la première fois que le montant de la somme réclamée par la Nouvelle-Zélande est officiellement mentionné. – *(AFP.)*

● *Le propriétaire de l'*Ouvéa *dédommagé.* – M. Paul Quilès, ministre de la défense, a indiqué mercredi 11 décembre à l'Assemblée nationale que le « locataire » de l'*Ouvéa*, ce voilier qui a participé à l'opération dirigée contre Greenpeace, *« avait pris toutes dispositions »* pour dédommager le propriétaire à concurrence de 800 000 F. Cette somme a été remise au président du Nouméa Yacht Charter pour solde de tout compte. *« Ce qui exclut tout contentieux »*, a ajouté M. Quilès. Le ministre de la défense répondait à une question de M. Maurice Couve de Murville, *qui s'interrogeait* notamment sur les conditions dans lesquelles l'*Ouvéa* a disparu corps et biens.

EUROPE

Irlande du Nord

Violences et attentat pour la première réunion de la conférence anglo-irlandaise

De notre correspondant

Londres. — Une manifestation violente des unionistes, un attentat de l'IRA : *les dangers de la situation* en Irlande du Nord se sont révélés à l'évidence durant la journée du mercredi 11 décembre alors qu'avait lieu, à Belfast, la première réunion *de la « conférence » anglo-irlandaise.*

Pour protester une nouvelle fois contre l'*« ingérence étrangère »* que représente à leurs yeux le rôle « *consultatif » accordé au gouvernement* de Dublin, les leaders des deux principaux partis unionistes avaient appelé à un rassemblement à l'endroit présumé de la réunion selon *les rumeurs entretenues délibérément* par l'administration britannique.

Mais au dernier moment, venues en hélicoptère, les deux délégations — *présidées du côté irlandais* par le ministre des affaires étrangères, M. Peter Barry, et du côté britannique par le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, Tom King — *se sont retrouvées là où on ne les attendait* pas, au Stormont, siège du gouvernement de l'Assemblée de la province, devenu le centre du mouvement de protestation unio*niste. Le recours à un tel subterfuge*, déjà utilisé lors de la signature de l'accord du 16 novembre, a encore aggravé la colère des manifestants, et les ouvriers des chantiers navals de Belfast, bastion du loyalisme protestant, sont venus se joindre au rassemblement. Les policiers de la Royal Ulster Constabulary (RUC), en grande majorité protestante, ont eu beaucoup de mal à contenir la foule dont le nombre a été estimé à près de cinq mille personnes. *« Traîtres ! »*, ont crié les contestataires aux policiers. Des échauffourées se sont produites : pierres et bouteilles ont été lancées. Six policiers ont été hospitalisés. Une trentaine d'autres ont été légèrement blessés, de même qu'une dizaine de manifestants.

M. Tom King a dénoncé ces violences en déclarant que, à son avis, les loyalistes ne pouvaient à la fois se prétendre *« fidèles citoyens britanniques »* et se placer hors la loi. Il a affirmé que ces protestations ne sauraient influer sur le processus engagé entre Dublin et Londres.

Pour tenter d'apaiser la fureur des unionistes, le gouvernement de Londres souligne que l'accord anglo-irlandais doit avoir pour effet de rendre plus efficace de part et d'autre de la *frontière* la lutte contre l'IRA. M. King l'a rappelé mercredi. Or, dans la soirée, l'IRA a frappé à quelques kilomètres de cette frontière en attaquant au mortier un poste de police, *le quatrième en une semaine*. Six membres du RUC ont été blessés. Deux policiers avaient été tués lors d'un raid contre un commissariat le 7 décembre et un autre *encore le 29 novembre.*

L'IRA se défend d'agir actuellement en fonction de l'accord qu'elle traite par le mépris (*le Monde* du 10 décembre). Mais après avoir commis un attentat le jour même de la signature de ce document, l'organisation terroriste se comporte comme si elle voulait prouver qu'elle ne craint pas un renforcement des mesures qui vont être prises à son encontre. Par ailleurs, l'IRA a entamé ces dernières semaines une campagne de menaces contre les entreprises de la région travaillant pour la police ou l'armée. Ces pressions vont jusqu'au meurtre — un fournisseur du RUC a été assassiné à Londonderry en novembre — et commencent à donner les résultats escomptés : la plupart des travaux de construction ou d'agrandissement des bâtiments abritant les forces de l'ordre sont actuellement arrêtés en plusieurs endroits.

F. C.

Suisse

● *M. Egli élu président.* — M. Alphonse Egli, démocrate-chrétien et chef du département *fédéral de l'intérieur a été élu*, mercredi 11 décembre, par le Parlement président de la Confédération helvétique pour 1986. Il remplacera, le 1er janvier prochain, M. Kurt Furgler, *également* démocrate-chrétien et responsable du département de l'économie. Chacun des sept membres du conseil fédéral occupe cette fonction honorifique à tour de rôle.

Un peu moins évidente pouvait apparaître l'élection, aisément acquise cependant, de M. Pierre Aubert, socialiste et chef du département des affaires étrangères, à la vice-présidence du gouvernement ; parfois contesté jusqu'au sein de son propre parti, M. Aubert s'était vu reprocher quelques maladresses dans la conduite de la politique extérieure. — *(Corresp.)*

Grèce

POUR LEUR HOSTILITÉ A LA POLITIQUE DE RIGUEUR

De nouveaux syndicalistes sont exclus du Parti socialiste

Quatre nouveaux dirigeants syndicalistes ont été exclus, le mercredi 11 décembre, du Parti socialiste (PASOK) pour leur hostilité à la nouvelle politique économique du gouvernement. Il s'agit du président de l'Union des techniciens de l'entreprise publique d'électricité (qui était membre suppléant du comité central du PASOK), du président de la fédération des employés du Trésor et de deux dirigeants du centre ouvrier de Salonique. Des sanctions moins graves ont été prises à l'encontre d'autres responsables syndicaux ; d'autres cas seront discutés dans les jours qui viennent.

Correspondance

Athènes. — La décision prise à la fin de la semaine dernière par le tribunal d'instance d'Athènes de nommer une nouvelle direction à la tête de la Confédération générale des travailleurs de Grèce (GSEE, la centrale syndicale unique) a provoqué de vives réactions dans les milieux de l'opposition de gauche, où l'on crie au *« coup d'Etat syndical »*.

Cette décision fait suite à une série de péripéties qui avaient affecté la centrale syndicale depuis l'annonce par le gouvernement de sa nouvelle politique d'austérité, à la *mi-octobre. Le conflit oppose les* syndicalistes fidèles au Parti socialiste (PASOK) à ceux qui s'en sont désolidarisés parce qu'ils désapprouvent les mesures de rigueur prises par *le gouvernement. Parmi ces derniers*, sept membres de la direction syndicale radiés du PASOK en novembre ont formé avec les représentants communistes une nouvelle majorité au *conseil* de direction de la GSEE. Ils avaient décidé de destituer le président de la centrale ainsi que son trésorier, *et* d'élire un nouveau bureau (*le Monde* du 7 décembre).

Tandis que le gouvernement et le PASOK dénonçaient une *« tentative de déstabilisation »* et faisaient l'amalgame entre cette effervescence syndicale et la vague d'attentats que connaissait Athènes pendant la même période, les syndicalistes fidèles au PASOK contre-attaquaient en justice. Ils demandaient l'annulation des décisions de la nouvelle majorité et la nomination par le tribunal d'une direction provisoire, selon le même dosage politique qu'avant la crise (c'est-à-dire à majorité progouvernementale). Cette direction provisoire devrait être chargée de préparer le prochain congrès, où un nouveau conseil de direction serait élu selon la procédure normale.

Le tribunal a fait droit à cette requête. Mais les choses se compliquent, car, sur les 45 membres de la direction provisoire, 20, qui sont des proches des partis communistes ou de la tendance contestataire du PASOK, ont refusé cette nomination. Voilà qui recrée un « vide de direction » plus profond encore qu'auparavant.

Déjà, des manifestations et des grèves ont accueilli la décision du tribunal, d'autres sont annoncées pour les prochains jours.

On voit mal pour l'instant comment la centrale syndicale va sortir de cet imbroglio politico-juridique. Certains imaginent des arrangements en coulisses, surtout depuis que M. Papandréou, s'adressant au Parlement vendredi dernier, s'est montré relativement compréhensif envers les syndicalistes contestataires, y compris ses propres dissidents.

Mais rien n'est simple lorsqu'on connaît les arcanes de la politique officielle. Le ton conciliant de M. Papandréou devant le Parlement *était surtout destiné* à la Nouvelle Démocratie (opposition conservatrice) et non la gauche communiste, encore qu'il ait fait lourdement la différence entre le PC orthodoxe, *représentatif des travailleurs, et le* PC « intérieur », *« snob »* et habitué des *« salons pour élites et intellectuels »*, milieux qui sont toujours la cible des envolées populistes du PASOK *et de ses dirigeants.*

D'autre part, les syndicalistes contestataires du PASOK n'ont pas dit leur dernier mot. Vont-ils constituer un nouveau bloc syndical, voire un nouveau parti « ouvrier et populaire » ? Et que va-t-on faire du congrès de la centrale, qu'il faudra bien organiser ?

Enfin, le gouvernement désire-t-il une solution rapide ? Pour l'instant, il gagne du temps, ce qui n'est pas négligeable, alors qu'il est en train de mettre en place les nouveaux éléments de sa politique économique.

(Intérim.)

URSS

LE REMPLACEMENT DU COMMANDANT DE LA MARINE DE GUERRE

La fin d'un « tsar »

L'amiral Gorchkov, commandant de la marine de guerre soviétique depuis 1956, a été remplacé par son adjoint, l'amiral Vladimir Tchernavine (*le Monde* du 12 décembre).

La valse des cadres atteint à son tour le haut commandement militaire soviétique, qui semble être traité avec la même désinvolture que certains civils. Comme dans le *cas du général Epichev, le chef de la* direction politique de l'armée remplacé en juillet après un règne de vingt-trois ans, c'est « par la bande », à l'occasion d'un communiqué de routine et sans l'ombre d'un remerciement, que l'on apprend l'éviction du « tsar » de la marine soviétique, de celui en qui ses pairs à l'étranger n'hésitaient pas à voir le créateur d'un instrument entièrement nouveau de la puissance militaire de l'URSS et de sa projection à l'extérieur.

A l'âge de soixante-quinze ans, en effet, Serguei Gorchkov a passé autant de temps au commandement de la marine (trente ans, à un mois près) que dans toute sa carrière antérieure dans ce même corps de troupe. Né en 1910, il entre dans la marine à dix-sept ans et se distingue pendant la guerre à la tête de la flotille de la mer d'Azov, puis du Danube. Dès 1951, il prend le commandement de la flotte de la mer Noire (l'une des plus importantes à l'époque) et devient cinq ans plus tard, en janvier 1956, commandant en chef de la marine, ce qui lui vaut d'accéder un mois plus tard, au vingtième congrès, au rang de membre suppléant du comité central du parti (il sera titulaire au congrès suivant).

Le poste est important, mais l'environnement politique est difficile : Khrouchtchev ne croit qu'aux fusées et n'a que mépris pour la marine, qu'il parle parfois d'envoyer à la ferraille. En 1962, d'ailleurs, *l'amiral Gorchkov est symboliquement* rétrogradé du rang de premier vice-ministre à celui de simple vice-ministre de la défense. Il le restera jusqu'à ces derniers jours, comme *tous les chefs des principales* branches des forces *armées, mais dans* des conditions beaucoup plus satisfaisantes : avec l'arrivée de Brejnev au pouvoir, tout l'appareil militaire va recevoir des crédits quasiment *illimités, mais particulièrement* la marine, qui, de simple force de défense côtière, va devenir une véritable flotte océanique, comme vont le démontrer plusieurs grandes *manœuvres des années 70.*

L'amiral Gorchkov — *qui a été* promu en 1967 au plus haut grade possible dans la marine, celui d'amiral de la flotte de l'Union soviétique *et est ainsi devenu l'équivalent des* maréchaux — équipe ses forces de croiseurs lance-missiles, d'une armada de sous-marins nucléaires d'attaque, puis de porte-avions, ces *mêmes bâtiments que Khrouchtchev* qualifiait de *« cercueils volants »*. Certes, il est encore loin d'avoir égalé la puissance et la mobilité de la marine américaine, mais c'était sans doute *là* son ambition, et le résultat obtenu reste considérable.

Son départ allonge la liste des changements décidés cette année dans le haut commandement militaire soviétique : depuis le mois de juillet, date à laquelle M. Gorbatchev s'était adressé à Minsk aux cadres de l'armée, les chefs de la direction politique, des fusées stratégiques, des forces *soviétiques* en RDA, en Pologne et en Hongrie, ainsi que les commandants des principales régions militaires (Moscou et Biélorussie notamment) ont été remplacés. Tout au sommet, en revanche, les ministres et premiers vice-ministres de la défense restent ceux que Constantin Tchernenko avait mis en place, et l'on ignore toujours l'affectation et le statut exact du maréchal Ogarkov, remplacé à la tête de l'état-major général il y a un peu plus d'un an.

MICHEL TATU.

Pologne

LE PRÉSIDENT DU CONGRÈS JUIF MONDIAL EST ARRIVÉ A VARSOVIE

Le président du Congrès juif mondial, M. Edgar Bronfman, est arrivé, le mercredi 11 décembre, dans la capitale polonaise, à l'occasion du trente-cinquième anniversaire de la fondation du Théâtre juif de Varsovie, et pour répondre à une invitation que lui avait faite le général Jaruzelski lors d'une rencontre, à New-York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre dernier.

M. Bronfman, qui devait être reçu ce jeudi par le numéro un polonais, a démenti, à son arrivée à Varsovie, que son séjour soit lié d'une quelconque manière au problème de l'émigration des juifs d'URSS.

Selon des rumeurs répandues à Paris au moment de la visite du général Jaruzelski, ce séjour aurait été justifié par une vaste négociation sur les juifs soviétiques où auraient été impliqués non seulement les Américains et les Soviétiques, mais aussi M. Mitterrand et le général Jaruzelski. De source française, on a déjà démenti que cette question ait été même évoquée au cours du séjour du général Jaruzelski à Paris.

Selon le major Gornicki, conseiller du général Jaruzelski, les entretiens de M. Bronfman seront centrés sur la protection et la conservation de la culture judaïque, des cimetières et des monuments juifs en Pologne. Quant à M. Bronfman, il a lui-même déclaré : *« Je suis venu à Varsovie pour régler des problèmes concernant uniquement les juifs de Pologne. »*

Mme JARUZELSKI VUE PAR Mme BRANDT

Mme Brigitte Brandt, qui vient de passer trois jours à Varsovie avec son mari, l'ancien chancelier Willy Brandt (*le Monde* du 10 décembre), a rendu compte en termes particulièrement chaleureux de l'impression que lui a faite l'épouse du général Jaruzelski. Dans un article écrit pour le quotidien à grand tirage *Bild Zeitung*, Mme Brandt explique que la personnalité de Mme Barbara Jaruzelski a été pour elle *« la plus grande surprise »* de son séjour. *« Elle est très attrayante, grande, mince et blonde, avec des yeux sombres et un regard chaud. »* Mme Brandt ajoute que l'épouse du premier secrétaire parle un allemand remarquable (elle enseigne l'allemand à l'université de Varsovie) et est particulièrement férue de Schiller et du romancier contemporain Heinrich Böll. Mme Brandt a annoncé qu'elle allait d'ailleurs envoyer à Mme Jaruzelski les œuvres complètes d'Heinrich Böll, parce qu'*« on ne peut pas les trouver en Pologne »*. — *(UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Attentats à Kaboul

Islamabad. — Neuf personnes ont été tuées et soixante-quinze blessées dans deux attentats à la bombe, les 8 et 9 décembre, dans la capitale afghane, a annoncé, mercredi 11 décembre, Radio-Kaboul. La première bombe a explosé le matin devant un institut météorologique, tuant neuf personnes et en blessant cinquante-quatre. La seconde a blessé neuf étudiants à l'institut polytechnique de Kaboul vers midi. Les bâtiments ont été endommagés et les coupables des attentats n'ont pas été trouvés. Radio-Kaboul a également annoncé la condamnation à mort de cinq membres du Jemiat Islami, l'une des principales organisations de la guérilla musulmane, accusés d'avoir commis des attentats dans la capitale. D'autre part, des sources proches des moudjahidines ont fait état mercredi de très fortes concentrations de troupes soviéto-afghanes dans la ville de Kandahar, au sud du pays. Ces sources s'attendent à une opération d'envergure dans cette région, où de nombreux combats ont eu lieu ces derniers temps. — *(AFP.)*

CHINE

Pékin proteste contre l'amendement Glenn

Pékin. — La Chine juge *« inacceptable »* toute clause unilatérale ajoutée à l'accord nucléaire sino-américain signé en juillet dernier, a déclaré, le mercredi 11 décembre, un porte-parole officiel. Cette réaction fait suite à l'adoption, lundi, par le Sénat des Etats-Unis, d'un amendement restrictif soumis par le sénateur John Glenn et visant à éviter toute prolifération nucléaire de type militaire. Ce texte, qui a désormais force de loi, fait notamment dépendre les fournitures de matériels et de technologies américaines à usage nucléaire destinées aux Chinois de l'acceptation par Pékin de contrôles internationaux. Dans le traité signé en juillet par le président Reagan, les Etats-Unis se satisfaisaient essentiellement en la matière d'engagements verbaux des dirigeants chinois. — *(AFP, UPI.)*

S E U I L

ASIE

Philippines

L'opposition réconciliée fait campagne contre M. Marcos

De notre envoyé spécial

Manille. — A la dernière minute, l'opposition philippine a réussi à unir ses forces pour les élections présidentielles du 7 février, face au président Marcos qui brigue un quatrième mandat. Une heure avant la clôture de l'enregistrement des candidatures, mercredi 11 février à minuit, Mme Corazon Aquino, veuve du principal adversaire du régime, assassiné en août 1983 sur l'aéroport de Manille, et le sénateur Salvador Laurel, qui ces derniers jours avaient fait acte de candidature séparément, sont parvenus à un accord : Mme Aquino (« Cory » pour les Philippins) se présente comme candidate à la présidence de la République, tandis que M. Laurel, dit « Doy », sacrifiant, dit-il, son ambition à l'intérêt de la nation, renonce à la plus haute fonction pour ne viser que la vice-présidence. Les deux candidats se présentent sous la bannière du Parti Unido (celui de M. Laurel). « Cory » et « Doy » doivent ouvrir ensemble ce jeudi leur campagne électorale commune dans la province de Batangas, fief du clan des Laurel.

« On y est arrivé », disait hier, dans un soupir, Cory en se rendant au bureau d'enregistrement. Ce matin, au cours d'une conférence de presse, le sénateur Laurel déclarait, dans une de ces formules théâtrales propres aux politiciens locaux, que le retrait de sa candidature à la présidence était son *« cadeau de Noël au peuple philippin »*. Mme Aquino, souriante et détendue, ajoutait : *« Les intérêts partisans ne doivent pas compromettre une unité de l'opposition qui est notre seule chance de victoire. »* Pour parvenir à cette union, Cory a dû renoncer à se présenter sous les couleurs du Parti PDP-Laban, *qui soutenait sa candidature.*

Depuis la semaine dernière, lorsque l'alliance Aquino-Laurel, qui aurait dû être formellement annoncée dimanche, se désintégra, l'amertume et la consternation régnaient dans les rangs de l'opposition. Combattre Marcos en rangs dispersés signifiait l'éparpillement des voix et encore moins de chance de remporter une victoire déjà loin d'être acquise. Aujourd'hui, l'opposition a remis sur pied le seul tandem qui puisse constituer une menace pour M. Marcos. L'alliance Cory-Doy combine, en effet, deux forces : la machine électorale de l'Unido, la principale formation d'opposition (57 sièges au Parlement) et le facteur émotionnel de la candidature d'une femme, qui est sans doute la plus connue des victimes du régime. La candidature Aquino donne à ces élections un air de croisade. *« Il faut muer les larmes en autant d'espoirs »*, nous disait « Cory » de sa voix à la fois douce et ferme.

Jusqu'à l'assassinat de son mari Benigno Aquino, « Cory » ne fut que la femme d'un politicien charismatique : elle se contentait d'être à ses côtés, notamment au cours des sept années qu'il passa dans les prisons de M. Marcos, et d'élever ses cinq enfants. Puis, le 21 août 1983, son univers a basculé. Aujourd'hui, « Cory », qui n'a jamais eu d'expérience politique et encore moins d'ambition, se trouve incarner l'espoir de beaucoup. Elle oppose au régime Marcos la détermination, l'innocence politique et, surtout, une qualité dont ni M. Marcos ni sa turbulante épouse, Imelda, ne peuvent *se prévaloir : l'intégrité morale.* Dans ce pays où les réactions émotionnelles sont aussi importantes que les motivations politiques, la candi*dature de « Cory » est un appel radi*cal au changement.

Le « parlement de la rue »

M. Marcos a perçu le danger que représente la combinaison Aquino-Laurel. Certes, « Doy » se bat avec les mêmes armes que les barons du régime : un puissant réseau de clientèles et un parti qui, quoique d'opposition, a une conception très traditionnelle du jeu politique. M. Laurel, qui a été membre du parti de M. Marcos, le KBL (Mouvement pour la nouvelle société), ne peut donner une image nouvelle de l'opposition. Avec « Cory » comme symbole de renouvellement et d'intégrité, la force de l'UNIDO peut cependant être décuplée. La veuve Aquino est, en effet, à même de mobiliser tous ceux qui, traditionnellement, manifestent leur opposition au régime en s'abstenant de voter, surtout ceux que l'on appelle le *« parlement de la rue »* : les diverses organisations qui, de l'extrême gauche au centre, sont apparues depuis l'assassinat d'Aquino et qui, notamment dans les villes, constituent des forces disponibles de plus en plus importantes. Mme Aquino a surtout le soutien de l'Eglise, la principale force sociale organisée aux Philippines. A titre individuel, sans engager formellement le clergé, le cardinal Sin ne cache pas ses sympathies pour « Cory » : c'est d'ailleurs après s'être longuement entretenue avec lui qu'elle a décidé de se présenter. Le cardinal, archevêque de Manille, ne serait pas étranger non plus à la décision de Laurel de mettre une sourdine à ses ambitions personnelles.

Le risque d'une alliance de l'opposition, et surtout la candidature de « Cory » Aquino, expliquent sans doute le choix quelque peu inattendu fait par M. Marcos de son candidat à la vice-présidence. M. Tolentino, ancien ministre des affaires étrangères, n'est ni une personnalité effacée ni un fidèle parmi les fidèles du régime. C'est l'un des rares membres du gouvernement que M. Marcos a démis de ses fonctions, en mars 1984, à la suite de différends nourris de propos acerbes de part et d'autre. Agé de soixante-quinze ans, mais plus vert d'allure que le président, M. Tolentino est un juriste qui s'est acquis la réputation de défenseur du droit. Il a critiqué certaines prérogatives du président, notamment l'amendement qui lui permet de légiférer par décret, ou encore ses pouvoirs discrétionnaires en matière de garde à vue. Ayant un moment hésité à rejoindre l'opposition, il est le seul membre du parti présidentiel (KBL) à avoir été élu à Manille lors des dernières élections.

Dans un souci évident d'apaiser les Etats-Unis, irrités par l'acquittement du général Ver, soupçonné d'avoir été à l'origine de l'assassinat de Benigno Aquino, et par sa réinstallation à la tête des forces armées, M. Marcos a choisi un homme assez apprécié des Américains et qui ne passe pas pour être l'une de ses « créatures ». Reste que M. Tolentino sait faire preuve de souplesse : n'accepte-t-il pas aujourd'hui d'être candidat à la vice-présidence dans des élections dont il fut l'un des premiers à affirmer qu'elles étaient inconstitutionnelles ? Les candidats sont en place, mais les jeux sont loin d'être faits. L'une des caractéristiques de l'intelligence politique de M. Marcos a toujours consisté à conserver le jeu ouvert le plus longtemps possible. Dans le cas de ces élections anticipées, décidées sous la pression américaine pour essayer de renforcer son pouvoir, il a encore dans sa manche une carte qu'il peut abattre s'il juge le tandem « Cory-Doy » trop menaçant : faire déclarer *les élections anticonstitutionnelles* par une Cour suprême où neuf juges sur dix lui sont favorables. S'il court le risque jusqu'au bout, il lui faudra *plus que jamais* recourir aux recettes électorales traditionnelles : la fraude, l'argent, voire la violence.

PHILIPPE PONS.

● *Cinq personnes ont été grièvement blessées* mercredi 11 décembre par l'explosion d'une bombe artisanale, lors d'une réunion d'opposants au gouvernement du président Marcos, à Baguio (nord des Philippines, à 200 kilomètres de Manille), rapporte jeudi le journal *le Bulletin*. Selon ce dernier, les blessés sont quatre militants de la Ligue des étudiants philippins et une dirigeante du Laban NG Bayan (LNB, Combat populaire). — *(AFP.)*



Vietnam

Des navettes pour réfugiés de la mer

De notre envoyé spécial

Bangkok. — Depuis quelques mois déjà, des groupes de réfugiés vietnamiens sont retrouvés sur des plages de Malaisie orientale, d'Indonésie et de la province thaïlandaise de Trat, sur le golfe de Siam, alors que, habituellement, les « réfugiés de la mer » accostent les plates-formes pétrolières du golfe, échouent leurs embarcations sur les côtes ou, plus rarement, sont recueillis par des navires en haute mer. Il se confirme aujourd'hui qu'un nombre indéterminé de réfugiés sont déposés par des bateaux qui repartent faire le plein au Vietnam.

Ces navettes — déjà rebaptisées ici le *« service ferry-boat »* — semblent relativement bien organisées, vraisemblablement à bord de petits bateaux puisque les groupes de réfugiés retrouvés sont, en général, formés d'une vingtaine ou d'une trentaine de personnes, rarement davantage. Pour pouvoir opérer, le « service » doit bénéficier de la complicité de la marine vietnamienne, chargée de la surveillance des côtes.

Selon les témoignages des intéressés, des Vietnamiens prennent également d'autres chemins pour tenter de s'exiler. Ils traversent la frontière cambodgienne, gagnent un port khmer avant de s'embarquer sur un bateau qui les dépose dans la province de Trat, frontalière du Cambodge. *« Cette solution offre trois avantages. Le parcours en mer est plus court, et les embarcations évitent les zones de piraterie. Enfin, ils n'ont pas à traverser, au Cambodge, la zone tenue par les Khmers rouges sur la frontière thaïlandaise. On cite des cas de réfugiés vietnamiens qui ont été brutalement massacrés par les Khmers rouges en tentant de gagner à pied la Thaïlande »*, indique une source diplomatique occidentale.

La découverte de ces navettes a, en tout cas, correspondu à une baisse sensible des actes de piraterie rapportés par les réfugiés de la mer. Le ministre indonésien des affaires étrangères aurait abordé la question des *« ferry-boat »* lorsqu'il a reçu, en septembre à Djakarta, son collègue vietnamien, N. Nguyên Cô Thach. Les Etats non communistes de la région se préoccupent, en effet, d'autant plus de l'afflux de réfugiés indochinois, auxquels ils n'accordent que le statut d'*« immigrants illégaux »*, que les pays d'*« accueil définitif »* — pour l'essentiel, occidentaux — en acceptent de moins en moins. Mais l'intervention indonésienne auprès des Vietnamiens est, jusqu'ici, demeurée sans effet, puisque les navettes se sont poursuivies depuis.

Les réfugiés vietnamiens de la mer parvenus à bon port s'annoncent aussi nombreux cette année qu'en 1984. Les statistiques officielles indiquent que 2 769 d'entre eux ont été recueillis en Thaïlande pendant les onze premiers mois de l'année, contre 2 898 pour les douze mois de 1984. Avec l'afflux attendu de décembre — la saison sèche, propice au voyage, est tardive cette année, — leur nombre devrait être légèrement supérieur à celui de l'an dernier. Dans l'ensemble de la région, 24 865 réfugiés de la mer avaient été recueillis en 1984 et, comme ils sont aussi nombreux cette année, rien ne laisse entrevoir la fin de cette fuite vers l'exil.

JEAN-CLAUDE POMONTI.





politique

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A TF 1

Qu'est-ce qui fait parler M. Mitterrand ?

M. Mitterrand participera le dimanche 15 décembre, sur TF1, à l'émission d'Yves Mourousi « Ça nous intéresse, monsieur le président », entre 20 heures et 21 heures. Le chef de l'Etat multiplie ses interventions et s'engage dans la campagne des élections législatives. Après sa conférence de presse du 21 novembre, il avait participé lundi à l'émission, « Découvertes » animée par Jean-Pierre Elkabbach sur Europe 1.

Qu'est-ce qui fait parler M. Mitterrand ? L'approche des élections législatives, bien entendu, et la conscience qu'il a, comme tous les socialistes sans doute, d'être l'atout principal de son propre camp.

Au mois de juin dernier, au plus fort de sa querelle avec le premier ministre, M. Lionel Jospin soutenait que le président de la République *« incarnait la majorité »* et proposait un dispositif de campagne à trois : *« Le président de la République, qui fixe les grandes orientations et reste notre leader ; le premier ministre qui dirige la politique gouvernementale ; le parti socialiste, qui appuie cette politique mais fait passer le message socialiste. C'est à ce dispositif qu'il faut se tenir, sinon on déséquilibre le tout. »*

Il y a eu, en effet *« déséquilibre »* de ce point de vue, parce que le premier ministre apparaissait autant comme le chef de la majorité que comme celui du gouvernement, et que le président de la République semblait décidé à rester en retrait. Depuis, M. Fabius a cédé du terrain, et le chef de l'Etat s'est avancé sur celui de la campagne électorale, au risque de provoquer un *« déséquilibre »* en sens inverse.

La démultiplication soudaine de M. Mitterrand présente, pour lui, deux dangers. D'abord celui de banaliser sa parole jusqu'à ce que son discours ne passe plus. M. Giscard d'Estaing, en son temps, n'avait pas su y résister, et M. Pierre Mauroy, premier ministre, s'y était usé. Sans doute, aux yeux de M. Mitterrand, ce risque-là n'est-il qu'infime au regard de la dilution de son message provoquée par le tapage orchestré autour de ses propres initiatives. Ce message – il faut défendre les acquis de la gauche et, de toute manière je resterai fidèle au poste après mars 1986 – a été étouffé lors de sa conférence de presse du 21 novembre par le débat sur la cinquième chaîne de télévision et, le 9 décembre à Europe 1, par le *« trouble »* semé à l'occasion de la visite à Paris du général Jaruzelski.

Ce *« mal étrange »*, comme dit M. Jean-Claude Gaudin (UDF), n'est pas tout à fait endigué. Il se diffuse encore parmi les socialistes, puisqu'il a atteint M. Joxe (*« troublé »* par le *« trouble »* du premier ministre), et que M. Poperen ne pense pas qu'il sera effacé de sitôt. M. Fabius, d'ailleurs, ne le combat pas à l'excès lorsqu'il déclare, comme il l'a fait mercredi 11 décembre à l'Assemblée nationale, qu'il n'existe pas le *« moindre écart »* entre la majorité, le gouvernement et le président de la République... pour affirmer que, cette année, les prix n'auront augmenté que de 4,8 %. En somme, les socialistes seraient d'accord à midi pour remarquer qu'il fait grand jour. Quant au reste, cela mérite un inventaire que le premier ministre n'a pas encore complètement dressé.

Deuxième risque pour M. Mitterrand : apparaître comme le chef d'un clan, à tel point que son sort serait lié au résultat des élections législatives. Le chef de l'Etat s'est efforcé de le conjurer en insistant plus jusqu'à présent, sur la pérennité de sa fonction et de son rôle de *« président de tous les Français »*, que sur son engagement personnel. A Europe 1, il a poussé jusqu'à la perfection le fragile équilibre entre ces deux faces de son personnage.

Selon les sondages, il a acquis suffisamment d'assurance pour l'avenir. Les Français préfèrent qu'il reste à l'Elysée. Fort de ce capital, il peut se permettre de se montrer un peu plus pour ce qu'il est aussi : le héraut des socialistes, y compris pour les temps difficiles de la campagne des législatives.

J.-Y. L.

LA PRÉPARATION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

Le « trouble » de M. Fabius : en parler ou pas ?

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 11 décembre, a préparé les débats du comité directeur qui se tiendra le samedi 14 décembre. Le « parlement » du PS devra adopter définitivement la plate-forme socialiste pour la prochaine législature. M. André Laignel, directeur de campagne du parti, fera le point. Les quelques difficultés qui subsistent dans la composition des listes législatives ou régionales seront probablement évoquées. Enfin, le comité directeur procédera à l'examen habituel de la *« situation politique générale »*.

Traditionnel, ce dernier volet est aussi, en l'occurrence, le plus délicat : les socialistes se réuniront dix jours après que M. Laurent Fabius a jeté son pavé dans la mare en s'avouant, devant les députés, *« troublé »* par la visite à l'Élysée du général Jaruzelski. Maintenant que l'épisode est officiellement clos, les socialistes doivent-ils en reparler ?

Oui, estime M. Jean Poperen, numéro deux du PS, qui n'imagine pas, a-t-il dit au bureau exécutif, que les socialistes effacent d'un trait de plume une affaire qui touche aux plus hauts intérêts de l'Etat. La plupart des membres du bureau exécutif semblent penser le contraire. M. Georges Sarre ne juge pas utile de rajouter des commentaires aux commentaires, tandis que M. Bernard Roman fait remarquer que l'ouverture d'un tel débat masquerait aux yeux de l'opinion l'adoption de la plate-forme socialiste.

Pour sa part, M. Lionel Jospin, qui ne souhaite pas que ce débat soit rouvert, reconnaît néanmoins qu'il aurait mauvaise grâce à demander aux autres de ne pas faire ce qu'il avait lui-même fait lors du « banquet des mille » de Château-Chinon (*le Monde* daté 8-9 décembre). M. Jospin a notamment affirmé : *« L'incident est clos. La présence politique du président est un motif pour le Parti de redoubler d'activité. Les éléments sont réunis pour une campagne active, intense, enthousiaste, accrocheuse. Nous ne devons pas nous créer de problèmes à nous-mêmes. »*

Le bureau exécutif a aussi débattu du projet de plate-forme rédigé par M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national chargé des études, à partir du document de travail présenté à la convention nationale des 9 et 10 novembre et amendé par elle (*le Monde* des 9 et 12 novembre). Considérablement raccourci, comme il était convenu, le projet tient désormais en onze feuillets serrés. Les têtes de chapitre : « Développer la solidarité » ; « Etendre les libertés » ; « Maîtriser notre avenir ».

Les membres du bureau exécutif ont apporté au texte une vingtaine d'amendements qui portent sur la forme, mais aussi sur le fond. Certaines formulations devront être précisées. Les membres du bureau exécutif ont demandé que la partie internationale soit étoffée. Sur quelques points, les dirigeants socialistes ont remarqué que le texte est en retrait sur l'avant-projet du mois de novembre. Ils ont demandé qu'on en revienne aux dispositions initiales.

C'est notamment le cas à propos des prélèvements obligatoires. La décision prise par M. François Mitterrand de réduire les prélèvements n'a jamais fait l'unanimité chez les socialistes, qui se contentaient, dans le texte de novembre, de souhaiter leur « stabilisation ».

Le texte présenté, mercredi, par M. Strauss-Kahn affirmait : *« L'extension de la solidarité que proposent les socialistes devra se faire par redéploiement de moyens existants. Notre ambition est d'obtenir sur la législature une stabilisation des prélèvements obligatoires, et, si possible, une diminution compatible avec la maîtrise des déficits publics et le respect des priorités de la modernisation, de l'emploi et de la solidarité. »* Cette formulation prudente, qui permettait d'éviter un décalage éventuel avec l'Elysée, pourrait être modifiée.

Les moyens de *« l'extension de la solidarité »* souhaitée par les socialistes restent essentiellement l'institution d'un revenu minimum garanti et un début de mise en place d'une *« répartition des coûts de la mutation »*. Cette formulation provisoire remplace la *« mutualisation des coûts de la mutation »* que prévoyait l'avant-projet.

Dans sa version actuelle, le texte rappelle la nécessité d'une *« croissance plus rapide »* et s'oppose à la *« dénationalisation des entreprises industrielles comme des banques »*, tout en affirmant : *« Un dispositif législatif approprié concernant les procédures de cessions et d'acquisitions devra être voté. »*

D'ici samedi, M. Strauss-Kahn modifiera son texte pour tenir compte des souhaits exprimés, le comité directeur restant maître du contenu et de la forme définitifs.

J.-L. A.

● *Guy Sorman : « La droite va se planter en 1986. »* – Dans un entretien accordé au mensuel *Actuel* du mois de décembre, Guy Sorman, auteur notamment de *la Solution libérale*, explique que *« mars 1986, c'est raté d'avance. La droite autoritaire va gouverner, et elle va échouer parce qu'elle sera complètement à contre-courant de l'opinion française »*. Selon lui, *« il faut liquider le socialisme étatique, liquider la droite autoritaire et*, ajoute-t-il, *on a une chance d'y parvenir dans la période 1986-1988, entre les élections législatives et l'élection présidentielle »*.

LE PREMIER MINISTRE RÉPOND A M. GAUDIN

« Incohérent » toi-même !

M. Jean-Claude Gaudin (UDF, Bouches-du-Rhône), a interrogé M. Laurent Fabius, mercredi 11 décembre à l'Assemblée nationale, pendant la séance consacrée aux questions d'actualité, sur *« le mal étrange qui a répandu la terreur dans les allées du pouvoir »*, la semaine dernière, mal dénommé *« trouble profond. »* M. Gaudin a non seulement demandé au premier ministre s'il était *« guéri »* de celui qu'a provoqué en lui la visite de M. Jaruzelski à Paris, mais il a aussi évoqué les déclarations de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, *« troublé »* par le *« trouble »* du premier ministre. Et celles de M. Jack Lang, ministre de la culture, qui a exprimé quelques divergences sur le cahier des charges de la cinquième chaîne de télévision.

M. Fabius a répondu que dans tous les domaines cités par son interlocuteur, ainsi que pour la défense, la politique sociale, ou sur le plan économique, *« l'équipe gouvernementale formait un tout »*. *« La majorité parlementaire la soutient,* a-t-il ajouté. *Et il n'existe pas le moindre écart entre la majorité, le gouvernement et le président de la République, quand il s'agit d'affirmer que cette année les prix auront augmenté seulement de 4,8 %. Ce qui n'était pas arrivé en France depuis dix-sept ans. »*

En retour, M. Fabius a ironisé sur la difficulté de l'opposition à assurer sa propre cohésion. La droite, selon lui *« parvient à n'être d'accord ni sur le calendrier ni sur l'objet réel des dénationalisations, ni sur l'objectif final de la réforme électorale, ni sur le point de savoir s'il faut diminuer l'impôt ou réduire le déficit budgétaire. Ni encore sur l'attitude à adopter envers le président de la République. »*

Il a conclu en adressant à M. Gaudin les vœux suivants : *« J'espère que les Français montreront à votre égard beaucoup de sollicitude, et vous laisseront très souvent dans l'opposition, pour que vous continuiez à y à œuvrer pour la cohésion des vôtres. »*

SIX MINISTRES FACE A CINQUANTE JEUNES

Le particulier « passe » mieux que le général

L'image d'une équipe gouvernementale efficace, soudée autour de son jeune premier ministre, doit être l'un des axes de la campagne électorale animée par M. Laurent Fabius. L'épisode polonais a sérieusement bousculé ce programme, en amenant plusieurs ministres à exprimer leur surprise, en privé, devant l'attitude du chef du gouvernement, et deux d'entre eux – M. Pierre Bérégovoy le 6 décembre et M. Pierre Joxe le 10 décembre – à se démarquer publiquement de M. Fabius, de la même manière que celui-ci s'était dissocié de M. François Mitterrand.

Il ne pouvait suffire d'une émission de radio pour réparer ce qu'une ébauche de crise au sommet de l'Etat avait mis à mal. Le « grand oral » auquel une cinquantaine de jeunes, sélectionnés par France-Inter et six des stations locales de Radio-France, ont soumis M. Fabius et cinq ministres, le mercredi 11 décembre, offrait, néanmoins, une occasion de tester ce thème de campagne, à la fois sur la forme et sur le fond.

Sur la forme, la question était de savoir comment mettre en scène, au mieux, cette idée d'une équipe au travail, proche des préoccupations quotidiennes des Français. Lycéens, apprentis, étudiants, salariés, chômeurs, « tucistes » ou tout récents chefs d'entreprise, les jeunes garçons et jeunes filles réunis par France-Inter ont fait preuve, après un bref moment de trac, d'une grande aisance à interpeller les ministres, ce qui est plutôt positif pour le gouvernement. La communication, toutefois, s'est établie sur la base de problèmes communs – ceux que rencontrent les jeunes et que les ministres s'efforcent de traiter – plutôt que des solutions apportées et de la politique d'ensemble dans laquelle elles s'inscrivent.

La difficulté pour M. Fabius et pour MM. Jean-Pierre Chevènement (éducation nationale), Jack Lang (culture), Michel Delebarre (travail), Alain Calmat (jeunesse et sports) et Mme Georgina Dufoix (affaires sociales) était là : faire le rapport entre la réponse au problème particulier qui motivait une question et les réponses générales qui forment la politique du gouvernement. L'intérêt de l'émission, pour les auditeurs, en dépendait. La capacité des ministres à parler avec des jeunes ne pouvait suffire à retenir l'attention pendant une heure et dix minutes.

Sur le fond, l'harmonie entre les objectifs privilégiés par les différents ministres est apparue clairement, M. Fabius veillant à dissiper les doutes qui pouvaient surgir sur ce point en expliquant les choix et en mettant en lumière la cohérence de l'action gouvernementale. Aucun sujet « sensible » n'étant soulevé par les questionneurs – celui de la cinquième chaîne de télévision a été tout juste effleuré, – l'exercice n'était pas trop difficile.

« Communicatifs » avec leurs interlocuteurs, les ministres ont-ils montré qu'ils le sont aussi entre eux et avec le premier d'entre eux ? *C'est moins sûr. Cohérents ?* Sans doute. Chaleureux ? Voire...

P. J.

POLITIQUE

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

AU SÉNAT

Comment s'accommoder de l'« oursin »...

L'« oursin » selon la formule de M. Philippe Sauzay, collaborateur de M. Giscard d'Estaing, se retrouve au Sénat depuis que l'Assemblée nationale a adopté les deux textes relatifs à la limitation du cumul des mandats. L'opposition, majoritaire au palais du Luxembourg, étudie la tactique la plus appropriée pour se prononcer sur cette réforme à laquelle elle ne veut pas apparaître hostile aux yeux de l'opinion publique.

L'acceptation par l'ensemble des groupes de la majorité sénatoriale du choix, comme rapporteur, de M. Pierre Salvi (Union centriste, Val-d'Oise), qui n'a jamais caché sa faveur pour une telle limitation, pouvait être interprétée comme un signe d'ouverture vers les intentions du gouvernement. La commission des lois, réunie mercredi 11 décembre, a approuvé — socialistes et communistes s'abstenant — les trois amendements présentés par son rapporteur.

Les modifications souhaitées visent à exclure les fonctions de président de communauté urbaine de la comptabilité limitative des mandats, à porter de 9 000 à 30 000 habitants le seuil minimum de population impliquant la prise en compte du mandat de maire dans le calcul des mandats concernés, et à reporter l'application de la réforme à un an après la promulgation des deux lois. Sur ce point, le système retenu par la commission sénatoriale vise à différer le déclenchement du mécanisme de limitation des mandats, et à laisser, à partir de ce moment, tout mandat entamé aller jusqu'à son terme.

La majorité sénatoriale argue du contentieux électoral et du nombre important de scrutins partiels que, selon elle, l'application de la réforme entraînerait inévitablement au lendemain des scrutins de mars prochain. En outre, ses représentants font observer que M. François Mitterrand, dans une proposition de loi datant de 1979, prévoyait un semblable étalement de l'application des règles limitant le cumul des mandats électifs.

Pour la majorité sénatoriale, ces trois revendications sont « in-négociables ». C'est-à-dire qu'elle attend du gouvernement et de la majorité socialiste de l'Assemblée nationale un « pas » qui signifierait, selon elle, que dans l'esprit des socialistes, il n'y a pas d'arrière-pensées politiciennes. Un « pas » auquel, en tout état de cause, elle n'entend pas renoncer.

Baux commerciaux

Le Sénat a, d'autre part, terminé, mercredi 11 décembre, l'examen commencé la veille du projet de loi relatif aux baux commerciaux (*le Monde* du 28 novembre). La *majorité sénatoriale, qui s'était prononcée* en faveur d'une libéralisation de la fixation des prix et des marges des biens et services, à compter du *1er janvier 1987, et de l'abrogation* des ordonnances de 1945, a manifesté de nouveau son refus de la *« logique du dirigisme économique »*, comme l'a expliqué M. Jean Arthuis (Un. cent., Mayenne), rapporteur de la commission des lois. La majorité sénatoriale, sur sa proposition, a prévu la suppression, au 1er janvier 1987, du mécanisme, institué en 1975, qui permet au gouvernement de fixer le coefficient maximum d'augmentation des loyers des baux commerciaux. Elle a consenti à ce que ce système soit reconduit encore un an. Elle s'est opposée en revanche, à ce que soit fixée une limite d'augmentation pour les loyers des locaux professionnels, des garages et des locations saisonnières.

Le texte prévoit également d'instituer le crédit-bail pour l'acquisition d'un fonds de commerce. Tout en approuvant le principe, M. Arthuis a demandé que cette réforme soit assortie de mesures d'accompagnement, notamment d'ordre fiscal, et il a fait adopter un amendement supprimant l'interdiction de « lease back », initialement prévue par le gouvernement. M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat chargé du commerce et de l'artisanat, a fait approuver, de son côté, un amendement prolongeant d'un an la durée des fonctions des juges titulaires des tribunaux de commerce, afin de donner aux juridictions consulaires la possibilité de mettre en œuvre la loi relative au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises.

A. Ch.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les dernières dispositions sociales : des alcooliques au volant aux « ambassadeurs politiques »...

Le gouvernement a fait adopter, mercredi 11 décembre, par l'Assemblée nationale, un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social. Une telle voiture-balai permet traditionnellement à plusieurs ministères d'obtenir un texte législatif sur un point de détail qui ne justifie pas à lui seul un projet de loi. Certains se réveillent au dernier moment, et font ainsi approuver, discrètement, des dispositions que les commissions n'ont pas eu le temps d'étudier sérieusement. Les députés eux-mêmes profitent de l'occasion pour glisser quelques mesures auxquelles ils sont particulièrement attachés.

Cette fois, les élus socialistes ont réussi à obtenir que les chômeurs en fin de droits puissent bénéficier de l'assurance-invalidité (*le Monde* du 11 décembre). Ont été aussi approuvées des dispositions concernant l'attribution de la carte de priorité familiale, l'adoption d'enfants étrangers, la protection du titre de « diététicien », le calcul du prix de journée dans les centres d'aide par le travail, l'affiliation au seul régime social agricole des agriculteurs pratiquant le tourisme à la ferme, l'extension du champ d'applicaition de la loi sur la motivation des décisions administratives etc.

Ce texte contient également des mesures de portée plus générale.

● **Lutte contre la toxicomanie** : pour renforcer celle-ci, le projet gouvernemental *créait une nouvelle* incrimination spécifique pour les petits revendeurs. M. Gilbert Bonnemaison (PS, Seine-Saint-Denis), *rapporteur pour avis de la commission* des lois, a fait préciser que c'est *« l'offre et la cession »* de stupéfiants qui seraient punissables, mais que, même en cas d'utilisation de la procédure de la comparution immédiate, une enquête socioéducative devrait être effectuée *« car,* a-t-il dit, *si ces dispositions devaient aboutir à des emprisonnements à répétition, l'intérêt public n'y trouverait pas son compte »*. Ils est prévu, comme en matière de proxénétisme, la confiscation de tous les produits de l'infraction, c'est-à-dire *« l'argent procuré par le trafic, les produits résultants des vols et acquis contre la drogue et les objets recelés »*.

● **Conduite en état alcoolique** : au lendemain du week-end de la Toussaint, M. Laurent Fabius avait annoncé un renforcement de la lutte contre l'alcoolisme au volant. Aussi ce projet permet la confiscation immédiate par les forces de police du permis de conduire d'un conducteur dont *« les tests de dépistage (...) et le comportement permettent de présumer que celui-ci conduisait sous l'emprise d'un état alcoolique »*. Cette partie du projet a été adoptée à l'unanimité, M. Jean-Paul Fuchs (UDF, Haut-Rhin) regrettant simplement qu'un plan de lutte plus global ne soit pas mis au point. M. Bonnemaison a fait prévoir que le conducteur, s'il estime que la décision de suspension prise par le préfet, après le retrait immédiat par les forces de police, est *« excessive »*, pourra demander à être entendu par la commission de retrait du permis, qui, *elle-même, pourra demander au* préfet de *« modifier sa décision initiale »*.

● **Immigration outre-mer** : celle-ci devenant de plus en plus importante, le gouvernement a demandé, et obtenu, de disposer dans les départements d'outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon des mêmes possibilités de la contrôler qu'en métropole. M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), rapporteur de la commission des affaires sociales, aurait souhaité profiter de l'occasion pour étendre hors de la la métropole la nouvelle législation sur la carte unique de séjour. A la demande de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat aux personnes âgées, il a accepté de prévoir quelques exceptions. Ainsi, outre-mer, la carte de résidant vaudra aussi autorisation de travail, mais simplement dans le département où elle aura été délivrée.

A la demande du gouvernement, l'Assemblée a aussi décidé de supprimer outre-mer l'obligation d'avoir une activité salariée pour pouvoir toucher l'allocation logement.

● **Intégration dans la carrière diplomatique** : le projet gouvernemental *prévoyait* la possibilité de nommer « ministre plénipotentiaire » des non-fonctionnaires ayant exercé pendant au moins six mois les *fonctions de chef de mission* diplomatique (*le Monde* du 30 novembre). Cette disposition a été vivement contestée par l'opposition.

C'est *« un déni de justice, un défi à la justice et un scandale inacceptable »*, a déclaré M. Fuchs. M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne) y a vu la preuve des *« progrès de la politisation du ministère des relations extérieures depuis 1981. Des amis, voire des parents de nos gouvernants ont partout remplacé des diplomates de métier »*. Lui-même ancien diplomate, il s'est étonné que le gouvernement confie la diplomatie *« au maire d'une petite ville de province, à un député viticole, à un recalé du suffrage universel, à un journaliste en délicatesse avec sa rédaction, à un écrivain engagé »* et que, de surcroît, il veuille les titulariser. M. Paul Balmigère (PC, Hérault), a condamné, lui aussi, cette mesure qui témoigne, a-t-il dit, *« de la volonté d'accorder une protection à certains »*.

En réponse, M. Franceschi a affirmé que cette disposition ne porterait pas préjudice à la carrière des diplomates *« puisque des assurances ont été données quant à la création d'emplois nouveaux »*. Il a ajouté que le nombre de nominations de non-diplomates à des postes d'ambassadeur depuis 1981 *« a été bien inférieur à ce qu'il fut dans le passé »* et que le gouvernement n'a pas utilisé toutes les possibilités d'intégration à la carrière qu'offrent les lois en vigueur. Cette disposition du projet de loi a été adoptée par les seuls députés socialistes, ceux du RPR et de l'UDF votant contre, et ceux du PC ne prenant pas part au vote.

Th. B.

LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE

« Regardez comme les chiffres nous donnent raison... »

L'examen du collectif budgétaire — la loi de finances rectificative de fin d'année — est toujours l'occasion de tester la qualité des prévisions économiques et financières du gouvernement. Faussement modeste, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, a constaté que les chiffres qu'il présentait, mercredi 11 novembre, à l'Assemblée nationale pour le budget de 1985 se différenciaient peu de ceux qu'il avait proposés à l'automne 1984 : les recettes ne sont en diminution que de 0,3 %, les charges définitives *n'augmentant que de un peu plus de* 1 %, même si le déficit, lui, croît de 6,7 % pour atteindre 149,7 milliards de francs (*le Monde* du 28 novembre). *Aussi M. Christian Pierret* (PS, Vosges), rapporteur général de la commission des finances, a-t-il pu dire de ce collectif qu'il était *« plus une loi d'ajustement qu'une loi d'aménagement »*. L'opposition n'a pas été convaincue pour autant. Bien au contraire. Une fois encore, M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) a parlé de *« volonté délibérée de dissimulation des déficits »* pour donner *« aux Français l'illusion d'une gestion rigoriste et laisser à la future majorité l'héritage des déficits réels et occultes »*. Sur le même ton, M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) a parlé d'*« artifices »*. Et comme le secrétaire d'Etat lui faisait remarquer : *« Vous doutiez de nos prévisions, mais regardez comme les derniers chiffres nous donnent raison pour l'inflation »*, il lui a répondu : *« Il n'est pas décent de nous jouer sans arrêt le disque de l'indice des prix. »* Logiquement, le RPR et l'UDF comme le PC ont donc voté contre ce projet de loi.

Le gouvernement, il est vrai, a dû racler les fonds de tiroir pour faire face aux dépenses supplémentaires apparues depuis le début de l'année. Il va, par exemple, économiser un peu plus de 2 milliards de francs, malgré les critiques de M. Dominique Frelaut (PC, Hauts-de-Seine) au détriment de la caisse de retraite des agents des collectivités locales.

Le budget général va ainsi rembourser au budget des PTT 2,4 milliards de francs. En effet, si le Conseil constitutionnel, contrairement à ce que pensait la droite, a estimé que l'Etat pouvait bien demander une contribution aux PTT, il a précisé que ce ne pouvait être le cas que si ce budget annexe dégageait un exédent ; or il n'y a pas eu de bénéfice en 1982 et celui de 1983 ne permettait pas de payer une contribution aussi élevée que prévue.

M. Pierret, lui-même, n'approuve pas tout à fait la manière dont est exécutée la loi de finances ; une fois encore, il a mis en cause l'importance des reports de crédits d'une année sur l'autre — particulièrement pour les dépenses en capital (*« l'exercice 1985 est, sur ce point, un exemple à ne pas suivre »*, a-t-il dit) — et des dépassements de crédits qu'il est demandé au Parlement de ratifier dans ce collectif. Sans contester ces errements, M. Emmanuelli a tenu à les relativiser puisque les dépassements de crédits ne représentent que 500 millions de francs. D'ailleurs, pour lui, ce collectif ne peut être que *« sincère »* puisque le gouvernement s'est engagé à rendre publics les chiffres définitifs de son exécution avant les élections de mars prochain.

Mais l'indifférence dans laquelle ce collectif a été adopté par les députés socialistes confirme que, si les élus s'intéressent au vote de la loi de finances, ils ne surveillent que peu son exécution.

Th. B.

● *Dotation d'équipement.* — L'Assemblée nationale, le mercredi 11 décembre, a définitivement adopté le projet de loi réformant la dotation globale d'équipement que le Sénat, par deux fois, a refusé d'examiner en votant une question préalable (*le Monde* du 8 novembre). Les députés socialistes ont donc approuvé ce texte qui supprime, pour les communes de moins de deux mille habitants, l'aide forfaitaire de l'Etat pour les équipements, en la remplaçant par le rétablissement de subventions spécifiques (*le Monde* des 6 septembre et 22 novembre). Comme lors des deux premières lectures, les élus du PC n'ont pas pris part au vote, ceux du RPR et de l'UDF ont voté contre ce projet.

M. JOXE CONFIRME L'EXISTENCE DE MILICES PRIVÉES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Répondant à une question posée par M. Roch Pidjot, député indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, le ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a confirmé l'existence, dans ce territoire, de milices privées. *« Les services de police ont reçu des instructions fermes de ne pas laisser des groupes d'autodéfense usurper les missions de la police,* a-t-il notamment déclaré. *Certains ont tenté de le faire ; des contrôles routiers ont permis d'interpeller des individus et de trouver dans les véhicules occupés par eux des armes par destination et même des armes de sixième catégorie. Toutes les personnes interpellées ont été déférées au parquet et sérieusement mises en garde. »*

M. Joxe a cité en exemple le cas du contrôle d'une camionnette à bord de laquelle se trouvaient neuf personnes qui *« ont déclaré, à l'époque, faire partie du service de sécurité du gouvernement territorial, faisant une mission de surveillance. A bord, il y avait cinq matraques, une hachette et plusieurs instruments contondants ». « Il y a d'autres exemples,* a ajouté le ministre, *où l'on trouve le même genre d'équipe à bord du même genre de véhicule pouvant transporter six ou sept personnes. »* M. Joxe a souligné que *« ce genre d'équipées et d'équipages diminuent à la suite du renforcement des contrôles routiers »*, à Nouméa et aux alentours.

Le débat au PR

QUE FAIRE EN 1986 ?

Les barristes du PR, qui, après le conseil national de leur parti à Orléans, le 23 novembre, avaient regretté que les choix stratégiques du Parti républicain ne soient pas discutés, se félicitent aujourd'hui qu'un tel débat ait pu être engagé lors de la dernière réunion du bureau politique, mercredi 11 décembre.

« François Léotard s'est montré très ouvert au dialogue », disent-ils. Deux questions ont été notamment abordées. Celle du vote de confiance que le futur premier ministre d'un gouvernement de cohabitation pourrait demander à l'Assemblée nationale et celle de l'attitude des députés PR. *« Nous avons demandé à François Léotard qu'il se batte pied à pied pour que le premier ministre de la cohabitation n'use pas de l'article 49, alinéa 1 »*, explique M. Pascal Clément, député de la Loire. *« Ce vote de confiance ne pourrait que diviser le PR et l'UDF et rétablirait la IVe République »* estime-t-il.

Les représentants des barristes ont aussi insisté pour que soit *« préservée la liberté de vote »* des députés de cette future Assemblée, qu'il n'y ait pas de *« mandats impératifs »*, ce qui pourrait à terme *« signifier l'exclusion, du PR, de tous ceux qui ne suivraient pas les consignes de vote du bureau politique »*.

A ce bureau ne participaient pas MM. Michel d'Ornano et Alain Madelin, qui risquent fort de ne pas partager les analyses des barristes. Le débat sur la stratégie du PR n'en reste pas moins ouvert avec l'accord du secrétaire général, M. Léotard. Il est d'autant plus actuel que les candidats du PR pour les législatives sont convoqués à Paris le 23 décembre pour y recevoir leurs investitures et signer un certain nombre d'engagements qui restent à préciser.

C. F.-M.

Situations 86

Pyrénées-Orientales : le PS déchiré l'opposition menacée par le Front national

De notre correspondant

Perpignan. — C'est au PS que la division est à la fois la plus cruelle et la plus profonde, marquée au sein du même courant majoritaire (mitterrandiste). Contre 60 % des militants qui s'étaient prononcés pour M. Henri Sicre, maire du Ceret, conseiller général, la convention nationale a confirmé le choix de maintenir comme tête de liste pour les législatives Mme Renée Soum, député sortant, élue de 1981, avec la vague rose.

M. Sicre fait équipe avec, Pierre Estève, maire et conseiller général de Saint-Paul-de-Fenouillet, tandis que Mme Soum bénéficie du soutien du rocardien M. Michel Jomain, qui fut son opposant principal au sein du parti en 1981, et de celui de MM. Jospin et Poperen.

« Plus socialiste que moi, tu meurs », c'est sous ce titre que le combat se poursuit dans la presse locale par déclarations interposées. La fédération catalane du PS ne résistera pas longtemps à une telle empoignade au sommet. Les opposants à Mme Soum soulignent que, si elle a bien mené sa carrière parisienne, elle a négligé le plan local. La disparition de l'usine de poupées Bella est inscrite à son passif.

Autre sortant, le député communiste, André Tourné, qui, depuis la Libération, est élu plus que confortablement, face à toutes les sortes d'adversaires, par un électorat qui dépasse largement la base du PC dans le département, le changement de scrutin ne devrait toutefois pas l'inquiéter. Pour les législatives, M. Jean Vila, maire communiste de Cabestany, part au combat avec l'espoir de disposer du siège de M. André Tourné, qui se retirerait en cours de législature.

Restent deux sièges nouveaux. Ils peuvent revenir à la droite traditionnelle. Tout d'abord à M. Claude Barate, premier adjoint au maire de Perpignan, qui se tient prêt, avec l'aide de son parti, le RPR, pour succéder un jour à M. Paul Alduy. Mais le maire de Perpignan, sénateur (UDF), figure en tête de la liste d'opposition pour les régionales.

Au Parti républicain, M. Michel Bergaduer, secrétaire départemental, et Jacques Farran, président de la chambre de commerce et d'industrie, ont longuement ferraillé en coulisses. M. Farran devrait pouvoir être élu en second sur la liste d'opposition des législatives.

Enfin, le parti qui se veut le second dans le département, le Front national, compte dépasser, comme aux élections européennes, la barre des 20 %. Il est représenté par le capitaine Pierre Sergent aux législatives et par M. Jean-Antoine Armengol aux régionales.

JEAN-CLAUDE MARRE.

GERS : M. Mességué, tête d'une seconde liste d'opposition. — M. Maurice Mességué (div. opp.), maire de Fleurance, a annoncé qu'il sera candidat aux élections législatives. Il prendra la tête d'une seconde liste d'opposition puisque les instances nationales de l'UDF et du RPR ont conclu un accord sur une liste d'union conduite par M. Aymeri de Montesquiou (rad.). Cet accord *n'a pas fait l'unanimité* parmi les membres du RPR gersois, à commencer par M. Jean Dubos, qui, après avoir démissionné de la présidence de la fédération du RPR, a décidé de figurer en seconde position sur la liste de M. Maurice Mességué.

M. DEVAQUET CONDUIRA LA LISTE RPR DE PARIS AUX ÉLECTIONS RÉGIONALES

M. Alain Devaquet, maire du onzième arrondissement a, en définitive, accepté de conduire la liste du RPR à Paris pour les élections régionales du 16 mars prochain. A la fin de la semaine dernière M. Devaquet, qui fut secrétaire général du RPR de 1978 à 1979 et député de Paris de 1978 à 1981, avait refusé la place de tête de liste pour les élections régionales. Il voulait protester ainsi contre la proposition qui lui avait été faite d'être neuvième sur la liste des candidats aux élections législatives, c'est-à-dire en position non éligible.

Ce geste de mauvaise humeur a été effacé après une conversation avec M. Chirac qui a su convaincre M. Devaquet de diriger la liste régionale du RPR. Du même coup il assure son maintien à la mairie du onzième arrondissement où il a été élu en 1983.

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Élysée le mercredi 11 décembre 1985. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué suivant :

● LE DROIT DU TRAVAIL EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Les grands principes du droit du travail seront applicables en Polynésie française. Le secrétaire d'État chargé des départements et territoires d'outre-mer a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux principes généraux du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection et des tribunaux du travail en Polynésie française.

Ce texte a été préparé conformément à la loi du 6 septembre 1984 portant statut du territoire qui prévoit la compétence de l'Etat pour fixer les principes généraux du droit du travail et confie au territoire la compétence de droit commun en la matière. Il a donné lieu à une large consultation des autorités du territoire et des partenaires sociaux locaux et il reprend plusieurs propositions formulées par l'Assemblée territoriale.

Le projet de loi apporte des novations importantes au droit actuellement applicable. Elles concernent notamment l'hygiène et la sécurité, l'aide aux chômeurs, la représentation du personnel, le droit d'expression des salariés, le droit de grève, la formation professionnelle continue.

Par ailleurs, le projet fixe l'organisation et le fonctionnement de l'inspection du travail et des tribunaux du travail, ces derniers étant appelés à jouer le rôle des conseils de prud'hommes.

Il appartiendra au territoire, en vertu de son statut d'autonomie interne, de prendre les délibérations nécessaires à l'application de ces dispositions afin d'aboutir à la mise en place d'un véritable code du travail en Polynésie française.

● L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Madame le ministre de l'environnement a présenté au conseil des ministres une communication sur l'environnement urbain.

L'Etat apporte un appui important aux communes urbaines dans les différentes actions qu'elles mènent pour l'amélioration de leur environnement.

– Dans le domaine de la lutte contre le bruit, plus de 20 000 logements sociaux, situés dans des points noirs recensés en 1982, auront été protégés au cours du IXe Plan.

– La lutte contre la pollution de l'eau se développe : trente contrats d'agglomération, programmes pluriannuels d'action, sont en vigueur. Plusieurs dizaines d'autres sont à l'étude.

– Les actions de lutte contre la pollution de l'air (équipement des villes en réseaux de mesure, financement d'investissements de dépollution) ont permis de diminuer la pollution dans les villes d'environ 50 % au cours des dix dernières années.

– Pour le traitement des déchets, près de cinquante villes préparent avec l'Agence nationale pour l'élimination et la récupération des déchets (ANRED) des contrats « villes plus économes ».

Ces différentes actions ont représenté en 1985, pour l'Etat et ses établissements publics, un effort de l'ordre de 900 millions de francs. Cet effort sera poursuivi au même niveau en 1986.

Par ailleurs, le gouvernement soutiendra, par la signature de protocoles, les initiatives des communes qui mèneront une action d'ensemble d'amélioration de leur environnement.

● LA RECHERCHE DANS LES ÉCOLES D'INGÉNIEUR

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur la recherche dans les écoles d'ingénieur, préparée en concertation avec le ministre de l'éducation nationale.

I. – Depuis 1981, une action importante a été menée pour accroître le nombre d'ingénieurs ayant reçu une formation par la recherche :

– Accroissement des moyens financiers alloués aux écoles pour la recherche ; le budget de 1986 intensifie cet effort ;

– Intégration plus grande des élèves ingénieurs dans des équipes de recherche, par la création de pôles de formation d'ingénieurs sur les technologies diffusantes : huit pôles ont été mis en place en 1985 dans des disciplines comme les biotechnologies, l'intelligence artificielle ou la robotique ; dix autres seront lancés en 1986 ;

– Place accrue donnée à la recherche dans la formation des ingénieurs grâce à la multiplication des échanges avec les laboratoires, à l'intensification de la coopération entre écoles et universités et à l'aménagement des enseignements de troisième année. Avec le soutien financier de l'Etat, des conventions industrielles de formation par la recherche, associant un industriel, un laboratoire et un élève ingénieur pour permettre à celui-ci de préparer un doctorat tout en travaillant en entreprise, ont été mises en place : leur nombre, de trois cent soixante en 1984, sera progressivement porté à cinq cents.

II. – *Des initiatives nouvelles vont permettre d'amplifier les résultats obtenus.*

– Dans chaque école concernée devra exister une instance d'orientation et d'évaluation scientifique et technologique, comportant des personnalités extérieures.

– La fonction de direction des recherches sera organisée dans les écoles d'ingénieurs.

– Le développement des conventions entre écoles et organismes de recherche sera encouragé.

– La création d'universités de technologie et de centres polytechniques universitaires permettra d'augmenter sensiblement le nombre d'ingénieurs formés par la recherche.

– L'intégration des écoles d'ingénieurs dans des réseaux internationaux, notamment au niveau européen, sera soutenue.

● L'ORIENTATION DES JEUNES FILLES L'EMPLOI ET LA FORMATION DES FEMMES

Le ministre des droits de la femme a présenté au conseil des ministres une communication sur l'orientation scolaire des jeunes filles et sur l'emploi et la formation des femmes.

Pour lutter contre le chômage des femmes dont le taux reste plus élevé que le taux moyen national, pour améliorer leur insertion professionnelle et élever leur qualification dans toutes les spécialités technologiques, plusieurs séries de mesures ont été prises.

I. – *L'orientation scolaire :*

– Une convention a été conclue en 1985 avec le ministre de l'éducation nationale dans le but de diversifier les formations des jeunes filles dès le second degré.

– Une bourse de la vocation scientifique et technique des femmes a été créée par le ministre des droits de la femme. Elle permettra à cinquante lycéennes de première scientifique ou technique de recevoir une aide de 40000 francs pour poursuivre des études supérieures de niveau ingénieur ou chercheur.

– Une campagne de sensibilisation et d'information sera mise en œuvre au mois de janvier 1986 sur le thème « La technicienne ».

II. – *La formation professionnelle des femmes actives :*

– Des actions pilotes innovantes organisées dans le domaine des nouvelles technologies ont bénéficié à plus de 10000 femmes. Ces actions ont été démultipliées grâce à la conclusion de contrats de plan entre l'Etat et les régions.

– Les stages de mise à niveau organisés pour permettre l'accès des femmes aux formations qualifiantes de la filière électronique seront développés en 1986.

– Un programme spécifique de formation a été engagé et sera renforcé au profit des femmes les plus défavorisées (femmes seules, sans ressources ou percevant une allocation de parent isolé).

III. – *L'égalité professionnelle :*

– Conformément à la loi du 13 juillet 1983 relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, des rapports annuels sont désormais établis dans les entreprises sur la situation comparée des femmes et des hommes.

– Cinq grands groupes ont mis en œuvre les plans d'égalité prévus par la loi. D'autres plans sont en cours de négociation.

Une meilleure coordination à l'échelon régional de l'action des déléguées aux droits de la femme et du service public de l'emploi doit permettre le développement de nouvelles initiatives visant à favoriser la qualification professionnelle d'un nombre accru de femmes.

● LA PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ARBRE ET LA FORET

Le ministre délégué chargé de l'agriculture et de la forêt a présenté au conseil des ministres une communication relative à la préparation de la conférence internationale sur l'arbre et la forêt, dénommée « Silva », qui se tiendra à Paris les 5, 6 et 7 février prochain.

Cette conférence réunira, à l'initiative du président de la République, les chefs d'État ou de gouvernement et les ministres de dix-sept pays d'Europe occidentale et de vingt et un pays d'Afrique. Plusieurs organisations internationales y participeront.

Elle traitera à la fois des problèmes de la forêt sahélienne et de ceux des forêts de l'Europe du Nord. Trois objectifs sont visés :

– Une amélioration de la coopération entre les participants dans tous les domaines intéressant la forêt ;

– Un renforcement de l'aide spécifique des pays du Nord à ceux du Sud ;

– Un approfondissement de la coopération entre les pays industrialisés concernés par le problème du dépérissement des forêts de l'hémisphère Nord.

MESURES D'ORDRE INDIVIDUEL

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget,

– M. Jacques Roché, directeur, adjoint au directeur général des impôts, est nommé conseiller-maître à la Cour des comptes ;

– M. Robert Drapé, chef de service, est nommé directeur, adjoint au directeur général des impôts.

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice,

– M. André Holleaux, conseiller d'Etat, est réintégré dans ses fonctions et à son rang au Conseil d'Etat ;

– M. Jean Meric, conseiller d'Etat, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

Sur proposition du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports,

– M. Jean Dupuy est nommé directeur général de la Société nationale des chemins de fer français.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 30 mai 1984, le tribunal de grande instance de Paris a condamné M. Pierre PÉAN et la société Librairie Arthème Fayard à payer 50 000 F de dommages et intérêts à M. LAMBINET pour avoir fait figurer dans le livre Affaires africaines *des imputations diffamatoires et des inexactitudes concernant ce dernier. Cette décision a été confirmée par un arrêt de la cour d'appel de Paris en date du 12 novembre 1985.*

société

LES ARTISTES ET LES CAUSES HUMANITAIRES

Le salut par les planches

Coluche invite les pauvres dans les « restaurants du cœur ». Nastassja Kinski s'inquiète auprès de la Croix-Rouge à Genève de l'aide qu'elle peut apporter à ceux *« qui ont le droit de vivre et ne peuvent même pas vivre »*. Daniel Guichard réunit des fonds et achète un scanner pour un hôpital. Jane Birkin patronne la recherche sur la mœlle épinière. Rika Zaraï prodigue ses conseils de santé et vante *« les bienfaits de l'eau froide »*. Jean Richard et le Cirque Pinder offrent la recette d'une *représentation à la Ligue* contre le cancer : des artistes au chevet de toute détresse. Aujourd'hui, les stars mettant en scène de grandes causes humanitaires...

Le phénomène n'est pas nouveau. Les activité de Liv Ulmann en faveur de l'UNICEF sont connues. Il y a longtemps que les vedettes du spectacle aux Etats-Unis ont coutume de se mobiliser. Liz Taylor bataille conte le SIDA ; Paul Newman soutient l'association Sauvez les enfants ; Harry Belafonte travaille à la lutte contre la famine en Afrique ; Jerry Lewis collecte de l'argent pour des enfants malades ; Bruce Springsteen aide les chômeurs ; Warren Beaty milite contre le nucléaire et Robert Redford pour l'environnement ; Charlton Heston s'intéresse activement aux problèmes de défense.

Depuis quelques mois, le mouvement s'est singulièrement accéléré en France. Qu'est-ce qui fait donc courir ces amuseurs ? L'espoir d'un petit « coup de pub » toujours secourable ? Explication trop facile. A les écouter, quelque chose a dérangé leur vie. Line Renaud qui mène le combat contre le SIDA, a toujours scruté les signes de Dieu qu'elle nomme *« le grand coordinateur »*. Régine, depuis longtemps, met ses salles à la disposition de ceux qui luttent contre la toxicomanie. Valérie Lagrange n'a *pas été bouleversée* par hasard à la vue, sur son écran de télévision, des morts-vivants du camp de Korem en Ethiopie : la misère et la souffrance, elle y pense toujours. Les « paumés » des prisons ou des asiles l'empêchent, dit-elle, de dormir.

Il a tout de même fallu un choc. Pour Line Renaud, ce fut la mort de Camille, l'ami américain, vaincu par le SIDA, qui dort à présent sous un olivier, Hollywood à ses pieds. A l'enterrement, Line est invitée par Liz Taylor à un dîner de trois mille personnes pour soutenir la recherche sur cette maladie. Rock Hudson *vit* ses derniers jours. *« La mort de mon ami anonyme, et la maladie de son ami célèbre nous bouleversent. »* Line découvre en même temps le pouvoir de vedettes aimées ou admirées du public. *« Quand j'ai vu Shirley MacLaine embrasser publiquement un pasteur atteint du SIDA, je me suis dit que seuls les artistes peuvent avoir un tel impact. »*

> *La faim, la pauvreté, la drogue, le SIDA : les comédiens et les chanteurs jouent aujourd'hui de nouveaux rôles. Ils deviennent, avec sincérité souvent, des militants de grandes causes.*

Line veut d'abord renverser le tabou qui pèse sur cette nouvelle « maladie honteuse. » *« Non seulement on meurt du SIDA, mais on meurt coupable »*. Depuis octobre, la fille du camionneur d'Armentières, la meneuse de revue de Las Vegas a jeté son énergie dans la bataille. Elle a remué l'Institut Pasteur *(« Pour moi, la science, c'est Pasteur, et il fallait que les scientifiques soient d'accord »)*, convaincu la Fondation pour la recherche et obtenu le concours d'un magistrat de la Cour des comptes. Liz Taylor s'est déplacée pour assister le 26 novembre à son dîner de gala (*le Monde* du 28 novembre). Line se dépense beaucoup, dort quatre heures par nuit, recueille 870 000 F. *« Nous atteindrons le milliard de centimes »*, prédit-elle. Quand on évoque ses amitiés politiques – elle est membre du comité central du RPR –, elle évoque ses liens avec Mme Christine Gouze-Rénal, belle-sœur de François Mitterrand. Line l'infatigable tient le cap : *« Si l'on trouve un vaccin contre le SIDA, il aura,* dit-elle, *une goutte due aux artistes. »*

Tabous

Régine, depuis qu'elle a fondé il y a dix-huit mois SOS Drogue International a décidé d'y consacrer au moins un tiers de son temps. Rien ne l'arrête : *« J'ai l'habitude de réussir mes affaires. Celle-là aussi, je la réussirai. »* Un homme a abusé de sa confiance, pense-t-elle, leur relation tourne au procès. Tant pis. Des vêtements destinés à de jeunes toxicomanes s'égarent. Qu'importe. Ces accidents de parcours ne l'atteignent guère, compte tenu de l'enjeu : donner leur chance aux toxicomanes, leur réapprendre à travailler et à vivre.

Laurent Fabius ouvrira le colloque international qu'elle organise en février prochain à l'UNESCO, à Paris. M. Jacques Chirac met un local à sa disposition pour une permanence où les familles de toxicomanes pourront se confier, écouter. Elle projette la création d'un SOS-Téléphone et de Points parents. La très officielle mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie lui « prêtera » des éducateurs.

Alors seulement, Régine, qui amuse les nuits de l'argent et de la célébrité, parviendra à oublier, les confidences écoutées dans des centres de soins, les « day-tops » américains, où elle a constaté les dégâts de toutes les dépendances : drogue, prostitution. Oublier l'abîme où ce fils qu'elle avait eu trop jeune a failli sombrer. Oublier qu'il y a dix ans *« elle avait sur la drogue une position très dure »*. Que des êtres de paillettes et de larmes qu'elle connaît bien *« se détruisent alors qu'ils ont tout : beauté, richesse, intelligence »*.

Les 2 100 000 F qu'elle a déjà recueillis sont de première utilité. Mais *« l'argent ne change rien si les gens ne se mobilisent pas »*. Comme Line Renaud, Régine parle de tabou. Le tabou de la toxicomanie qu'elle veut briser en suscitant le dialogue. *« Quand des artistes font quelque chose, on en parle en famille. C'est comme ça qu'on osera parler de la drogue entre jeunes et parents. »* Voilà la porte que Régine Choukroun veut ouvrir et, comme elle dit, *« tenir ouverte »*.

Valérie Lagrange a déclenché l'opération Chanteurs sans frontières et anime la lutte contre la famine en Ethiopie – 2 milliards de centimes rassemblés. Elle a l'apparence d'une source qui sourd à mi-voix, mais un torrent est en elle.

Un après-midi de juin 1984, elle tombe sur un reportage télévisé sur le camp de Korem. Une demi-heure avec des agonisants, victimes de la sécheresse. Deux à trois cents morts chaque jour. *« C'est Auschwitz. Je n'ai jamais eu un choc aussi terrible. Je « chiale » pendant des heures. Je téléphone à des tas d'amis : Il faut faire quelque chose. »* Ce sera fait.

Quand elle y songe et cherche ce qui l'a poussée, Valérie Lagrange se souvient de mai 68, lorsqu'elle a *« compris qu'en se mettant ensemble on peut changer les choses »*. Elle s'inquiète de la vague qui a suivi : *« Le matérialisme, après l'idéalisme »*, mais elle pense que chez beaucoup d'individus sommeillent des attentes que les artistes peuvent réveiller.

Line, Régine et Valérie, chez ces trois femmes, au milieu de sentiments inévitablement mêlés comme dans toute action, domine l'allégro de la passion. Un coup de cœur chez la première, une blessure encore vive sous la froide assurance pour la deuxième et pour la troisième l'insoutenable vision de la souffrance. La recherche de publicité ? *« Le lendemain de l'émission de « Soir 3 » sur le SIDA, je pars pour les Etats-Unis pour plusieurs mois,* répond Line Renaud, *alors, la publicité !... »* Régine répète : *« Je veux devenir bonne, et je suis heureuse de m'être lancée dans cette affaire »*, et Valérie agrandit ses yeux couleur d'eau : *« Je me sens mieux à ma place. J'ai toujours été en porte à faux dans le métier, et il arrive un moment où faire des disques, ça paraît insuffisant. »*

CHARLES VIAL.

MÉDECINE

MALGRÉ L'AVIS DU COMITÉ NATIONAL D'ÉTHIQUE

Le gouvernement renonce à réglementer l'expérimentation des médicaments sur l'homme

Après bien des atermoiements, le gouvernement a décidé, en définitive, de renoncer à réglementer l'expérimentation du médicament sur l'homme. Cette décision est contraire à tout ce qui avait été annoncé sur ce thème depuis 1981. Elle est aussi contraire à l'avis, émis il y a un an, par le Comité national d'éthique. Ce Comité, qui tient à Paris les 6 et 7 décembre ses secondes journées annuelles, voit par là même son autorité remise en question.

Expérimenter les médicaments sur l'homme. Comment ? A quel prix ? A quelles fins ? Tout n'aura été, en définitive, qu'un joli débat académique puisque le gouvernement a décidé d'abandonner tout projet de réglementation par voie législative de cette activité – méconnue et illicite – qui soulève en France d'épineuses questions éthiques. Officiellement, c'est l'encombrement du calendrier parlementaire qui ne permettrait pas l'examen du texte avant mars 1986. En fait, ce texte, préparé avec soin par le secrétariat d'Etat à la santé, n'a jamais pu dépasser le stade des réunions interministérielles.

L'affaire, pourtant, semblait sur le point d'aboutir. Au départ – avant 1981, – le constat est unanimement partagé. L'expérimentation dès médicament, sur l'homme est, *en France*, totalement à revoir, notamment aux plans éthique et financier. En 1981, M. Jack Ralite, alors ministre de la santé, demande au professeur Jacques Dangoumau (Bordeaux) un rapport officiel sur cette question. Le rapport, publié en mai 1982, propose une profonde modification du système. Il souligne notamment la nécessité de recueillir systématiquement le *« consentement libre et éclairé »* des personnes sur lesquelles on expérimente. Un avant-projet de loi est alors mis en chantier au secrétariat d'Etat à la santé.

Parallèlement, un avis est demandé par le gouvernement au Comité national consultatif d'éthique. Un avis favorable est rendu en octobre de l'an dernier. Le Comité souligne aussi la nécessité d'une intervention du législateur pour les expérimentations sur l'homme sain. L'avant-projet de loi est alors modifié dans le sens souhaité par le Comité d'éthique, et, le 6 juin dernier, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, en communique publiquement les grandes lignes. Il est notamment *décidé de séparer les* expérimentations menées sur les malades et celles menées sur l'homme sain : seules ces dernières feront l'objet de réglementations (*le Monde* du 8 juin). Finalement, le texte de l'avant-projet de loi est *présenté le 10 octobre* 1985, lors d'une réunion du Groupe d'étude du droit médical organisée à l'Assemblée nationale (1).

Tout, depuis, est remis en question. En est-on arrivé là faute d'avoir su obtenir un accord total entre l'industrie pharmaceutique, les consommateurs, les médecins et le Comité national d'éthique ? Ou par crainte d'aborder un sujet délicat en période électorale ? Quoi qu'il en soit, le Comité national d'éthique ne manquera pas de percevoir dans cette affaire le faible pouvoir que lui confère son statut d'instance consultative.

JEAN-YVES NAU.

(1) « Etude chez l'homme du nouveau médicament. Aspects juridiques et éthiques », troisièmes Journées du Groupe d'étude du droit médical.

Paris en son dernier jardin

Les bateaux-mouches accosteront entre deux bâtiments circulaires encadrant un vaste embarcadère de pierre. A partir de cette entrée qui se veut majestueuse, on passera sous le portique monumental d'un viaduc ferroviaire pour déboucher par quelques degrés sur une pelouse sauvage de près de 400 mètres de long. Une prairie en pleine ville encadrée de jets d'eau et de canaux qui la protègeront tout en l'irriguant.

A droite, les façades de verre d'un immeuble miroir refléteront les verts et les bleus de ce grand espace de nature. A gauche, on s'enfoncera, au contraire, dans l'intimité d'une succession de salons de verdure encloisonnés de haies, de serres et de terrasses : autant d'enclos, autant d'ambiances végétales différentes. Au fond du parc, un mail foisonnera de jeux d'enfants. De là, on pénétrera par deux antennes végétales divergentes ponctuées de fontaines et de pièces d'eau dans l'épaisseur du quartier de Javel.

Tel sera dans cinq ans le jardin des Cévennes dessiné sur 15 hectares à l'emplacement de l'usine Citroën dans le quinzième arrondissement de Paris. Il y avait un siècle au moins que la capitale *ne s'était pas payé* le luxe d'un parc d'une telle dimension. Après un concours auquel soixante-deux équipes internationales ont participé, deux lauréats ont été proclamés *ex aequo*, vendredi 6 décembre, par le jury de la ville de Paris.

Les deux équipes (MM. Patrick Berger et Gilles Clément, d'une part, et MM. Jean-Pierre Viguier et Alain Provost, d'autre part) avaient pris un parti à peu près semblable et d'une qualité équivalente. Elles devront présenter un projet commun d'ici quelques mois. L'architecte Olivier-Clément Cacoub leur servira de coordinateur. Le parc sera ensuite réalisé par tranches à partir de 1987. L'inauguration des derniers parterres de fleurs est *prévue* pour 1991.

M. A.-R.



ÉDUCATION

● *Journée d'action du SNES.* – Pour obtenir *« une revalorisation des catégories d'enseignants les plus qualifiés »*, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES-FEN) a organisé mercredi 11 décembre, cinq rassemblements à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux et Rennes. Dans chaque ville des *manifestations* ont eu lieu. A Paris 1 200 agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement, venus des académies du Nord et de l'Est, ont défilé de la place de la République au Palais-Royal derrière les banderoles demandant une *« amélioration des conditions d'enseignement et des salaires »*.

● *Cinq lycéens condamnés pour fraude au baccalauréat.* – Cinq jeunes lycéens ont été condamnés pour fraude au baccalauréat, mercredi 11 décembre, par le tribunal correctionnel d'Orléans. Trois d'entre eux ont été condamnés chacun à quatorze mois d'emprisonnement avec sursis et 1 500 F d'amende pour avoir en 1983 et en 1984 dérobé des sujets dans les locaux du rectorat de l'académie d'Orléans-Tours. Un quatrième, bachelier depuis 1982, a été condamné à huit mois de prison avec sursis pour avoir participé au vol. Quant au dernier, il avait fraudé au bac 1984 en utilisant un poste « CB » relié à la voiture de son amie qui lui communiquait des renseignements. Il a été condamné à dix mois de suspension de permis de conduire et à un an d'interdiction d'examen.

● *Sciences : trois chercheurs pour deux.* – Le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, a confirmé que le transfert de chercheurs ou ingénieurs de recherche détachés de leur unité de recherche vers le monde de l'entreprise s'accompagnerait de leur remplacement dans la proportion de trois pour deux. Cette mesure ne concerne, pour le *moment, que quatre établissements :* le CNRS, l'INSERM, l'INRA et l'ORSTOM. A cette fin, cinquante nouveaux postes ont été réservés pour 1986.

DÉFENSE

M. Weinberger propose que les avions américains et européens soient équipés de pièces communes

Le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, a proposé à ses partenaires européens, y compris la France, de rendre leurs prochains avions de combat le plus « interopérables » possible, c'est-à-dire capables de manœuvrer ensemble en cas de conflit. Ce qui suppose que ces avions soient conçus, dès l'origine du projet, à partir de pièces communes aux différentes armées de l'air concernées de part et d'autre de l'Atlantique.

A l'occasion de son séjour, lundi 9 et mardi 10 décembre à Washington, le ministre français de la défense, M. Paul Quilès, a reçu de son collègue américain, M. Weinberger, une lettre par laquelle les Etats-Unis souhaitent rechercher avec leurs alliés européens les moyens d'améliorer l'« interopérabilité » de leurs programmes aéronautiques à l'horizon de 1995. Le secrétaire américain à la défense suggère la création d'un groupe de travail qui réunirait, à cet effet, la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne et l'Allemange fédérale.

Dans cette lettre, M. Weinberger rappelle que la France a, elle-même, proposé une participation de, ses industriels à la réalisation du projet d'un avion de combat (dit EFA) commun au Royaume-Uni, à l'Italie, à l'Espagne et à l'Allemagne fédérale, pour un montant de 5 à 10 %, en échange de la participation de ces quatre pays au programme français dérivé du Rafale de Dassault. C'est un engagement important de la France au renfort de l'alliance atlantique, estime M. Weinberger qui ajoute que cette initiative a des retombées non négligeables pour la sécurité de l'Otan.

Fort de cette appréciation, le secrétaire américain à la défense propose d'aller plus loin en cherchant à rendre « interopérables » les deux programmes européens (l'EFA et l'avion français) et les programmes américains qui verraient le jour pour 1995. Il précise, à l'intention de M. Quilès, que les Etats-Unis seraient prêts à coopérer avec les pays engagés dans ces deux projets en favorisant un accès mutuel à la technologie avancée et en éliminant les risques de concurrence inutile entre les programmes.

Concrètement, M. Weinberger imagine qu'une telle politique conduise à la production en commun de composants, de pièces ou de sous-ensembles qui se retrouveraient à bord des différents avions de combat en service de part et d'autre de l'Atlantique. Il s'agirait donc de *« participations industrielles croisées »* à la manière de ce qui se passe déjà dans l'industrie automobile.

« Interopérabilité »

L'« interopérabilité » se distingue de la standardisation des armements, qui suppose, au contraire, qu'un même avion équipe des armées de l'air différentes même si elles ont des besoins distincts. L'« interopérabilité » répond plutôt au souhait des états-majors de disposer, chacun, de leurs propres équipements à la condition qu'ils soient rendus aptes à travailler ensemble en cas de conflit éventuel pour des raisons de coût-efficacité. Elle porte donc, sur des pièces ou des sous-ensembles entrant dans la fabrication de matériels spécifiques à chaque utilisateur. L'avion français, l'EFA européen et les appareils américains seraient dotés de certains équipements les rendant « interopérables ».

M. Weinberger avait déjà fait cete proposition à la Grande-Bretagne et à l'Allemagne fédérale, engagées dans le programme EFA aux côtés de l'Italie et de l'Espagne. C'est la première fois, en revanche, qu'il adresse *une telle offre à la* France qui escompte, seule ou avec d'autres partenaires européens, mettre au point un avion de combat plus léger que l'EFA à partir de l'avion expérimental Rafale conçu par Dassault-Breguet et par la SNECMA. Le Rafale doit être officiellement présenté à la fin de cette semaine, à Paris, avant d'effectuer son premier vol en mai 1986.

Dans sa lettre à M. Quilès, le secrétaire américain à la défense suggère la constitution d'un groupe de travail qui jetterait les bases de cette coopération industrielle « croisée » entre les Etats-Unis, la France et le consortium européen des quatre pays. Pour la France, ce groupe de travail impliquerait des responsables de la Délégation générale à l'armement (DGA) chargée, au ministère de la défense, des problèmes technologiques et industriels ainsi que des problèmes de coopération internationale.

C'est l'été dernier que la France a renoncé à être associée à part entière au projet EFA, affirmant qu'il ne correspondait pas aux besoins de son armée de l'air et de son aéronavale, et lui préférant un programme national. Depuis, le chef de l'Etat français a estimé qu'il y avait place en Europe pour deux projets d'avions complémentaires et il a, alors, invité ses partenaires européens à tenter de mettre sur pied une collaboration, dite à géométrie variable, à partir d'une gamme d'appareils spécifiques.

JACQUES ISNARD.

EN BREF

● *Un wagon de la Banque de France vidé de son contenu par des malfaiteurs dans les Bouches-du-Rhône.* – Un train de messageries tractant plusieurs wagons dont un de la Banque de France a été attaqué par un commando de malfaiteurs entre Aubagne et La Ciotat (Bouches-du-Rhône) pendant la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 décembre.

Peu après minuit, deux individus armés et masqués ont fait irruption dans la locomotive du train 58 223. Les malfaiteurs, en menaçant les agents de conduite, ont fait stopper le convoi au kilomètre 31,500. Plusieurs complices, qui attendaient près de la voie ferrée, ont alors déchargé le wagon de la Banque de France qui transportait de l'argent liquide. Les agresseurs ont réussi à disparaître sans être inquiétés, avec le butin dont le montant n'est pas encore évalué.

● *Arrestation d'un responsable présumé de l'ETA.* – José Horma Santos, vingt-six ans, un responsable présumé du dernier noyau de l'ETA politico-militaire, a été arrêté à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques) et écroué, mardi 10 décembre, à Bayonne pour infraction à une interdiction de séjour.

Horma Santos tentait de reconstituer l'organisation « octavos » (« huitièmes »). Il ne subsiste, en effet, qu'une vingtaine de membres de l'ETA *politico-militaire*, dite « huitième assemblée » dont, à la suite de scissions successives, la plupart des militants ont abandonné la lutte armée. Horma Santos était assigné à résidence dans la région parisienne depuis janvier 1984, mais était rapidement entré dans la clandestinité.

JUSTICE

LE PROCÈS DES FAUSSES FACTURES DANS LA CONFECTION

Des peines de prison de deux à cinq ans ont été requises à l'encontre des organisateurs du trafic

Au cours du procès de la fausse facturation dans la confection asiatique (*le Monde* du 4 décembre) devant la trente et unième chambre du tribunal correctionnel de Paris, le substitut, M. Alain Blanchot, a requis, mardi 10 décembre, des peines de prison et des amendes pour faux et usage de faux, complicité d'escroquerie et recel.

Pour les organisateurs supposés du trafic, dont trois – MM. Chau Phat, Chau Yau et Chi Yok – étaient présents à l'audience, de deux à cinq ans d'emprisonnement. Pour quinze « facturiers », dont huit sont en fuite, deux ans, avec sursis selon l'appréciation du tribunal. Pour neuf bénéficiaires de ces factures, une amende d'au moins 100 000 francs et un emprisonnement d'au moins un an, assorti ou non de sursis. Pour trois gérants de paille, des amendes d'au moins 10 000 francs.

En ce qui concerne les banques, relaxe pour MM. Masahiro Sato et Jean Sipieter, cadres de la Bank of Tokyo, et appréciation laissée au tribunal pour une autre salariée de cet organisme. Deux ans d'emprisonnement et une amende d'au moins 50 000 francs pour M. Nhan Tong, faisant office de chef d'antenne à la Soficam, et accusé d'avoir reçu des pots-de-vin. Circonstances largement atténuantes pour une de ses collègues, Mlle Catherine Defrance, qui, certes, a avoué avoir reçu des cadeaux, mais n'avait pas, selon M. Blanchot, le pouvoir de clôturer les comptes suspects. Pour les dix autres salariés de banques (Socrédit, Soficam, Crédit du Nord, Société générale et Crédit lyonnais), peines de prison « *impérativement avec sursis* » assorties d'amendes (1).

L'argent sans odeur

En audience, le président Guy Joly a fait préciser à chacun la manière dont ce trafic fonctionnait. On a ainsi mieux compris le circuit que n'avait permis de le faire le premier procès jugé le 25 novembre dernier sur d'autres ramifications de ce même trafic.

Les factures « fictives » rendent passible l'escroquerie à la TVA. Les sociétés émettrices, dites « taxis », jouent les intermédiaires, moyennant commissions, entre les patrons du prêt-à-porter qui passent commande à moindre coût et les ateliers de couture plus ou moins clandestins. Au nom de la loi, les donneurs d'ouvrage sont en règle.

D'autre part, des intermédiaires « haut de gamme » ont assuré les liaisons entre le milieu asiatique et certains hommes d'affaires français. Ainsi Me Sabatier aurait-il, selon un prévenu, dispensé ses conseils, établi des statuts pour les sociétés taxis et fourni de bonnes adresses où ouvrir un compte bancaire. Me Sabatier serait actuellement en fuite aux Etats-Unis.

Les « taxis » ont donc ouvert des comptes bancaires commerciaux, au fonctionnement « anormal » selon l'accusation. Ces comptes n'enregistrent que des dépôts de chèques et des retraits d'espèces. Sans eux, le trafic n'est pas possible. A la barre, les salariés de banques inculpés déclarent avoir « ignoré » l'existence des comptes taxis jusqu'aux premières inculpations. « Faux », accuse le substitut, M. Alain Blanchot. Les banquiers connaissaient le fonctionnement normal de ces comptes. Ils ont continué à les gérer et à en assurer la trésorerie. Le substitut rappelle la mise en garde à l'encontre des « taxis » transmise dès le début d'avril aux dirigeants bancaires par l'Association française des banques. Dans ce contexte, il s'étonne qu'un responsable de cette association ait pu souligner, fin septembre, l'ignorance des banques en matière de comptes taxis. Quoi qu'il en soit, les prévenus à la barre témoignent des mesures prises depuis l'annonce des inculpations. Désormais, on surveille, et parfois on clôture, le compte suspect. De quoi satisfaire la puissance publique : le substitut s'en est d'ailleurs félicité. Pour lui, l'objectif majeur des trafiquants est en effet de « *se procurer des espèces* » par le biais des banques.

Et le montant des espèces qui ont circulé dans ce trafic est très élevé : au total il s'agirait, en deux ans, d'une somme de 25 milliards de centimes, équivalant en termes de confection à trois millions de vêtements. L'argent liquide obtenu grâce aux comptes taxis n'a plus d'odeur. Il peut alors financer d'autres affaires occultes. C'est la thèse soutenue par l'accusation.

De fait, en audience, certains prévenus ont conforté cette analyse. Par exemple, la SARL Enrat, spécialisée dans l'import-export et installée à Paris, avait quelques intérêts dans la confection. M. Chau Yau, son gérant, d'origine cambodgienne, servait de banquier aux sociétés taxis. Il aurait notamment acheté à une société de confection pour 600 000 francs de saphirs et de rubis de plusieurs carats, ce que nie le responsable de cette société.

Il reste probable que cet argent sans odeur trouve bien d'autres utilisations.

DANIELLE ROUARD.

(1) Les six organismes bancaires mis en cause avaient été cités comme civilement responsables des actes de leurs préposés inculpés. Le Trésor s'était constitué partie civile pour le préjudice causé par une escroquerie à la TVA d'un montant de 116 929 697 francs. Me Urbino-Soulier, avocat du Trésor, a requis une amende de 10 000 francs pour chaque prévenu reconnu coupable de faux et usage de faux. L'Etat se réservant de réclamer par ses voies propres les réparations financières du préjudice.

POUR FRAUDE FISCALE

Gérard de Villiers condamné à six mois de prison ferme

La 11e chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Pierre Culié, a condamné, mercredi 11 décembre, M. Gérard de Villiers, à six mois de prison pour fraude fiscale. Il était reproché au créateur et auteur de la série « SAS » d'avoir dissimulé à l'administration fiscale, pour les années 1978, 1979, 1980, une somme d'environ 29 millions de francs. Cette dissimulation concernait à la fois les revenus propres perçus par le prévenu et des montants de TVA dus par trois sociétés, dont le tribunal a estimé que M. de Villiers était le dirigeant de fait.

Selon l'accusation – dont le jugement a confirmé les arguments – ces sociétés établies, d'abord au Liechtenstein et en Suisse, avaient été constituées dans le seul but de *faire passer sur leurs comptes 75 %* des droits d'auteur que touchait M. de Villiers, ces droits, pour les années 1978, 1979, 1980, allant de l'ordre de 8 à 9 millions de francs par an.

Le tribunal n'a pas admis les explications données par l'inculpé, selon lesquelles les sommes versées aux trois sociétés rétribuaient des idées littéraires, et la promotion des « SAS ».

Le jugement relève que ces *sociétés contribuaient* d'ailleurs au train de vie personnel de M. de Villiers, puisque ces sociétés avaient payé, notamment, l'achat d'un appartement parisien de 5 200 000 francs, la location d'un yacht et les salaires d'une importante domesticité. Il en a tiré la conclusion qu'il s'agissait bien là d'une « *fiction instituée pour la seule commodité du prévenu et à sa totale discrétion.* »

En conclusion, le jugement relève que « *la persistance de la volonté de fraude, malgré les avertissements reçus et le niveau exceptionnel des ressources, justifie l'application d'une peine d'emprisonnement ferme.* »

Jugés avec M. de Villiers, MM. François Kulterer et Pierre Chatoux, qui furent successivement les PDG des sociétés en cause, ont été condamnés respectivement à six mois de prison avec sursis et *20 000 francs d'amende.*

La condamnation à une peine ferme de M. Gérard de Villiers n'ayant pas été assortie d'un mandat de dépôt à l'audience, celui-ci demeure *libre : il a d'ailleurs déjà* interjeté appel.

J.-M. Th.

APRÈS SEPT MOIS DE PRISON

Une mère de famille est graciée par le président de la République

Une mère de onze enfants, âgée de quarante-sept ans, Mme Colette Guillebaud, condamnée à deux ans d'emprisonnement ferme pour trois chèques sans provision d'un montant total de 21 000 francs, a été grâciée par M. François Mitterrand, après avoir passé sept mois en prison.

Mme Colette Guillebaud a quitté, le 6 décembre, la prison-hôpital de Fresnes où elle était en traitement pour hypertension artérielle et a pu regagner, dans la soirée, son appartement marseillais où son époux et les cinq enfants qui sont encore à sa charge l'attendaient.

Il y a quelques années, l'un des *onze enfants de M. et Mme Guillebaud* était gravement blessé dans un accident *de la route près de Lyon.* Après plusieurs mois de soins, les médecins lui conseillèrent de pratiquer la gymnastique en piscine pour achever sa rééducation. Mme Guillebaud, en invalidité depuis 1975, loua alors une villa avec piscine près de Nice pour un loyer bien au-dessus de ses moyens : 7 000 francs par mois.

Les trois termes successifs furent payés avec des chèques sans provision, ce qui entraîna une plainte de la propriétaire lyonnaise de *la villa.* Peu après, Mme Guillebaud était condamnée par défaut, par le tribunal correctionnel de Lyon, à deux ans de prison ferme, un jugement *considéré comme sévère.*

Arrêtée en mai dernier, elle était incarcérée à la prison des Baumettes à Marseille pendant cinq mois, puis hospitalisée en août au centre hospitalier marseillais de la Timone pour une opération. Elle fut enfin transférée pour des *raisons médicales,* en octobre, à l'hôpital-prison de Fresnes où elle a appris par son fils la décision de la grâce présidentielle intervenue le 8 novembre dernier.

Mme Guillebaud, une écharpe blanche autour du cou pour masquer les traces de son opération, a déclaré qu'elle ne regrettait rien : « *N'importe qui aurait fait ça, et, si c'était à refaire, je le referais.* » « *Même si je m'estime lavée de toute honte à la suite de cette grâce présidentielle,* a-t-elle ajouté, *quand je me suis trouvée à Orly pour prendre l'avion de Marseille, j'avais l'impression que tout le monde me regardait, que tout le monde savait. La justice, je ne peux pas en dire trop de mal, mais le milieu carcéral, ce n'est pas joli, je ne le souhaite à personne, ces sept mois d'emprisonnement, pour moi, ça a été des années.* » Mme Guillebaud ne peut cependant pas oublier : cette décision « *a brisé une partie de ma vie, mais aussi la santé, le moral de mes enfants* ».

● *Le nouveau bureau du Syndicat de la magistrature.* – Le conseil syndical du Syndicat de la magistrature vient d'élire son nouveau bureau.

Présidente : Mme Simone Gaboriau, conseiller à la cour d'appel de Paris ; secrétaire général : M. Jean-Paul Jean, juge à Poitiers ; secrétaire général adjoint : M. Jean-Pierre *Deschamps,* juge à Paris ; vice-présidente : Mme Chantal Solaro, substitut à Evry ; vice-président : M. *Bernard Mongin* juge des enfants à Rochefort ; vice-présidente chargée de la trésorerie : Mme Evelyne Picard, substitut à Paris ; vice-président auditeur : M. Lionel Bounan, auditeur à Fontainebleau.

culture

Pour ses trois cent cinquante ans l'Académie française reçoit M. Mitterrand

Le président de la République devait se rendre quai Conti, ce jeudi après-midi 12 décembre, pour y célébrer le trois cent cinquantième anniversaire de l'Académie française. Protecteur de cette institution, M. François Mitterrand devait y recevoir le premier exemplaire de la médaille frappée à cette occasion. La vocation essentielle de l'Académie est la défense de la langue française. L'interminable rédaction du fameux dictionnaire en est la manifestation la plus spectaculaire. Sa neuvième édition est en cours d'élaboration. Un spécimen du premier fascicule, d'une série qui paraîtra en livraisons échelonnées sur une douzaine d'années, est remis aujourd'hui à M. François Mitterrand. La huitième édition, qui remonte à 1935, comportait environ trente-cinq mille mots. La neuvième en comprendra quarante-cinq mille.

Les paradoxes d'une institution

par DANIEL ROCHE (*)

Richelieu n'a pas inventé l'Académie française. En 1635, il s'est approprié pour le profit de la monarchie, qui durcissait son contrôle sur tout le pays et sur toutes les activités, les réunions d'un cénacle privé parisien où se rassemblaient chez Conrart, rue Saint-Martin, beaux esprits et poètes, vrais écrivains et médiocres écrivants. Ce cercle n'avait pas dans le monde des lettres *plus d'importance – et pas moins* – que l'hôtel de Rambouillet, ou un peu plus tard la ruelle de Scarron, guère plus que d'innombrables rencontres littéraires et savantes qu'on voit, au même moment, s'épanouir dans la capitale et en province.

La rencontre du mérite et de la naissance

Outre la présence de quelques *familiers, deux raisons* expliquent l'intervention du cardinal. D'abord, il s'agit de mettre les *fredaines de parlerie* au service du roi, de définir les meilleurs usages du verbe et du langage, d'enrôler les hommes de lettres. Protection, patronage, mécénat, surveillance, sont, dans ce geste fondateur, intimement liés. L'Académie française participe alors de la création du champ littéraire et de la mise en place du métier – ou de l'état – d'écrivain. Politique absolutiste et usage de la langue sont au cœur de la décision. L'institution académique va travailler à donner aux élites nobiliaires et bourgeoises, de la ville et de la cour, de Paris et des provinces, l'instrument de communication unifiant qui répond aux besoins du temps.

Ensuite, à un moment décisif où la production imprimée s'accroît, touche à tout et surtout aux interdits fondamentaux (Dieu, le roi, les mœurs), le nouveau corps peut fournir les censeurs et les contrôleurs de l'écrit dont l'Etat à besoin. Un usage censorial de l'Académie doit l'imposer face à l'Eglise, à l'Université, aux Parlements. Cette fonction ne l'emporte pas, et la nouvelle institution privilégiée va prendre néanmoins peu à peu sa place au sommet de la République des lettres, comme l'un des organismes de l'administration culturelle. Louis XIV accepte pour cela, en 1672, de devenir son protecteur et de la loger au Louvre. Les sollicitudes politiques n'ont *pas cessé* depuis, quoique de plus en plus discrètes.

Désormais l'Académie française impose normes et attitudes de comportement. Elle crée un mode de sociabilité par ses règlements, par son fonctionnement égalitaire, par ses rites et ses cérémonies, ses *discours de réception, ses harangues*, ses concours et ses prix. Avec le triomphe du splendide outil langagier qu'elle forge avec une sage lenteur, tout cela contribue à son succès. Gens de lettres et hommes de cour des plus grandes familles, prélats et robins, fascinés par le modèle de suprême distinction, se pressent aux portes. Elus, il apprennent à se connaître. D'Alembert et Duclos se feront, au dix-huitième siècle, les laudateurs de la rencontre du mérite et de la naissance, où se dessine la société du succès dans la République des lettres. Les luttes qui la partagent alors, mobilisant les novateurs contre les dévôts, se fixent non pas sur des frontières sociales mais sur des clivages idéologiques et religieux. Les philosophes finissent par prendre le pouvoir. Lorsque la Révolution égalitaire de 1793 *« renverse le fauteuil académique »*, c'est que l'utilité des sociétés littéraires et savantes n'est plus évidente avec le changement politique et social. Fille de l'Ancien Régime, l'Académie française disparaissait avec lui.

Sa renaissance, dès 1795, dans le cadre de l'Institut réglé par Bonaparte, prouve sans doute la force de l'académisme par-delà les conflits. Du dix-neuvième au vingtième siècle, elle participe aux fastes des divers régimes, elle reconnaît les bons et les moins bons, elle suscite dans tous les milieux la *fièvre verte*. C'est que, dans sa clôture, se joue toujours une double aventure. Celle de la reconnaissance possible, certaine, immortalisante. L'Académie couronne et distingue définitivement; c'est une magistrature idéale. Celle aussi de la réconciliation des *contraires et des différences*, car l'institution l'emporte sur les hommes et sur leurs convictions. L'Académie, louée ou niée, règne ainsi sur la culture.

(*) Professeur à l'université Paris-I. Auteur, notamment, du tome II des *Français et l'Ancien Régime* (Armand Colin, 1984).



Richelieu n'a pas inventé l'Académie, mais celle-ci a inventé la République des lettres.

CINÉMA

« L'Arroseuse orange » de Zsolt Kesdi-Kovacs

Ils sont trois enfants d'une école secondaire de Budapest, deux garçons et une fille entre dix et treize ans, à se raconter des histoires : Bori, une petite bonne femme brune qui mène son monde tambour battant, Omasics (Oma pour les copains), le plus « sérieux », qui note ses camarades de classe, puis dans sa chambre, devant la radio, s'invente une carrière de grand chef d'orchestre, Totyi, le timide, le plus effacé, et qui conquerra provisoirement le cœur de Bori. Autour du trio papillonnent des profs plutôt sympas, deux petites jumelles toujours un peu rigolardes, un grand garçon mythique dont Bori répète inlassablement le nom. Un vieux film français d'avant-guerre sur la légion, avec Charles Vanel, concrétise le rêve d'évasion et d'aventure d'un des gamins épris d'héroïsme (les méchants sont les Arabes). L'arroseuse orange du titre arrose beaucoup, mais n'a pas *grand-chose à faire, vraiment.*

On croit volontiers le metteur en scène, l'auteur d'excellents films vus en France (*Quand Joseph revient* et *Cher voisin*), quand il avoue ne plus très bien savoir s'il a voulu tourner un film sur l'enfance ou pour les enfants. Les deux évidemment, et pourtant il parle surtout de lui-même, à travers une sensibilité très personnelle qui transforme tout, où tout acquiert un double sens.

L. M.

★ Le film inaugure un cycle de films pour enfants qui seront projetés jusqu'au 5 janvier dans deux salles parisiennes, le Denfert-Rochereau et le Studio-43.

THÉATRE

« Surtout quand la nuit tombe » au Jardin d'Hiver

Trois gamines enceintes se cognent la tête contre les murs d'un foyer maternel. Derrière elles, il y a un passé déjà lourd d'incompréhensions, d'expériences misérables auxquelles elles ont à peine participé. Il y a des figures d'hommes, floues et froides comme des fantômes. Leur présent, c'est la peur de l'avenir. Elles se défendent selon leurs moyens, agressivité, violence, mensonge, fiction.

Elles ont peur *« surtout quand la nuit tombe »*, petite phrase qui sert de titre à la première pièce – mieux que prometteuse – d'Arlette Namiand, au Jardin d'Hiver. Une mise en scène rigoureuse, presque abstraite de Robert Gironès, qui fait décoller l'« histoire du réalisme sociologique », évite le pathos, le remplace par la jubilation du jeu.

Catherine Ducarre, Muriel Maureau, Anne Torrès, Sophie Vigneaux (les trois filles et l'infirmière qui passe) racontent l'affolement de l'adolescence féminine, trop brutalement projetée dans le monde des mères. C'est bref, mais beau.

C. G.

★ Jardin d'Hiver, 21 heures, jusqu'au 22 décembre.

MUSIQUE

« TIF'ERETH », d'Emmanuel Nunes

A la gloire de l'univers

Notre-Dame du Travail, rue Vercingétorix, dans le quatorzième arrondissement, est une étonnante cathédrale à trois nefs, tout en substructures métalliques, qu'on pourrait croire de Baltard, mais qui est sortie de l'atelier de Monsieur Eiffel ; sur les côtés, très haut, courent des galeries de bois, comme dans les églises basques.

C'est dans ce lieu, inhabituel pour les mélomanes, que Radio-France a planté ses micros, lundi dernier, pour la création (en direct sur France-Musique) de *Tif'ereth*, d'Emmanuel Nunes, une commande de l'Union européenne de radiodiffusion. Le dispositif insolite de cette œuvre nécessite en effet un vaste espace nu et aéré, encerclant le public avec six groupes intrumentaux, dirigés trois par trois par deux chefs, qui synchronisent leurs gestes grâce à des écrans vidéo.

« Splendeur, magnificence », tel est le sens du mot hébreu que ce *compositeur portugais de quarante*-quatre ans, l'un des plus doués de notre époque, a choisi pour titre. Et ce mot, associé par la kabbale au chiffre 6, lui a suggéré également la structure singulière de cette partition, qui est bien, comme il l'indique, une sorte de « Magnificat » immense, à la gloire de l'univers et de la *musique sans doute* (1).

D'emblée, l'auditeur est submergé par un monde sonore d'une complexité et d'une richesse extrêmes, qui roule des volées de cloches, des bombardements de cuivres graves, des grands chœurs de cordes, des étincellements de trompettes et mille autres trésors. Entre les six groupes d'instruments, aux formations très particulières (violons, trompettes, percussion nombreuse pour l'un ; contrebasses, trombone, claviers pour un autre, etc.), et six solistes (trombone, hautbois, cor, percussion, violon, contrebasse), c'est un échange continuel de propositions qui traversent l'espace en trajectoires croisées, comme une « chorégraphie sonore », et se développent, se renforcent, se transforment, s'éparpillent d'un groupe à l'autre avec les ressources propres de chacun. Vision majestueuse comme une mer avec ses flux et reflux soixante-dix minutes durant.

Pourtant, en dépit de la grandeur cosmique de l'œuvre et de la profonde beauté de ses épisodes multiples, on avait quelque mal à saisir le dessin d'ensemble de cette forme démesurée, dont les parties se succédaient sans progresser apparemment vers quelque but. Mais l'Océan n'est pas, lui aussi, un spectacle splendide *« toujours recommencé »* ?

Les instrumentistes de l'Orchestre national, dans leurs diverses constellations, et les solistes (Becquet, Bourgue, Gantiez, Gualda, Pasquier et Stochl) brillaient d'un vif éclat, sous la direction de Leif Segerstam et Arturo Tamayo, nullement désorientés par leur tâche herculéenne, devant un public enthousiaste.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Puisqu'elle célèbre aussi « à sa manière » les anniversaires de Jean-Sébastien Bach et Alban Berg cette année.

CINÉMA

« LA PARTIE DE CHASSE » d'Alan Bridges

Les dessous d'une haute société

Dans une campagne anglaise aux couleurs d'automne, on rabat le gibier pour les invités de Sir Randolph. Les premières scènes évoquent *la Règle du jeu*. Normal, au cinéma toute partie de chasse s'inspire de celle de *la Règle du jeu* ; le film d'Alan Bridges, situé en 1913, montre l'agonie d'une société, l'approche de la guerre. Chez lui, *évidemment*, le *rétro* domine. L'aristocratie britannique survit encore à Edouard VII (mort en 1910) mais pas pour longtemps. La compétition opposant deux chasseurs acharnés, lord Gilbert Hartlip (Edward Fox, antipathique) et Lionel Stephens (Ruper Frazer, chasseur), annonce d'autres massacres. Comme dans *la Méprise* (Palme d'or du Festival de Cannes 1973), Alan Bridges fait des efforts méritoires pour se hausser vers le style d'un Losey et n'y parvient pas. La mise en scène reste académique.

Mais, par son académisme même, elle révèle le monde qu'elle dénonce. Où comme dans le roman d'Isabel Colegate, dont est tiré le film, les hommes parlent fort, étalent leur morgue, leur vanité, les femmes complotent [illegible], promènent leurs robes élégantes dans des intérieurs joliment décorés, flanent au jardin, flirtent avec l'adultère sans y tomber, ou cherchent carrément une aventure qui rapporte de l'argent. Se livrer aux délices de la seule tentation, pécher par intérêt, observer avec une indulgence complice, voilà trois attitudes, entre autres, qui restent fidèles à une morale tout juste débarrassée du corset victorien.

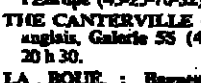
Ces jeux de dame, où les hommes se perdent, ont des grâces surannées mais piquantes. Celles des salons embaumés des senteurs de parfum à l'iris, où prendre le thé était comme une partie d'échecs. Excepté Sir Randolph (pathétique James Mason), un comte hongrois et un financier juif, admis dans la haute *société, y laissent des plumes*, ainsi que les autres. Cheryl Campbell, Judi Bowker, Dorothy Tutin, Sarah Badel, Rebecca Saire, tiennent entre leurs mains le sort des chasseurs. Ce n'est pas leur faute s'ils aiment trop les fusils et vont aller se faire tuer à la guerre. On est au théâtre, et ce n'est pas si mal. Mais Alan Bridges *préférerait, sans doute, que son film* agréable à voir donne aussi à penser...

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.



SPECTACLES



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

JOHN GABRIEL BORKMAN : en allemand, Odéon Théâtre de l'Europe (43-25-70-32) ; 20 h 30.

THE CANTERVILLE GHOST, en anglais, Galerie 55 (43-26-63-51), 20 h 30.

LA BOUE : Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (46-63-10-54), 20 h 30.

LE REVOIR : Montreuil, Studio Théâtre (48-58-65-33) ; 20 h 30.

Les salles subventionnées

Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : Espaces de la lecture : de 9 h 30 à 12 h 30 : lieux et pratiques de la lecture, avec D. Roche ; 15 h à 18 h : les Interprétations du manuscrit, avec L. Hay ; 18 h 30 : les Rencontres de la traductière ; Séminaire « Cinéma de fiction et cinéma d'actualité dans l'Italie des années 30-45 : 21 h, Cinéma et propagande dans l'Italie fasciste ; Cinéma-Vidéo ; 16 h, Greenham Common, de J.-L. Le Tacon ; Camiso : punks pacifistes en Italie, de J.-L. Le Tacon : 19 h, la Sagesse de la terre, de A. Sibra ; Vidéodisques Opéra : 16 h, 19 h : Cendrillon/Rossini ; La chauve-souris/J. Strauss ; Le Messie/Haendel ; (lun., mar.) à 15 h, Pour Adami ; Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983), 17 h et à 19 h : Programme détaillé au poste 47-21) ; Concerts-Spectacles : Musique au Centre ; Danse : Cie Claude Brumachon : 20 h 30 ; « Oc le marquois et Oriane l'effraie » ; 18 h 30 : Répétition publique ; le cinéma indien à travers ses stars. Se reporter à la rubrique « Festivals de cinéma ».

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Liliom.

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : John Gabriel Borkman, de H. Ibsen.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Jeux de femme.

☞ TEP (43-64-80-80) Mini-salle : 21 h : le Oui de Malcolm Moore ; TEP : 19 ; les Tourlourous.

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Roméo et Juliette.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black season : 20 h 30 ; Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) 20 h 45 : le Pain dur ; 18 h 30 : Franco Battiato ; Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or 18 h : le Saperleau ; 20 h 45 : G. Laffaille.

Les autres salles

☞ A. DÉJAZET (48-87-97-34), 21 h : la Repasseuse.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Septet vocal.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., mar.), 20 h 30 : les Femmes savantes.

☞ ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr... et vous ?

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : le Monologue d'Adramelech.

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Épée de bois (48-08-39-74), 20 h : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre : Resserre 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

☞ CLA (46-72-63-38), 21 h 30 : Tales, Paris et Broadway.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) ; 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Saperleau.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for Love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : M. Jolivet.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Il était une fois... un cheval magique ; 22 h : la Florisane.

☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : The Canterville Ghost.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Shaga.

HUCHETTE (43-26-33-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Surtout quand la nuit tombe.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : la Voisine.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 18 h : Garde le vol en mémoire ; 20 h : les Marraines de Dieu. — II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 20 h : Acteur's Rimbaud ; 21 h 30 : Avec ou sans risques.

☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal-entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Éternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. — Petite Salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle 21 h : Du rififoin dans les labours. — Petite Salle, 20 h 30 : On ne sait comment.

LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES

Le Monde Informations Spectacles

42-81-26-20

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)

Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 12 décembre

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle 21 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Fantasio.

ŒUVRE (48-74-42-52), 15 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : l'École des femmes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) 20 h 30 : Noces de sang.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Rustres.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Uséguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 : Fofou et ses amies.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Marthe.

☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Passion selon.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : J. Cocteau.

THÉATRE 347 (48-74-44-30), 20 h 30 : Traversée d'Hamlet.

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : le Songe.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, Oh les beaux jours. — Petite Salle, 18 h 30 : Grandir.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 21 h : Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Due ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, rétrospective du cinéma suédois, le cinéma muet : le Chant de la fleur rouge, de M. Stiller ; 19 h, Hommage à Ernst Lubitsch : Wem Vier Dasselbe Tun ; Das Fidele Gefangnis ; 21 h, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : Stakeout on Dope Street, de I. Kershner (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, rétrospective Warner Bros 1950-1985 : le Buisson ardent, de D. Petrie (v.o.s.-t.f.) ; 17 h, Rétrospective du Festival des 3 continents : la Guerra gaucha, de L. Demare ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Rue du Pied-de-Grue, de J.-J. Grand-Jouan.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George-V, 8e (45-62-41-46). Top (h. sp), 20e (43-64-80-80).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGV Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (54-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-97).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Gaumont Opéra (Ex Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES GOONIES (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83). — V. f. : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.o., v.o. : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

HOLD UP (Fr.) : Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Michel, 5e (43-26-78-17) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR, film français de Paul et Gaetan Brizzi : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BATON ROUGE, film français de Rachid Bouchareb : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'EFFRONTÉE, film français de Claude Miller : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-70-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MOI VOULOIR TOI, film français de Patrick Dewolf : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PARTIE DE CHASSE, film britannique d'Alan Bridges (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SILVERADO, film américain de Lawrence Kasdan (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Murat, 16e (46-51-99-75). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) + UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

THE WAY IT IS, film américain d'Eric Mitchell (v.o.) : les 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

TONNERRES LOINTAINS, film indien de Satyajit Ray (v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ELSA, ELSA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

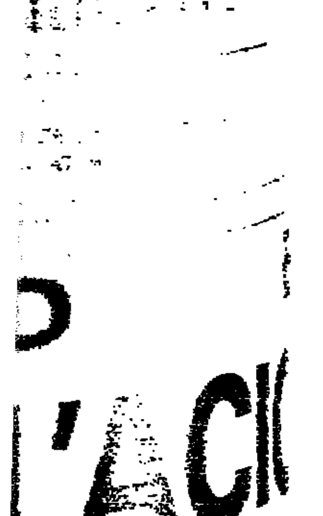
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (45-35-30-40)



SPECTACLES

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6ᵉ (43-26-80-25) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08). — V.f. : Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5ᵉ (43-54-42-34).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8ᵉ (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86).

PORTÉS DISPARUS Nº 2 (A., v.f.) (*) : *Paramount Marivaux, 2ᵉ* (42-96-80-40) ; Paramount City, 8ᵉ (45-62-45-76) ; Bergère, 9ᵉ (47-70-77-58) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2ᵉ (42-33-54-58).

LE QUATRIÈME POUVOIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8ᵉ (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8ᵉ (45-62-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10ᵉ (47-70-21-71).

RAN (*Jap., v.o.*) : Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04). — V.f. : Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6ᵉ (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40). — V.f. : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2ᵉ (47-42-60-33) ; Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Quintette, 5ᵉ (46-33-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; *Parnassiens, 14ᵉ* (43-35-21-21). — V.f. : Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2ᵉ (47-42-60-33) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Latina, 4ᵉ (42-78-47-86) ; Utopia, 5ᵉ (43-26-84-65).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8ᵉ (43-59-31-97) ; Espace Gaîté, 14ᵉ (43-27-95-94).

ROUGE BAISER (Fr.) : *Rex, 2ᵉ* (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UG Rotonde, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14ᵉ (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15ᵉ (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Images, 18ᵉ (45-22-47-94).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2ᵉ (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6ᵉ (43-26-19-68) ; Pagode, 7ᵉ (47-05-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8ᵉ (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; *Escurial, 13ᵉ* (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Miramar, 14ᵉ (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra (ex Berlitz), 2ᵉ (47-42-60-33) ; Colisée, 8ᵉ (43-59-29-46) ; *George-V, 8ᵉ* (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Bastille, 11ᵉ (43-07-54-40) ; Nation, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (42-41-77-99).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14ᵉ (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13ᵉ (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5ᵉ (43-25-78-37).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6ᵉ (46-33-97-77) ; Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14) ; 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8ᵉ (45-63-*16-16*). — *V.f. : Forum,* 1ᵉʳ (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (43-36-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Murat, 16ᵉ (46-51-99-75) ; Napoléon, 17ᵉ (42-67-63-42) ; *Pathé Clichy, 18ᵉ* (45-22-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (42-41-77-99).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 15ᵉ (43-54-42-34).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2ᵉ (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : *Action Christine, 6ᵉ* (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6ᵉ (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Capri, 2ᵉ (45-08-11-69) ; Impérial, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Quintette, 5ᵉ (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6ᵉ (42-22-72-80) ; Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Fauvette, 13ᵉ (43-31-56-86) ; Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14ᵉ (43-35-21-21) ; Mayfair, 16ᵉ (45-25-27-06) ; Tourelles, 20ᵉ (43-64-51-98).

VERTIGES (Fr.) : Epée de Bois, 5ᵉ (43-37-57-47).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2ᵉ (42-96-80-40) ; Studio Cujas, 5ᵉ (43-54-89-22) ; George-V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8ᵉ (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (43-35-30-40).

WITNESS (A., v.o.) : George-V, 8ᵉ (45-62-41-46).

COMMUNICATION

A VOIR

Otages, chantage

Existe-t-il acte plus odieux, plus lâche, que de prendre l'innocent en otage à des fins criminelles ou politiques ? Le crime bascule dans l'irrationnel lorsque la vie humaine devient monnaie d'échange et l'irrationnel devient monnaie d'échange et l'irrationnel devient vite folie lorsque l'idéologie s'y mêle. Les otages du Liban, par exemple, sont devenus les *pions impuissants d'un jeu* d'échecs absurde.

Pourtant, la prise d'otages — le plus souvent rendue spectaculaire par un détournement d'avion, voire de bateau — est devenue banale. Une arme parmi d'autres dans l'arsenal du terrorisme moderne. Malgré une escalade dans la mise en scène, avec l'affaire de l'*Achille-Lauro*, et dans l'horreur meurtrière de la riposte, avec l'assaut du Boeing d'Egyptair à Malte, on s'habitue à tout.

Chaque nouvel épisode sanglant du menu télévisé au dîner familial chasse le précédent et on se demande rarement ce que deviennent les otages rescapés, après leur libération. Sans parler de ceux qui sont toujours détenus, parfois depuis des mois. C'est ce double souci qui fera l'objet du magazine « Vendredi », retransmis exceptionnellement de la salle de rédaction de l'Agence France-Presse.

Le programme sera composé de plusieurs reportages, suivis d'un débat en direct (animé par *André Campana, pour FR3*, et Christine Ockrent, représentant le Comité pour la libération de Jean-Paul Kauffmann), auquel doivent participer des journalistes et des hommes politiques (MM. Lionel Jospin, Georges Marchais, Jean-François Deniau, Roger Romani, ainsi que Mᵐᵉˢ Simone Veil et Françoise Fabius).

Le reportage de Jean-Charles *Deniau* et d'Antoine Léonard-Maestrati rapporte les témoignages, souvent émouvants, d'anciens otages. Un diplomate américain, enfermé pendant quatre cent quarante-quatre jours dans l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, reconnaît que *« la plus grande puissance du monde ne peut rien contre le terrorisme »* et avoue qu'il est rentré chez lui *« changé, pour le mieux »*. Un pasteur américain, enchaîné à un radiateur pendant quatre cent quatre-vingts jours, à Beyrouth, parle de la difficulté de *« prier pour ses ennemis »*. Mᵐᵉ Klinghoffer, enfin, dont le mari, impotent, a été tué sur l'*Achille-Lauro*, souligne le *« caractère odieux »* de ce crime, commis par des terroristes, *« à la fois hors-la-loi et tout-puissants »*. Comme l'a dit le chanteur Demis Roussos, ancien otage lui aussi, *« c'est un mélange du tragique et du dérisoire »*.

ALAIN WOODROW.

★ « Vendredi » : *Que sont ces otages devenus ?* FR3, 13 décembre à 21 h 40 (débat à 23 h 10).

Jeudi 12 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

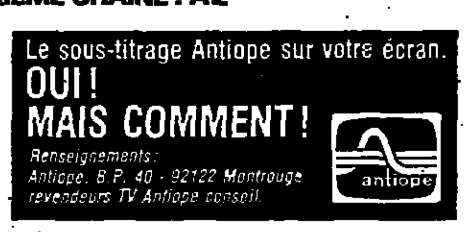
20 h 35 Questions à domicile : Jacques Chaban-Delmas.
Emission de P.-L. Séguillon, A. Sinclair, réal. A. Tarta.
Député RPR de la Gironde et maire de Bordeaux, l'ancien premier ministre de Georges Pompidou est un des leaders de l'opposition pour les élections législatives. Sera-t-il encore question de la « nouvelle société » ?

22 h Série Columbo : Le chant du cygne.
Le chanteur et évangéliste Tommy Brown provoque un accident d'avion qui éliminera sa femme, Edna. Alerté par le frère de celle-ci, l'inspecteur Columbo découvre que Tommy et Edna avaient fait un mariage de convenance... (Rediff.)

23 h 40 Journal.

23 h 55 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2



20 h 35 Cinéma : Erendira.
Film mexicano-franco-allemand de R. Guerra (1983), avec I. Papas, C. Ohana, M. Lonsdale, P. Wehe, Rufus.
Une fille de quatorze ans cause, involontairement, l'incendie de la maison de sa grand-mère. Celle-ci l'emmène sur les routes et l'oblige à se prostituer, pour la rembourser. D'après une nouvelle de Garcia Marquez, une fable sociale qui est aussi un conte cruel. Les conditions de production ont provoqué une mise en scène et une interprétation hétéroclites.

22 h 20 Magazine : Planète foot.
Coupe d'Europe, Coupe du monde et rétrospectives.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma sans visa.
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.

20 h 45 : le Pouvoir des mouillés
Film mexicain d'Alfonso Aran (1981), avec A. Arau, B. Guerra, P. Damian, N. Arzu, (v.o. sous-titrée).
Un jeune chômeur mexicain réussit à franchir illégalement la frontière et découvre la vie difficile des immigrés clandestins, les « mouillés », aux Etats-Unis. Surprise : ce problème social qui a inspiré pas mal d'œuvres cinématographiques est traité en comédie endiablée et, parfois, musicale.

22 h 5 Journal.

22 h 25 Témoignages.
Avec Alfonso Arau, le réalisateur ; Annick Treguer, universitaire, Guy Braucourt, délégué général au film ibérique et latino-américain à Biarritz, et Pierre Benoit, journaliste à RFI.

22 h 55 Bloc-notes : François Mauriac.
Pierre Mendès France, président du conseil.
« Si le public savait sur quel terrain miné s'avance l'homme qui a la charge de sauver le pays ! », écrivait Mauriac en 1954.

23 h 5 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Il était une fois l'opérette marseillaise ; 17 h 15, Ile de transe ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 18 h, Rendez-vous avec votre région ; 18 h 30, Quoi de neuf ? ; 18 h 50, La Panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, le Général de l'armée morte, film de L. Tovoli ; 22 h 20, Voulez-vous un bébé Nobel ?, film de R. Pouret ; 23 h 45, Anthropophagous, film de J. d'Amato ; 1 h 20, Vive la comédie (la Demande en mariage ; Un jeune homme pressé).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 *La terrifique histoire du petit marchand d'amidon,* fantaisie historico-économique de Michel Fustier. Avec M. Cassan, M. Thierry, M. Mella, D. Pàturel.

21 h 30 Vocalyse : opéra-cinéma (autour de « Vertiges », le nouveau film de Christine Laurent).

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

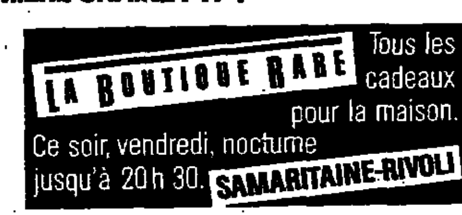
FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à Severance Hall le 25 août) : *Barcarolle* et *Scherzos*, de Chopin ; *Reflets dans l'eau* et *Mouvement*, de Debussy ; *Métaboles pour orchestre*, de Dutilleux ; *Concerto nº 17*, de Mozart, par l'Orchestre de Cleveland, dir. J. Ling et les lauréats du concours.

23 h Les soirées de France-Musique : William Kapell.

Vendredi 13 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 35 Le jeu de la vérité : Chantal Goya.
Emission de Patrick Sabatier.

22 h 5 Feuilleton : Belphégor ou le fantôme du Louvre.
De J. Armand et C. Barma, d'après le roman d'A. Bernède. Avec J. Gréco, R. Dary, F. Chaumette. (Rediff.)
Dans le dernier épisode, « Le rendez-vous du fantôme », Belphégor écrit à Gautrais, Bellegarde et Ménardier pour leur dire qu'il se trouvera à minuit dans le Louvre...

23 h 30 Journal.

23 h 45 Tapage nocturne.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : l'Affaire Caillaux.
De Y. Andrei. Avec B. Fossey, M. Bozzufi, P. Barge...
L'affaire Caillaux, sur fond de politique, fut un des plus gros scandales du début de ce siècle. Le scénariste et le réalisateur se sont surtout attachés aux caractères, à l'atmosphère d'une époque, aux mœurs, aux vêtements — somptueux. Une œuvre vivante, d'excellents acteurs, on ne boude pas son plaisir.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Dans la plus stricte intimité », sont invités : notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech (Bonjour Sagan), *Françoise Sagan (pour* Sand et Musset. Lettres d'amour), *Roger Peyrefitte* (Voltaire. Sa jeunesse et son temps), *Hugo Claus* (le Chagrin des Belges), *Jeanne de Berg* (Cérémonies de femmes).

22 h 50 Journal

23 h Ciné-club (cycle fantastique) : la Chose d'un autre monde.
Film américain de C. Nyby et H. Hawks (1951), avec M. Shéridan, K. Tobey, R. Cornwaithe, D. Spencer (v.o. sous-titrée. N.).
Les militaires d'une base américaine de l'Alaska viennent au secours d'une mission scientifique au pôle, qui est aux prises avec une forme étrange se dégageant d'un bloc de glace. Union de la science-fiction et du fantastique pour une atmosphère très impressionnante.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Série : Madame et ses flics.
Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, R. Colin, J.-C. Fernandez...
Le célèbre cheval de course Ingéau du clairon *est enlevé par un commando déguisé en « Mickey ». Le propriétaire, surnommé « le milliardaire rouge » (toute ressemblance avec un personnage vivant...), dénonce un complot politique. Madame et ses flics enquêtent... quelque peu laborieusement.*

21 h 35 Quelques mots pour le dire.
Emission de la Sécurité routière.

21 h 40 Journal.

21 h 55 Vendredi : Que sont ces otages devenus ?
En direct de l'AFP.
Reportage sur les séquelles laissées chez des otages qui ne sont plus les mêmes après leur détention. Bizarrement, la haine n'apparaît que rarement dans leurs témoignages.

23 h 15 Bleu outre-mer.
Les Antilles à la foire de Caen, extrait de jeux pour deux ; Noël aux DOM-TOM.

0 h 5 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin (et à 11 h 30, 17 h 15) ; 8 h, Superstars ; 8 h 30, *Rue Carnot* ; *9 h, les Cavaliers de l'orage*, film de G. Vergez ; 10 h 35, Oh la la !, magazine de la mode ; 10 h 45, Série : Winchester à louer ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Direct ; 14 h, le Léopard, film de J.-C. Sussfeld ; *15 h 35, la Trace*, film de B. Favre ; 17 h 45, *4 C +* ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55, 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 21 h, l'Ami de la famille, film de J. Pinoteau ; 22 h 40, Meurtres à domicile, film de M. Lobet ; 0 h 5, Anthropophagous, film de J. d'Amato ; 1 h 35, Gloria, film de J. Cassavetes ; 3 h 35, les Crapauds, film de G. McCowan ; 5 h 5, Vive la comédie (la Demande en mariage ; Un jeune homme pressé).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Arno Mayer, historien transatlantique : la *fabrique de l'intellectuel ou le regardeur regardé.*

21 h 30 Black and blue : Devil's music... Pro war blues.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Stuttgart) : *Symphonie nº 9 en ré mineur avec chœur, op. 125*, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, les chœurs de la radio bavaroise et du Sudfunk, dir. N. Marriner, sol. H. Heichele, soprano, M. Lipovsek, mezzo, K. Lewis, ténor, J. Macurdy, basse.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : « les Pêcheurs de perles » ; à 0 h musique traditionnelle : le flamenco.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 7 décembre).

LE FINANCEMENT DES INDUSTRIES DE PROGRAMMES

Neuf Sofica sur la ligne de départ

La Commission des opérations en Bourse (COB) a accordé son visa à neuf SOFICA. Neuf sociétés pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel, qui peuvent désormais proposer aux épargnants — surtout aux plus fortunés d'entre eux — un placement à risque dans la production de films, d'émissions de télévision ou dans les entreprises du secteur. Le risque est grand, en effet, puisque, comme le précise l'avertissement *liminaire* de la COB, la rentabilité du secteur cinématographique français est faible : si quelques titres remportent chaque année des succès spectaculaires, la majorité des films ne parviennent pas à couvrir leur coût de production.

Mais, en contrepartie du risque, le gouvernement, par la loi du 11 juillet 1985, a consenti un avantage consistant : les investisseurs *pourront déduire l'intégralité des* sommes versées de leur revenu imposable dès cette année. Pour un contribuable, imposé au taux marginal de 55 %, l'opération équivaut sur cinq ans à un placement au taux annuel de 17 % net d'impôt, même si la SOFICA ne réalise aucun bénéfice. Jugeant le produit intéressant, la quasi-totalité du secteur bancaire s'est mobilisé.

Les banquiers n'étant pas automatiquement des producteurs éclairés, ils se sont adjoint comme conseillers une pléiade de personnalités de l'audiovisuel parmi lesquelles on trouve Pierre Desgraupes, Bernard Pivot, Yves Rousset-Rouard, Alain Sussfeld, Pierre Grimblat, François Billetdoux ou Jean Chalopin. La plupart des SOFICA regroupent d'ailleurs des banques déjà *spécialisées dans le* cinéma ou des entreprises du secteur.

La plus importante est Cinergie, qui réunit Paribas, la Compagnie financière Edmond de Rothschild, UCG, la Compagnie luxembourgoise *de télédiffusion ; elle compte* réunir 118 millions de francs. La plus modeste, SOFFIA, mise sur 25 millions de francs et regroupe la Banque de la Cité, la Banque Revillon et la Banque Rivaud. Toutes deux, comme la presque totalité des SOFICA (Vendôme, Sofimages, Investimages, Créations, Image Investissements), misent essentiellement sur le cinéma. A l'inverse, Cofimages, menée par la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit agricole et les Banques populaires, privilégie la télévision, où les risques sont beaucoup moins importants. C'est le cas aussi de Valor, créée à l'initiative de la Banque Dreyfus.

Au total, ces neuf SOFICA pourraient apporter quelque 350 millions de francs à la production française d'images. C'est sensiblement moins que ce qui avait été annoncé il y a deux mois. Il est vrai que les délais sont maintenant très courts : il faut boucler l'émission d'actions avant le 31 décembre. Devant cette difficulté, certains — comme la Compagnie financière de Suez — ont abandonné la partie. D'autres ont prévu dans leurs statuts la possibilité de réduire le capital. D'autres enfin comptent prolonger l'opération sur l'année prochaine.

Mais cette prudence tient aussi aux incertitudes qui règnent sur le « second marché » des droits audiovisuels. La loi fixe aux SOFICA une durée de vie minimum de dix ans, mais les investisseurs peuvent prendre leurs bénéfices après cinq ans. Il faudra donc trouver alors des acheteurs qui, eux, comme le précise la loi, ne bénéficieront pas d'avantages fiscaux. En théorie, les droits audiovisuels détenus par les SOFICA ne peuvent que prendre de la valeur avec le temps. Dans dix ans, les nouveaux médias auront atteint leur maturité et seront de gros acheteurs de programmes. Mais tout dépend de la qualité du portefeuille de films rassemblé. Pour rassurer les investisseurs, la plupart des SOFICA se sont rapprochées des grands groupes de production ou de sociétés d'achat de droits, candidats privilégiés au rachat des portefeuilles de droits.

Un marché encore confus

Pour plus de garanties, les SOFICA comptent obtenir en échange de leurs investissements dans la production un pourcentage sur les recettes plutôt qu'un partage des éventuels bénéfices. Mais la négociation sera dure avec les producteurs, qui n'entendent pas être les seuls à prendre des risques. Du côté du Centre national de la cinématographie, *on se dit rassuré* par la relative modestie des investissements des SOFICA. La baisse de la fréquentation en salle rend problématique l'amortissement des films français, et le marché des nouvelles télévisions est encore bien confus.

Dans ces conditions, un apport trop massif de capitaux aurait pu provoquer un dérapage des coûts de production et aggraver la crise du secteur. Reste qu'il faudra bien que le marché s'éclaircisse, que les chaînes publiques et les nouveaux diffuseurs privés s'intéressent en priorité à la production française, si l'on ne veut pas que cette opération, voulue par les pouvoirs publics, ne tourne à la catastrophe. De ce point de vue, le cahier des charges de la cinquième chaîne n'est pas très rassurant.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. MARC-ANDRÉ FEFFER DIRECTEUR DU SJTI

M. Marc-André Feffer, maître des requêtes au Conseil d'Etat, administrateur du Centre mondial informatique et ressource humaine, vient d'être nommé chef du service juridique et technique de l'information (SJTI) dépendant du premier ministre et mis à la disposition du secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication. M. Jean-Pierre Paoli, ancien membre du cabinet de M. Georges Fillioud, directeur général adjoint de la Régie française de publicité, est d'autre part nommé sous-directeur au SJTI *pour l'audiovisuel et l'action extérieure* ; il remplace à ce poste M. Francis Brun-Buisson, nouveau directeur général de la Société française de production et de création audiovisuelle (SFP).

[Né le 22 décembre 1949, M. Marc-André Feffer est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il entre au Conseil d'Etat en juin 1976 et y sera maître des requêtes en 1980. En 1980-1981 il est secrétaire général de la commission des sondages. Mis en détachement depuis novembre 1981, il a été conseiller au cabinet de M. Gaston Thorn, président de la Commission des Communautés *européennes, puis administrateur* délégué, à partir de décembre 1984, du Centre mondial informatique et ressource humaine.]

LES PRIX JEAN-D'ARCY 1985

Les prix Jean-d'Arcy ont été remis mercredi 10 décembre à leurs lauréats par M. Hervé Bourges, PDG de TF 1, en présence de personnalités de télévisions étrangères, de Mᵐᵉ Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, et de Mᵐᵉ Jean d'Arcy. Créés en 1984 en hommage au pionnier de la télévision française, *fondateur de l'Eurovision*, disparu le 19 janvier 1983, ces prix visent à récompenser et susciter l'originalité et la qualité de l'écriture télévisuelle, particulièrement en vidéo.

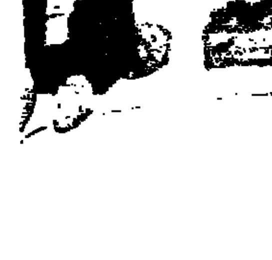
● **Grand prix de la création vidéo** : *Home video*, de Susie Hush, *présenté* par la chaîne de télévision britannique Channel Four. Le jury, *présidé* par Mᵐᵉ Michèle Cotta, a aussi décerné deux mentions d'honneur de la communication internationale à *Rêve de Noël* de la télévision de Stuttgart, et au *Déluge*, présenté par la télévision des Pays-Bas. Selon le règlement du prix, ces programmes pourront être *diffusés* sur l'antenne de TF 1.

● **Prix des clubs vidéo** : *Froid dans la tête*, un court métrage réalisé par Vidéologie, une association de Tarbes, sur le mécanisme de la dépression nerveuse décrit au travers d'une caméra subjective.

● **La bourse Jean-d'Arcy** revient à un étudiant du CELSA de Neuilly, M. Jean-Marie Michel, qui pourra faire un stage de trois mois au sein de la rédaction de TF 1 dans la perspective d'un recrutement.

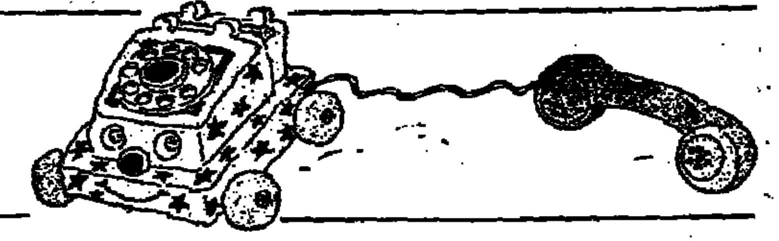
● *« Médiaspouvoirs » succède à « Presse actualité ».* — Le premier numéro du trimestriel *Médiaspouvoirs*, revue *« de référence et de réflexion »* sur la communication (160 pages) éditée par le groupe Bayard-Presse, vient de paraître. *Médiaspouvoirs* succède au mensuel *Presse actualité*, dont la *parution s'est arrêtée à la fin juin.*

Le tirage de ce premier numéro est de 22 000 exemplaires ; 12 000 *ont été adressés gratuitement* à des responsables de la communication, des journalistes, des attachés de presse et des hommes politiques. *Médiaspouvoirs* possède déjà le fonds d'abonnés de *Presse actualité* (6 000 exemplaires) ; sa rentabilité doit être assurée avec une diffusion située autour de ce chiffre. Le rédacteur en chef de ce trimestriel est Bernard Lecomte. Au sommaire de ce premier numéro : « L'affichage en France », « La communication gouvernementale », « Les médias en Pologne », etc. Innovation : contrairement à *Presse actualité, Médiaspouvoirs* fait appel à la publicité.





22-23-24. Livres d'enfants : notre sélection pour les étrennes



Le Monde DES LIVRES

Le travail de l'écrivain

Dans cette « carte blanche », Claude Roy fait apparaître la « vertu première » de la littérature.

NOUS *sortons* à peine d'un bon quart de siècle où, en France, la littérature a été cousine pauvre et ingrate de l'écriture, une Cendrillon reléguée à la cuisine. Dans les médias, le penseur du siècle de la semaine « en promotion » occupait fièrement la vitrine. La critique se parait des plumes du poète. La glose et le commentaire tenaient le haut du pavé. La science vraiment humaine était si rare dans les sciences humaines que les *bateleurs d'idées se prenaient* pour des philosophes, et regardaient de haut Julien Gracq, René Char ou Philippe Jaccottet.

Un public émerveillé et encore intimidé découvre que la littérature est une chose trop importante pour la laisser aux idéologies. On le savait d'ailleurs depuis les origines, où la littérature de création était précisément l'affaire du Créateur. La Bible contient en effet une de ces contradictions internes qui font faire de l'exercice aux logiciens et donnent du bonheur aux sophistes. La Genèse nous assure que, après avoir créé le monde, Dieu se reposa. Mais comme la Genèse et la Bible ont été, on le sait, rédigés par Dieu lui-même, il ne se reposa donc pas après sa Création, mais se fit écrivain.

Même si nous sommes, en tant que dieux, fâcheusement insuffisants, les mobiles qui ont poussé le Créateur à se lancer dans la littérature après avoir donné naissance au monde sont valables aussi pour les humains à plume. Nous ressentons tous devant l'univers les *sentiments mélangés qui* ont habité Jehovah : l'impression que *« cela est bon »*, et en même temps qu'il y a pas mal de mauvais mélangé au bon, et qu'il serait utile d'essayer de débrouiller un peu cet embrouillamini, l'univers. Le sentiment vague nous habite que le monde est sorti du chaos, mais qu'il est resté *pourtant en grand désordre*, et qu'un rangement sérieux serait nécessaire. Sans oublier cette double sensation d'un trop-plein sur le cœur qu'on aimerait bien libérer (dans la fameuse *catharsis)* et le désir – notre prochain étant souvent moins proche qu'on ne le souhaiterait – de s'en approcher par la parole.

Les astrologues de Sumer

Ce besoin d'écrire que les *hommes ont prêté à leur Dieu, ils* en connaissent eux-mêmes l'aiguillon dès le départ. L'écriture littéraire, ou du moins l'usage de la parole organisée pour le *plaisir et non pour l'utilité*, a commencé sans doute bien avant l'invention de l'écriture. Les paroles organisées, la prière, la fable, la formulette, le mythe *sacré et la fiction séculière* sont chargés par les hommes de mettre en ordre ou de supposer un ordre à la profusion chaotique des apparences, de *charmer* les forces *menaçantes qui nous entourent* et d'établir ou de suggérer des liens, un réseau de relations qui organiserait le désordre apparent de l'univers. C'est-à-dire de préfigurer dans l'imaginaire ce qui est, parallèlement, la quête du savant, astronome, mathématicien ou physicien. Les littératures sont les témoins de l'impatience humaine : *elles inventent des lois avant* même qu'on ait pu entrevoir les lois de la nature. Gilgamesh explore l'espace du dedans avant que les astrologues de Sumer aient commencé l'exploration des espaces infinis.

Les arts de littérature, comme les autres arts, partent, comme l'a fait très subtilement remarquer Claude Lévi-Strauss, de la fabrication préalable de *« modèles réduits »*. Ces modèles réduits ont l'apparence ou la réalité d'un ordre, ou d'un projet de mise en ordre. L'apparence a déjà une *vertu apaisante et suggère* un sentiment de satisfaction inconsciente et d'harmonie. L'image même d'un beau désordre, l'expression d'une grande fureur ou d'une *mortelle agitation de* l'âme peuvent donner, dans leur réduction d'échelle et leur mise en scène et mise en place, une sensation reposante d'ordonnancement du désordre. Mais la vertu première d'une fiction bien agencée, d'un poème accompli, d'une histoire bien narrée et d'une tragédie *bien « bouclée », c'est de donner* au lecteur ou à l'auditeur la sensation d'un ensemble qu'il est possible de considérer et de surplomber, dont l'architecture, les *correspondances*, les *symétries*, les échos, les équilibres et les déséquilibres désarment les périls de la réalité, en neutralisant les offenses et donnent à l'esprit la satisfaction sourde d'entrevoir, dans le pire déchaînement des passions et des malheurs, le calme surprenant d'un ordre dissimulé et soudain évident.

La *justification* de la littérature (si un plaisir de l'esprit devait être *justifié*), c'est ce qu'elle accomplit totalement parfois, dans les chefs-d'œuvre, ce que chaque écrivain aspire à réaliser, ne fût-ce que par intermittence et dans quelques pages qui le sauveront peut-être de l'oubli : l'établissement de liens entre les êtres, les *phénomènes et la succession* des temps, liens qui, jusque-là, n'avaient été ni aperçus ni loués. Le travail de l'écrivain, s'il ne veut être ni un décorateur ni un pur amuseur, c'est de *relier*. Pas seulement de relier un lecteur à un auteur, une œuvre à un public, et dans le cas des très grandes voix, une parole à un peuple et un *peuple par* une parole. *Relier*, c'est aussi établir une communication ou une corrélation qui n'avaient été, au mieux, qu'entrevues et pressenties.

CLAUDE ROY.

Les recettes de Freud

Quand la psychanalyse se mêle de faire la cuisine...



Carré d'agneau royal mégalomaniaque

IL fallait enfin que cela fût proclamé à la face du monde : la nourriture est devenue dangereuse. D'où l'angoisse ; d'où le refoulement ; d'où toute une nouvelle sympto*matologie qui inclut la passion des* régimes, la manie des vitamines et des sels minéraux, sans oublier l'anorexia nervosa. Freud, auquel rien n'échappait, nous avait pourtant avertis : les sandwiches, les en-cas, les cocas et les burgers, voilà la vraie psychopathologie de la vie quotidienne.

Parvenu au seuil de l'extrême vieillesse, le psychanalyste était si douloureusement conscient de ce nouveau malaise dans la civilisation qu'il rédigea cette *Cuisine de Freud* où il reconnut, non sans héroïsme, qu'il s'était fourvoyé jusqu'alors en ne prenant pas suffisamment en considération l'origine orale des névroses. Il frappa un coup définitif en écrivant cette phrase désormais immortelle : *« Au commencement était la bouche. L'anatomie, c'est le destin. Que désirent les femmes ? Un déjeuner, un bon dîner, une carte des vins correcte. »*

Le cake Schreber

L'âge l'avait-il rendu plus libre, moins soucieux du qu'en-dira-t-on ? Toujours est-il qu'après nous avoir avertis que, pour une fois, nous ne trouverons pas dans son livre *« de nourriture pour la pensée, mais de la pensée pour la nourriture »*, Freud se livre à des confidences moins anodines qu'il n'y paraît : *« Je me tenais souvent dans la cuisine, parfois seul, parfois aux côtés de la sœur de ma femme, Minna Bernays, ma noble belle-sœur. Ménage à trois. Je fus de bonne heure un homme libéré, donnant libre cours à ce que le vieux Fliess et le jeune Weininger (et plus tard Jung et Adler, me plagiant à leur façon) en sont venus à appeler la bisexualité ou la féminité interne. »*

A propos du cake Schreber, Freud nous invite, lorsque nous nous sentons persécutés, animés d'étranges haines, ou tout simplement fatigués d'être des hommes, à nous précipiter à la maison, à mettre un tablier, à coiffer une toque de chef et à faire ce fameux cake paranoïde Schreber, dont il nous livre gracieusement la recette.

Quant à Lou Salomé, il admet enfin ce que nous soupçonnions depuis longtemps, à savoir que la vraie raison de sa passion pour elle n'était autre que sa merveilleuse façon de cuisiner : *« Nous avions tant de recettes confidentielles à échanger. Moi seul étais capable d'apprécier cette femme fatale, car j'étais seul à savoir que son appétit pour la vie était une vie pour l'appétit. »*

ROLAND JACCARD.

★ LA CUISINE DE FREUD, édité par James Hillman et Charles Boer, illustrations de Jeff Eisher, trad. de l'anglais par Anne Ledoux-Mabille et Micheline Drain, Payot, 237 p., 79 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

***Attila, laisse ta petite sœur tranquille*, de Maurice Rheims ;**
***Cérémonies de femmes*, de Jeanne de Berg.**

Coups de culot

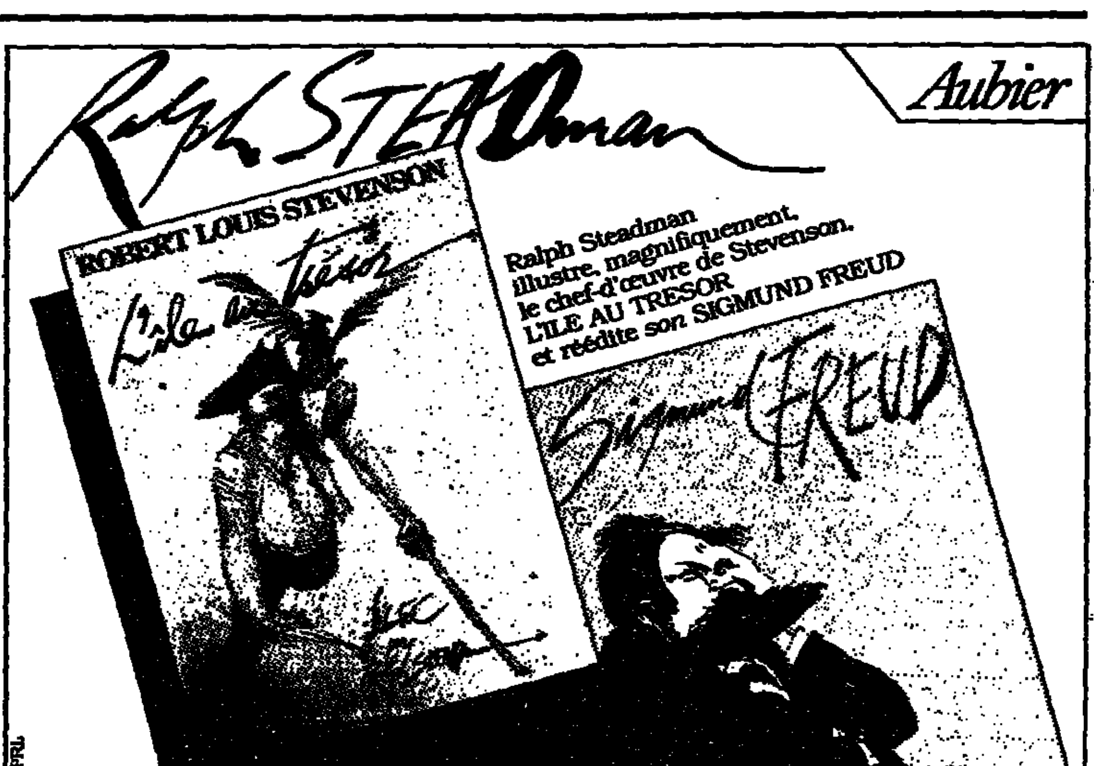
POURQUOI les livres auraient-ils obligatoirement un début, un milieu, une fin, des personnages bien plausibles, des sentiments nobles, un style léché ? Pourquoi faire respectable quand on peut faire tout-fou ? Qu'est-ce qu'on risque à lâcher les *chiens* ? Le *mauvais* goût ? Le *mauvais* quoi ? La littérature, c'est aussi un jeu, non ? Une formidable galéjade...

Allais et Jarry ont redécouvert la vocation carnavalesque des mots, après le romantisme, *mode d'empois*. Gide *a suivi, avec ses* « soties » telles que *les Caves du Vatican*. Le Jules Romains des *Copains* a repris le flambeau du canular supérieur. Enfin Queneau *naquit et vint* Vian : *le n'importe-quoi zazique*, vercoquinet. Le sérieux des *sixties* enterra nos drôles sous les dissertations. Le fleuve, depuis peu, refait surface, avec Perec, Pividal, Orsenna, *Gerber, Demélier, Echenoz*... J'oubliais : le vibrionnant Jean-Louis Bory, un jour de 1977, prit son *Pied* (Belfond) ; et le public marcha, plus joueur qu'on ne croit !

Le dernier livre de Maurice Rheims est à *ranger parmi ces coups de culot. Le titre* annonce la couleur. A Budapest, Attila est un *charmant prénom pour bambin joufflu ; chez nous, il fait frémir. Comprenez* : tout est *relatif, dérisoire*, et, au fond, charmant. La preuve ? Une histoire maboule, écrite à la diable, sans guillemets, aux abords de l'argot. *Héros principal : ce récit, justement, alluré* et *déluré* comme un pied de *nez* de *cancre* ; rappelez-vous, le délicieux farceur du fond de classe qui rend jaloux les bûcheurs du premier rang, avec ses aventures dans le beau monde *et ses manuels d'histoire aux portraits* crayonnés de moustaches...

V*IEILLIR, ce n'est pas si difficile ; le plus pénible*, c'est qu'on ne rit plus ! Ce constat que Rheims s'est juré d'infirmer, nous le tenons d'une baronne d'origine roumaine, surnommée « Mauve » par *le Paris qui compte, parce* qu'il vit *sans* compter. Une Popesco du temps de Flers et Caillavet, des téléphones blancs de l'après-Proust. Sa femme de chambre s'appelle *Odette, comme l'« autre »*.

(Lire la suite page 19.)



A LA VITRINE

CONTES

Le choix de Pierre Leyris

Il existe, dans le domaine anglais et américain où Pierre Leyris a fait sa cueillette de fleurs frissonnantes, une grande tradition du fantastique : la sorcière, la lande à tous vents, mais aussi, comme l'écrit à grands renforts de majuscules Leigh Hunt (1784-1859) dans *la Revenante*, première nouvelle du recueil, les Maigres Mains sans Corps, les Têtes Gémissantes *et les* Statues Hurlantes. Car, d'emblée, l'une des composantes de ce punch délicieux est l'humour. On le savoure, accoudé à la cheminée d'un manoir, en regardant une jolie femme se décomposer de terreur au fil du récit.

Plutôt que la *« moquerie froide et méchante »*, dont le Robert crédite l'adjectif « sardonique », c'est ce sadisme raffiné de gentleman qui a dû fasciner Leyris. S'il n'a pas hésité à reprendre le *William Wilson*, de Poe, avec d'autres textes mal connus d'illustrissimes auteurs, il savait — on peut lui faire confiance — qu'il n'avait rien à craindre de la comparaison de ses propres traductions — de la moitié des récits rassemblés ici — avec celles de Baudelaire. Sa prose fluide, familière et savante fait merveille. *« Ç'avait été une amère dispensation pour le ministre »* est un parfait exemple de ce petit jeu d'érudit faussement ingénu.

On relira avec bonheur le grand Ambrose Bierce, du Kipling et du Wells ou la merveilleuse et drôle *Vie privée* de Henry James, bijou poli en traduction par Marie Canavaggia. On tremblera avec *la Vieille Bonne* de Mme Gaskell (1810-1865). Et l'on *cultivera sa peur avec Leyris* dans la seule posture qui convienne : *« Un soir, que j'avais mis un garde-feu devant ma cheminée et que je m'étais installé dans un fauteuil... »*. — P.-J. F.

★ **CONTES INQUIÉTANTS ET SARDONIQUES, choisis dans le *domaine anglais et américain* par Pierre Leyris, édit. Harpo, 335 p., 120 F.**

Ont collaboré aux pages 16 et 17 : Olivier Barrot, Thomas Ferenczi, Paul-Jean Franceschini, Patrick Kechichian, Agathe Logeart, Jacques Meunier, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz.

ESSAIS

L'Elysée architecte

Sous un titre en forme de calembour, *les Paris de François Mitterrand*, François Chaslin propose une brève *Histoire des grands projets architecturaux* de ces dernières années, ce qu'on a appelé les *« chantiers du président »* : soucieux de marquer dans la pierre son passage au pouvoir, François Mitterrand a porté en effet à un niveau inégalé les ambitions de l'Elysée architecte.

C'est avec Valéry Giscard d'Estaing *que s'est affirmée pour la première fois*, selon François Chaslin, la revendication d'un style présidentiel, appuyé sur une vision globale, du paysage urbain. François Mitterrand a amplifié le mouvement par une dizaine d'opérations — dont certaines, il est vrai, avaient été engagées avant lui, — et en suivant personnellement leur exécution.

François Chaslin raconte par le menu l'histoire de chacun de ces projets, du musée d'Orsay, grand dessein du septennat précédent, à la Cité de la musique, en passant par La Villette, le Louvre, la Défense, l'Opéra-Bastille.

L'auteur parvient à donner tous les détails de ces diverses aventures politico-esthétiques sans noyer le lecteur, en conduisant son récit avec autant de rigueur dans l'analyse que d'élégance dans l'expression.

Ce qui retient l'attention du profane, au terme de ce parcours, c'est d'une part la multiplicité des conflits, qui conduisent à modifier profondément les projets initiaux; et c'est d'autre part la façon dont chaque président, ou, pour mieux dire, chaque époque réoriente et redessine des projets qui sont, pour la plupart, en gestation depuis longtemps.

L'examen des grands chantiers en dit long, en définitive, sur celui qui les a soutenus de toute son autorité, comme l'illustre le rapprochement malicieux que propose l'auteur entre la visite au Panthéon des premiers jours du « règne » et le choix de la fameuse pyramide pour couronner le projet majeur du régime : d'un mausolée à l'autre, François Mitterrand n'entend-il pas assurer, par-delà la mort, l'inscription de son destin historique ? — Th. F.

★ **LES PARIS DE FRANÇOIS MITTERRAND, de François Chaslin, Gallimard, Folio actuel (inédit), 254 pages, 27 F.**

HUMOUR

Dépêches d'agence

A Berlin-Ouest, des chirurgiens, faute d'avoir pu trouver du linge propre, opèrent une vieille dame, sans culotte. A dix ans, un jeune Suisse vole une péniche pour voir la mer. Rendu fou par une rage de dents, un Yougoslave tue son dentiste. Impossible de peser précisément le kyste que l'on vient de retirer à cette grosse Américaine : il pèse environ cent kilos, et elle trois *cents*. Aucune balance *ne* lui *résiste*. Un Allemand est mort en installant un piège électrique pour attraper des vers de terre.

Bizarres, loufoques, cruelles, ces histoires sont toutes vraies, même si leur enchevêtrement leur donne l'air d'une comptine de Prévert : elles sont la vie même, celle que l'on trouve parfois, sous forme d'éphémères notules, dans les journaux. Il faut être un peu maniaque, sans doute, pour en faire, depuis des années, la collection. Michel Vergez est ce fou-là, aussi « fou » sûrement que les dépêches de l'Agence France-Presse qu'il colle depuis longtemps sur un grand cahier, qui ressemble à un registre d'apothicaire. Car Michel Vergez, dessinateur à ses heures, est télexiste au *Matin de Paris*, où il travaille depuis sa création.

La deuxième guerre mondiale peut bien éclater, la terre s'ouvrir en deux de l'Alaska à la Terre de feu, si Clarissa, le plus vieux homard du monde, vient à mourir à l'âge de cent quarante ans, Michel Vergez traverse la salle de rédaction au pas de course. Vous pouvez être en train d'interviewer le pape, il n'en a cure : sous votre nez, il agite le petit bout de papier soyeux comme un trésor : *« Regarde, regarde, c'est formidable, il faut donner ça ! Clarissa morte à cent quarante ans. Elle avait déjà soixante-neuf ans au moment du naufrage du* Titanic ! »

Depuis des années, en montrant son grand registre, il jurait qu'un jour il « en » ferait un livre. C'est fait, enfin. Mais sans le lui demander, *on sait bien que Michel Vergez* en est à la fois heureux et triste. Dans son grand registre, il pouvait toujours rajouter *« la dernière histoire, pas possible, je t'assure »*. Le livre, lui, est fini, alors que les télex continuent de cliqueter, les nouvelles de tomber, et Michel Vergez, l'œil gourmand, de s'émerveiller de la folie du monde. — Ag. L.

★ **UN MONDE FOU, FOU, FOU, de Michel Vergez, Balland, 246 p., 79 F.**

HISTOIRE

Une girafe fleurdelysée

Doyen de la presse française, replié à Paris depuis que son bureau de correspondant d'Europe 1 à Beyrouth a été occupé par les khomeinistes, Gabriel Dardaud a, pour notre délectation, utilisé ses loisirs forcés à nous conter l'incroyable et véridique histoire de la première girafe que virent les Français, sous Charles X. Alors qu'il était en poste au Caire, Dardaud avait eu accès *aux archives diplomatiques* égyptiennes relatant les très sérieuses tractations girafières entre Paris et Le Caire.

Il en résulte un petit livre désopilant, pour grands et petits, sur le périple, de la savane soudanaise jusqu'aux Tuileries, par terre et par mer, d'un *bel animal pour lequel* toute la France s'emballe ; jusqu'à manger durant une génération dans des *« assiettes à la girafe »*, sans compter les auberges de la vallée du Rhône qui portent encore le nom de cette étrange visiteuse, dont Charles Fournier écrivit qu'elle était *« le hiéroglyphe de la Vérité dans le règne animal »*. — J.-P. P.-H.

★ **UNE GIRAFE POUR LE ROI, de Gabriel Dardaud, préface de Georges Poisson, huit illustrations de Morgan, Ed. Dumerchez-Naoum, B.P. 329, 60312 Creil, 115 p., 90 F.**

Jules Isaac archéologue de l'antisémitisme

Pour bien venue qu'elle soit, on regrettera que la réédition du classique *Genèse de l'antisémitisme*, de Jules Isaac, ne soit pas accompagnée d'un appareil critique minimum, qui aurait permis d'illuminer la haute figure de l'auteur. Son nom ne survit que par la prestigieuse série de manuels d'histoire qui s'imposa sous deux Républiques, mais Jules Isaac fut bien plus qu'un vulgarisateur à succès. Né en 1877, ce condisciple de Péguy, de Mathiez, des Tharaud reçut comme eux, à la fin du siècle, l'enseignement de Lévy-Bruhl et de Bergson, et vibra à l'influence de Lucien Herr. Dreyfusard et socialiste, il a laissé

• DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

• Emmanuel Le Roy Ladurie et Orest Ranum : *Pierre Prion, scribe*. Les auteurs présentent le texte du manuscrit autobiographique de Pierre Prion, *« écrivain copiste à la bibliothèque du château d'Aubais », récemment retrouvé dans* l'Aveyron. Une chronique sur les mœurs d'un village du Gard au dix-huitième siècle. (Editions Gallimard-Julliard, collection Archives, 174 p., 67 F.)

• William Manchester : *Winston Churchill*. Encore une énorme somme biographique. Ce premier volume retrace *« les rêves de gloire »* de Churchill, jusqu'en 1932, année où il commence sa *« traversée du désert politique »*. (Editions Robert Laffont, 793 p., 175 F.)

POLITIQUE

• Alexis de Tocqueville : *Ecrits et discours politiques*. Ce deuxième volume du tome III des œuvres complètes, établi par André Jardin, rassemble les textes de Tocqueville rédigés pendant *la période de la monarchie de Juillet*. (Editions Gallimard, 767 p., 280 F.)

SOCIÉTÉ

• Gérard Boutet : *Brigands et sorciers d'autrefois*. L'auteur a recueilli quelques récits d'affaires sanglantes et étranges qui se sont déroulées dans la France rurale du siècle dernier. Des *« détails horribles concernant plusieurs assassinats commis dans un moulin isolé »* au *« crime des époux Thomas »*, des histoires du terroir pour faire frissonner dans nos modernes chaumières. (Editions Jean-Cyrille Godefroy, 223 p., 79 F.)

• Philippe Lucas : *la Rumeur minière ou le Travail retravaillé*. A la fois étude et enquête sociologique, le livre de Philippe Lucas s'attache à décrire la « culture » du pays minier de Montceau. Au-delà du diagnostic de crise, la nécessaire réappropriation du métier par ceux qui l'exercent. (Editions Presses universaites de Lyon, 168 p., 100 F.)

LITTÉRATURE

• Jean-Michel Rey : *Quelqu'un danse ; les noms de Franz Kafka*. Que signifie la lecture de Kafka aujourd'hui, si l'on prend comme point de départ *« cette espèce de laboratoire de l'œuvre »* que constitue le Journal ? C'est dans cette perspective qu'avance l'étude d'une pratique (le journal) qui joue sur le romanesque et le biographique, à travers la question de la langue et du nom propre chez Kafka. (Presses universitaires de Lille, 134 p., 65 F.)

ANTHOLOGIE

• Pierre Seghers : *Poètes maudits du vingtième siècle*. La notion de « poète maudit », imaginée par Verlaine, relèverait d'un flou mythologique suspect si on ne faisait l'effort de se reporter aux œuvres des auteurs en question. La réédition augmentée de l'anthologie de P. Seghers mettra le lecteur au contact de quelques-unes de ces œuvres. (Editions Belfond ; bibliographies et notices sur dix-neuf poètes, 363 p., 118 F.)

CORRESPONDANCE

• Jean Amrouche-Jules Roy. *D'une amitié. Correspondance (1937-1962)*. Après le colloque de Marseille sur Amrouche (*le Monde* du 8 octobre), Jules Roy publie les bouleversantes lettres échangées avec l'auteur disparu. Un dialogue unique entre un pied-noir et un Berbère chrétien (Edisud, 120 p., 60 F.)

PHILOSOPHIE

• Gianni Vattimo : *Introduction à Heidegger*. G. Vattimo, professeur de philosophie théorique à Turin, analyse l'évolution de la pensée de Heidegger et l'unité profonde de sa philosophie centrée sur la question de l'être. *Une introduction claire et* accessible. (Traduit de l'italien par J. Rolland, éditions du Cerf, 186 p., 110 F.) Du même auteur également est paru récemment, aux Editions de Minuit, *les Aventures de la différence*.

LETTRES ÉTRANGÈRES

• Ezra Pound : *Poèmes suivis de Hommage à Sextus Propertius*. Un choix fait par T.S. Eliot parmi les écrits de toute une vie et que le poète anglais considère comme « une bonne introduction à l'œuvre de Pound », jusqu'à la dernière manière des Cantos. Traduit de l'anglais par Michèle Pinson, Ghislain Sartoris et Alain Suied. (Gallimard, 308 p., 130 F.)

• Bartolomeo Vanzetti : *Ne pleurez pas ma mort*. Vanzetti sans Sacco... La correspondance de l'anarchiste innocent qui mourut sur la chaise électrique dans la prison de Charlestown, Massachusetts, le 23 août 1927. Traduit de l'italien par Suzanne Charre et Christine Grillon. (Alinéa, 234 p., 90 F.)

• EN BREF

• **Jacques Roubaud ouvre, avec une conférence sur « L'auteur oulipien », samedi 14 décembre, la seconde année du séminaire organisé par l'institut des textes et manuscrits modernes (CNRS) et l'ENS sur le thème « L'auteur et le manuscrit ». Suivront des conférences de Michaël Werner sur Heine (18 janvier), d'Alain Viala sur la figure de l'écrivain dans l'histoire de la production littéraire (22 février), etc. Ouvert au public, ce séminaire se tient à l'Ecole normale supérieure (salle de la Rotonde), 45, rue d'Ulm, Paris 5e, de 10 h à 12 h 30 (sauf le 19 avril, 14 h), Rens. : (1) 47-03-81-26 (89-45) ou 42-96-30-94.**

• **Le numéro de décembre du *Magazine littéraire* consacre un dossier à la philosophie française des dix dernières années. Préparé par Dominique-Antoine Grisoni, cet ensemble comporte notamment un « Who's who des philosophes ».**

• **La Bibliothèque municipale d'Aulnay-sous-Bois organise le 17 décembre à 21 heures une soirée Victor Hugo, avec la participation de François Chaumette de la Comédie-Française (Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France).**

• **Le premier Salon de Paris du livre neuf à prix réduit se tiendra, du 14 au 31 décembre, au Parc floral de Vincennes. Des animations, des séances de dédicaces et une tombola alterneront au cours de cette quinzaine. Prix d'entrée : 15 F ; réduction pour les enfants.**

• ***La Route des Flandres*, de Claude Simon, publiée en 1960, était épuisée en édition ordinaire. On ne pouvait plus la lire qu'en format de poche. A l'occasion du Prix Nobel de littérature qui a été remis à son auteur, le 10 décembre à Stockholm, les Editions de Minuit viennent d'en sortir une édition reliée sous toile bleue au prix de 100 F. Dans ce roman, qui est une des œuvres majeures de l'écrivain et avec laquelle il a fait une percée, Claude Simon reconstitue son expérience de la guerre, de la débâcle de 1940.**

DU LIBRAIRE

avec son autobiographie intellectuelle le meilleur témoignage sur les *Cahiers de la quinzaine*, cette admirable et folle entreprise (1).

Historien de la Grande Guerre, il fut évidemment victime du nazisme, et ses livres furent pilonnés. Si, contrairement à Marc Bloch, de qui bien des traits le rapprochent, il survécut à l'Occupation, ce fut pour devenir dès 1946 le grand archéologue de l'antisémitisme. Son *Jésus et Israël* (1948) bouleversa le catholique Julien Green, et c'est avec la même liberté de ton, la même érudition chartiste, le même sens de l'apostrophe qu'il publia en 1956, dans la collection « Liberté de l'esprit » de Raymond Aron, cette *Genèse de l'antisémitisme*, de l'Antiquité à l'an mil : ce livre d'histoire, presque à la première personne, est celui d'un éveilleur à la Renan, à la Marrou.

Pour Isaac, *« l'antisémitisme chrétien est la source millénaire sur laquelle sont venues se greffer les autres variétés d'antisémitisme »*. Contre Renan, qui écrivait imprudemment dans *l'Antéchrist* (1899) : *« Ce ne peut être sans raison que ce pauvre Israël a passé sa vie de peuple à être massacré »*, et sans indulgence partiale à l'égard de la cruauté de l'Ancien Testament, Isaac prouve l'absence de sentiment antijuif en Egypte et dans la Grèce classique, dont la Diaspora parle la langue. *« Il faut arriver au dernier siècle avant Jésus-Christ pour que l'antisémitisme soit vraiment perceptible. Avouez-le, chrétiens, il était temps. »*

C'est la fausse insociabilité juive qui, au temps de César, fonde un antisémitisme romain. D'abord exceptionnelles, les persécutions aboutissent à l'expulsion des juifs de Rome par Tibère, à l'occupation sanglante de Jérusalem par Titus, aux massacres décrétés par Trajan et Hadrien au deuxième siècle. Mais ni Tite-Live ni Virgile n'écrivirent contre Israël, au contraire de Pétrone et de Tacite. Beaucoup plus grave, c'est sous Constantin, et alors que l'Eglise chrétienne devient officielle, que débute l'*« enseignement du mépris »*, germe de l'holocauste, par les Pères de l'Eglise eux-mêmes, saint Jean Chrysostome et saint Augustin. Si le baptême est rendu obligatoire vers 600, tant en Orient qu'en Occident, Charlemagne et les Caroligiens, contre leur clergé, se montrent tolérants : c'est un juif que l'empereur envoie en ambassade auprès d'Haroun El-Rachid.

Sans haine, mais avec la fermeté attendue dix ans après la capitulation allemande, Isaac conclusit à une responsabilité chrétienne, *« non pas populaire, mais théologique, l'Eglise et la synagogue se prétendant chacune l'authentique Israël de Dieu »*.

O. B.

★ GENÈSE DE L'ANTISÉMITISME, de Jules Isaac, Agora, 350 p., 40 F.

(1) *Expériences de ma vie*. Calmann-Lévy, 1960.

● EN POCHE

● *Pierre Vidal-Naquet préface la nouvelle édition* du livre de H.-C. Baldry, *le Théâtre tragique des Grecs*, paru voici dix ans. L'auteur, à partir des données archéologiques et littéraires, étudie la vie théâtrale athénienne à l'époque classique. Une bibliographie *due au traducteur, J.-P. Darmon*, complète l'ouvrage. (Editions La Découverte, collection « Agora »).

● Deux rééditions dans la collection « Biblio » du Livre de poche. *Michel Foucault, Archéologie et généalogie*, par Angèle K. Marietti (nº 4036) et *Lévi-Strauss ou la Structure et le malheur* (nº 4035), par Catherine Clément.

● Dans son *Histoire de la physique et de la chimie*, Jean Rosmorduc ambitionne de *« fournir au lecteur quelques clés »* de l'histoire des sciences, *« de Thalès à Einstein »*. Un tableau chronologique présente les principales découvertes au cours de ces trente siècles. (« Points-Sciences », nº 47).

● Un petit dictionnaire philosophique originalement conçu par Alain Lercher aux Editions Belin, *les Mots de la philosophie*, paraît dans la collection « Le *français retrouvé* ».

● Dans sa nouvelle collection de classiques du théâtre, le Livre de poche publie *le Jeu de l'amour et du hasard*, de Marivaux (nº 6131), avec une préface de Jacques Lassalle et des notes de Patrice Pavis ; le *Dom Juan* de Molière (nº 6130), commenté par Jacques Morel et préfacé par Jean-Jacques Gautier.

● *Les Egarements du cœur et de l'esprit*, de Crébillon fils. La perfection de la prose française. Introduction, notes, chronologie par Jean Dayan (Collection « GF » Flammarion).

● *« Je ne t'ai jamais fait ce que tu n'as pas voulu me faire. »* Dans *le Nègre*, roman qui date de 1927, Philippe Soupault traite du problème du racisme en *Europe à travers une intrigue qui reste actuelle* (J'ai lu, nº 1896).

● *Le champion du bref, le voyou de l'humour*, c'est Jules Renard. On s'en rendra compte à travers les historiettes réunies sous le titre *Sourires pincés*. Préface d'Hubert Juin (UGE, « 10/18 »).

● *« Every dream has only brought me pain »*, maxime tirée du roman *Epouse-moi*, de l'auteur américain John Updike, exprime bien la déception de deux couples d'échangistes qui croyaient rompre la monotonie de leur vie conjugale. Traduit de l'anglais par Maurice Rambaud (Gallimard, « Folio » nº 1687).

● Un retour aux beaux jours du romantisme avec la réédition du *Capitaine Fracasse*, de Théophile Gautier. Intrigues, chariots de comédiens, tendre ingénue, on nage en pleine époque *Louis XIII*. Une étonnante démonstration de richesse langagière (Livre de poche, nº 6138).

● Dans la collection « Points », les Editions du Seuil rééditent la biographie d'Edgar Poe par Claude Delarue (nº B 12). La vie de Poe fut un véritable calvaire. Claude Delarue examine le contexte dans lequel vécut cet écrivain tourmenté et nerveusement malade.

LA VIE LITTÉRAIRE

Une bibliothèque en images

Artiste turc, venu à Paris en 1960, sur l'invitation d'André Breton et de Raymond Cordier, Yüksel Arslan a mis sa *bibliothèque en images*. Il a traduit picturalement ses émotions de lecteur et de penseur autodidacte. Il a ainsi dessiné *une série de cent vingt-six planches*, où figurent ses auteurs fétiches, ses phares, et tous ceux qu'il appelle ses « influences ». Arslan n'est cependant ni un illustrateur ni un portraitiste. *C'est plutôt un scribe-peintre* dans la tradition du rébus, de l'almanach ou du plus savant codex. Une sorte de poète-artisan : il fabrique lui-même ses couleurs avec des terres d'ocre, *du blanc* d'œuf, de la graisse, du miel, de l'urine... Cela donne à ses planches *de faux airs de papyrus, et leur* tonalité rappelle curieusement celle *d'anciens* billets de banque. Mais ici les faces sont grimaçantes ou rigolardes et les architectures font place à des forêts *phalliques*. *Tous ces* grands hommes semblent sortis d'un étonnant Panthéon oriental : *même* Descartes a des yeux d'icône !



Michel Leiris en fétiche à clous.

Il a fallu plus de quatre ans de travail à Yüksel Arslan pour transformer ses lectures en musée imaginaire. Y figurent aussi bien un Rabelais hilare qu'un Bruegel hirsute, un *Desnos* myope et aérien *qu'un* Sade submergé par le sexe, un Lénine inquiet qu'un Pavlov espiègle, un Leiris en fétiche à clous qu'un Michaux sans visage. On sort de cette exposition comme d'une grotte à pétroglyphes : éblouis, et la tête pleine d'un message énigmatique. — J. M.

★ INFLUENCES, galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud, Paris-6ᵉ, jusqu'au 21 décembre.

L'actualité stratégique

La collection « Géopolitique et *stratégies* », dirigée par Gérard Chaliand, a été créée récemment chez Fayard. Un premier livre signé Michel Tatu, *Eux et Nous*, sur les relations Est-Ouest était paru au cours du premier trimestre (*le Monde* du 18 mars). Trois autres titres viennent d'être publiés : *la Puissance maritime*, d'Hervé Coutau-Bégarie, étude sur la stratégie navale de *l'amiral français* Castex ; dans *les Voix de la stratégie*, Lucien Poirier étudie l'évolution de la pensée *stratégique* française à partir de l'œuvre de deux théoriciens du dix-huitième siècle, Guibert et Jomini ; enfin, un ouvrage collectif élaboré par le Groupement pour *les droits des minorités*, fondé par Gérard Chaliand en 1978, *les Minorités à l'âge de l'Etat-nation*, aborde les différentes questions liées à l'existence des minorités aussi bien en France qu'en Chine ou dans les pays islamiques.

Dans le même domaine, les jeunes Editions Bosquet se proposent de publier des ouvrages brefs *sur des questions de politique internationale* et de stratégie militaire. Un contrat a été passé avec l'International Institute for Strategic Studies de Londres, afin de reprendre des études, de les traduire et de les adapter pour le public français. Plusieurs titres sont déjà parus : deux volumes d'un essai de Stephen Meyer, spécialiste américain des affaires militaires soviétiques, sur *les Euromissiles soviétiques* ; *Faits stratégiques 1984-1985*, adaptation française du *Strategic Survey*, publié annuellement par le même Institut ; enfin, un ouvrage sur *les Incidences stratégiques du commerce Est-Ouest*, par David Buchan. Suivront, au début de 1986, deux livres ; l'un sur *la Politique militaire de la France et la sécurité de l'Afrique* et l'autre sur *les Relations sino-soviétiques depuis Mao*. (Editions Bosquet, 151, rue Montmartre, 75009 Paris, distribution Distique).

Les accessits de l'automne

Outre les grands prix parisiens, l'automne amène avec lui une moisson de récompenses littéraires. Parmi celles-ci, retenons :

Les Prix de poésie Jean Malrieu : à Marcel Migozzi pour *Juillet, voyages* (qui sera publié dans la revue *Sud*) et à Giorgio Caproni pour *le Mur de la terre* (Maurice Nadeau/Lettres *nouvelles*, voir page 18).

Le prix Passion à Sylvie Germain pour *le Livre des nuits* (Gallimard).

Le prix Rabelais à Charles Sorlier pour *Mémoires d'un homme de couleurs* (Le Pré-au-Clerc).

Les prix de la Ligue française de l'enseignement à Olivier Lecrivain pour *Les Poings serrés* (Flammarion) et à l'ouvrage documentaire, *Victor Hugo, l'éclat d'un siècle* (Messidor/La Farandole).

Le Prix des 13 pour la jeunesse à Susan Varley pour *Au revoir, Blaireau* (Gallimard).

Le *Prix littéraire national* de la Méditerranée à Guy Hocquenghem pour *la Colère de l'Agneau* (Albin-Michel).

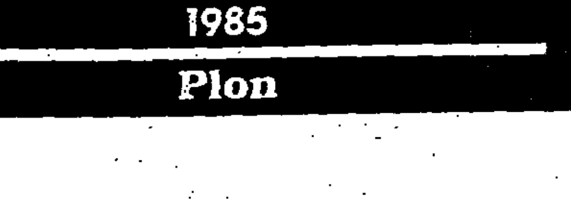
Le premier prix littéraire international de la *Résistance à Edouard* Calic pour *Heydrich* (Robert Laffont).

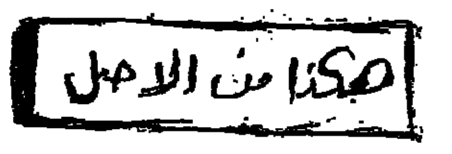
Les prix de la Société des gens de lettres : Grand Prix de poésie à Edmond Humeau pour l'ensemble de son œuvre ; dans la catégorie « roman », ont été notamment distinguées : Andrée Chédid pour *la Maison sans racines* (Flammarion) et Marie Nimier pour *Sirène* (Gallimard) ; les prix spéciaux sont allés à Karine Berriot pour *Louise Labé* (Seuil), Pascal Quignard pour *les Petits Traités* (Clivages) et Alain Viala pour *Naissance de l'écrivain* (Minuit) ; enfin, les médailles de la SGDL ont été attribuées à Michel Serres pour le *Corpus des œuvres philosophiques en langue française* (Fayard), à Philip Kolb pour son édition de la correspondance de Proust (Plon), et à Claude Gaignebet et Jean-Dominique Lajoux pour l'ouvrage *Art profane et religion populaire du Moyen Age* (PUF).

Le Prix Roland-Dorgelès à Alain Vircondelet pour *la Vie, la vie* (Albin-Michel).

Le Prix des quatre jurys à Jacqueline Justin-Chapot pour *les Racines perdues* (Albin-Michel).

Le Prix Corail du livre 85 au navigateur Yves Pestel pour *la Route des épaves* (Albin-Michel).





• LETTRES ITALIENNES

La saison est italienne... L'exposition « Trieste » se poursuit à Paris, tandis qu'à Parme commence cette semaine une grande manifestation autour de « Parme et la France ». Deux poètes, Giorgio Caproni, le Ligure, et Mario Luzi, le Toscan, après un passage à Lyon, Grenoble, Annecy, seront à Paris du 16 au 18 décembre, à l'Institut culturel italien... Le Théâtre complet *de Pirandello (deuxième volume) vient de paraître dans l'édition de la Pléiade. Franco Maria Ricci annonce pour le printemps 1986 la publication en français de sa somptueuse revue à ses initiales :* FMR. *Enfin, comme pour mieux affirmer sa présence, l'Institut culturel italien publie le premier numéro d'une revue italo-française qui a pour titre son adresse parisienne :* 50, rue de Varenne.

De ce numéro consacré à la Piazza e la Citta *(« la place et la ville ») nous avons extrait la préface. C'est un des derniers écrits de Fernand Braudel :* l'Italie, la chance de notre Europe...

Deux poètes métaphysiques : Caproni et Luzi

Deux importantes traductions viennent illustrer la vitalité de la poésie italienne contemporaine.

LA diffusion des littératures étrangères suit des itinéraires capricieux, en fonction des goûts ou des ignorances et aussi des réseaux d'affinités ou de sympathie des éditeurs ou des critiques, ou sous l'influence de modes aussi incontrôlables que changeantes. Ainsi s'expliquent des omissions, des oublis, il faudrait dire aussi parfois des censures, qui laissent rêveur.

On découvre, par exemple, qu'entre les trois très grands poètes italiens nés à la fin du dix-neuvième siècle, Ungaretti, Saba et Montale, d'une part, et, de l'autre, Pasolini et Zanzotto ou les écrivains d'avant-garde naguère regroupés autour du Groupe 63, il existait une énorme lacune : les écrivains qui ont commencé à publier au cours des années 30 ont été éclipsés, occultés par leurs aînés autant que par leurs cadets.

Le deuil impossible

Parmi eux, quelques noms pourtant s'imposent : ceux de Piero Bigongiari ou de Vittorio Sereni ; ceux, surtout, de Giorgio Caproni et de Mario Luzi (nés, respectivement, en 1912 et 1914). L'un et l'autre sont originaires du centre de l'Italie : Caproni est ligure, Luzi est toscan. Mais cette proximité relative dans le temps et dans l'espace géographique ne doit pas masquer ce que ces deux grandes figures ont de profondément original. A commencer, chez Caproni, par ce désespoir et par cette hantise de la mort dont on se fera une idée en lisant les deux brefs récits réunis sous un titre parfaitement choisi : *le Gel du matin.* D'une concision extrême, à l'opposé de toute rhétorique, ces nouvelles se lisent d'un trait, transparentes et tranchantes comme deux cristaux.

Mais Caproni est avant tout un poète, et *le Mur de la terre*, qui porte en sous-titre *Cinquante Ans de poésie*, nous promène à travers l'ensemble d'une œuvre dont l'édition intégrale, qui remonte à moins de deux ans, a connu en Italie un vif succès. Si, au départ, Caproni évoque surtout Livourne et Gênes, villes de son enfance et de sa jeunesse, villes de sa mère, ports de lumière et de misère, c'est pour tisser peu à peu un lyrisme qui s'approfondit à mesure qu'il se dépouille et que les poèmes se font plus brefs : chants à mi-voix d'un impossible deuil — d'où, peut-être, la fréquence chez Caproni de ces congés de voyageurs qu'il dit cérémonieux, et que l'on devine aussi un peu gauches, jamais résolus en tout cas.

Derrière ces monologues hésitants et obstinés, une question lancinante revient sans cesse, celle d'un dieu absent, question sans réponse qui se répercute à l'infini. Peut-être Caproni a-t-il donné la clef de ce qu'il appelle son athéologie dans le paradoxe qui achève le premier fragment du *Franc chasseur :*

Silence. Dieu existe seulement
dans l'instant où on le tue...

A de très rares exceptions près, Caproni était encore quasiment inconnu en France. De Mario Luzi, en revanche, on connaissait déjà de courts recueils : *Vie fidèle à la vie*, et *La nuit lave l'esprit.* Tout récemment, le tandem infatigable constitué par Philippe Renard et Bernard Siméone, à qui l'on doit aussi les traductions de Caproni, a fait paraître *l'Incessante Origine*, choix de poèmes extraits des trois recueils majeurs de Luzi.

Poète du questionnement métaphysique plutôt que des affirmations tranchées, Luzi développe une méditation insistante dans des formes longues qui épousent l'ampleur de sa démarche.
Très éloigné des tonalités élégiaques toujours présentes dans la poésie italienne, il poursuit, à travers un discours souvent dialogué ou même orchestré de voix multiples, une quête incessante, sur la voie d'une certitude qui toujours se dérobe. Nourri d'une vison chrétienne qui l'a conduit de Pascal à Teilhard de Chardin, Luzi cherche une vérité qui puisse rendre compte d'une souffrance qu'il perçoit partout, et jusque dans les choses — comme dans ce texte superbe où il évoque la crue de l'Arno. Il est en quête d'une réponse qui donne un sens au magma d'une société déchirée. Le monde actuel est toujours présent dans sa vision d'une réalité qui lui apparaît à la fois comme informe et pourtant porteuse d'un sens caché.

La douleur du monde

Le grand recueil final, *Sur d'invisibles fondements*, conduit ainsi à des poèmes récents, non encore traduits, où la voix de Luzi, décantée, dépouillée, dépasse les tensions qui parcouraient les livres antérieurs et se résout dans la paix d'un réel auquel s'identifie désormais le poète, au-delà des mots. Mais déjà dans *le Fleuve*, Luzi disait :

...je regarde l'unité que dans le
multiple crée la vie ; la vie même.

Aucune amertume, donc, dans cette vision qui traverse et assume toute la douleur d'un monde dont Luzi ne s'écarte plus.

Ainsi nous apparaissent ces deux grands poètes, profondément dissemblables malgré leur voisinage géographique. Cependant l'un et l'autre se situent dans le courant de cette poésie métaphysique qui, de Dante à Leopardi, n'a cessé d'imposer ses mises en question. Il faut insister encore sur le travail remarquable des deux traducteurs, Ph. Renard et B. Siméone, qui, le fait est trop rare pour n'être pas souligné, ont obtenu de leurs éditeurs que les poèmes soient publiés en édition bilingue et qui ont accompagné leurs traductions de préfaces et de gloses fort éclairantes. Si l'on ajoute qu'ils ont organisé, dans la région Rhône-Alpes comme à Paris, une série de lectures et de débats autour de ces livres et en présence des auteurs, on mesurera l'ampleur de l'effort auquel ils se sont astreints afin de jouer pleinement leur rôle de passeurs.

MARIO FUSCO.

★ **GIORGIO CAPRONI : *Le Gel du matin*, trad. de B. Siméone, Verdier, 68 p., 64 F. *Le Mur de la terre*, trad. de Ph. Renard et B. Siméone, M. Nadeau, 222 p., 98 F.**

★ **MARIO LUZI : *Vie fidèle à la vie*, trad. de P. Charpentier et A. Fongaro, Villa Médicis-L'Obsidiane, 184 p., 70 F. *La nuit lave l'esprit*, trad. d'A. Fongaro, L'Alphée, 86 p., 60 F. *L'Incessante Origine*, trad. de Ph. Renard, et B. Siméone, Flammarion, 336 p., 120 F. *Lieux*, trad. de Ph. Renard et B. Siméone, Maison du livre de Pérouges, 01800 Meximieux, 60 p., tirage limité, 350 F.**

La villa Médicis ouvre ses portes

IL a été sans doute plus facile à Pie XII de déclarer Rome ville ouverte qu'à Jean-Marie Drot, le nouveau directeur de l'Académie de France à Rome (créée par Colbert en 1666), de déclarer ouverte la villa Médicis... Il fallait une personnalité forte et hardie pour briser le tabou séculaire : la princière couveuse pour les jeunes créateurs français, plus jaloux que des moines de leur silencieux couvent culturel, ouvre, en dépit des frissons de ses plus frileux poussins, toutes grandes ses portes.

Sur la créativité italienne, d'abord : pour la première fois depuis son ancrage, en 1804, dans le magnifique palais du cardinal Ricci di Montepulciano, devenu propriété des Médicis, elle accueille un boursier italien, le musicien Claudio Ambrosini, outre une grande exposition des peintures de Renzo Vespignani ; sur la créativité européenne, ensuite : Peter Brook, Théo Angelopoulos, Alain Tanner, et même l'Egyptien Youssef Chahine... Tous les domaines de la créativité : littérature, cinéma, photo, théâtre, architecture, danse, musique, vidéo, télévision, radio, tourbillonnent dans ce qui devient, de jour en jour, le haut lieu de notre culture sans frontières : en cette veille des années 2000, l'Europe se fait, aussi, à la villa Médicis.

Cela coûte cher : par exemple, une exposition « De Chirico et les surréalistes français », sous le thème « Voyages des peintres italiens à Paris ». Qu'à cela ne tienne ! Renault-Italie financera en partie l'opération. Car le directeur de la villa a bien les pieds sur terre et fait rimer efficacité avec créativité.

La connaissance de l'Italie et de l'Europe, dans ce qu'elles ont de plus vivant, passe, désormais, par cet éclatement roboratif de la villa Médicis, devenue, en 1985, un vrai centre de transmission d'une grande culture européenne. Et les boursiers, qu'on vieillissait naguère en les appelant, dans leur retraite dorée, « pensionnaires », ont tort de se croire les dindons d'une si forte éclosion culturelle réveillant enfin la villa endormie dans son beau décor...

JEAN-NOEL SCHIFANO.

« La chance de notre Europe »

« UNE fois encore, l'Italie montre la voie, avec *la générosité* qui a toujours été la sienne. Ne nous y trompons pas : rien n'est plus trompeur que l'expression banalisée d'« échanges culturels », réglés par je ne sais quelle mystérieuse loi d'équilibre. Par chance, la culture n'est pas l'économie, et si, chez elle, *l'échange est, de règle,* tout aussi inégal, c'est pour une raison exactement opposée.

Il y a toujours, bien sûr, une culture dominante, comme il y a une économie dominante. Mais les deux n'ont jamais coïncidé, quoi qu'on en ait dit, et je serais tenté d'ajouter : ne peuvent jamais coïncider. Car la domination culturelle ne consiste pas à s'emparer des richesses d'autrui pour les faire siennes, mais à faire don aux autres de ses propres richesses et à les distribuer sans compter.

Telle est la place que l'Italie a choisie ou, en tout cas, occupée avec un exceptionnel brio depuis la fin de la guerre : cinéma, littérature, architecture, théâtre, musique, elle a été la chance de notre Europe, une Europe qui a besoin aujourd'hui plus que jamais de réunir ses forces.

Hélas ! notre Europe n'a pas toujours conscience de cette chance. La langue anglaise, sans doute, brouille les cartes. Car, peut-être, pour la première fois dans l'histoire, la domination d'une culture ne coïncide pas avec celle d'une langue qui, comme l'italien aux XVI[e] et XVII[e] siècles, ou le français au XVIII[e], s'impose aux élites de tous les pays voisins comme instrument de communication entre elles, et d'accès à cette culture.

La langue internationale d'aujourd'hui, l'anglais, porte le poids de son expérience impériale : c'est une langue de masse, soumise à toutes les pressions, à toutes les déformations, à toutes les usures qu'a connues le latin à la fin de l'Empire. Italien et français gagnent à cette situation nouvelle de se retrouver à égalité, non seulement de pouvoir, mais aussi de devoir : il leur faut se connaître sans chercher à s'exclure [...]. »

FERNAND BRAUDEL.

D'autres traductions récentes

GIUSEPPE PONTIGGIA : *le Joueur invisible.* — Un article anonyme bouleverse l'existence d'un professeur d'université au sommet de sa carrière. C'est le premier roman traduit en français d'un professeur et critique de cinquante ans, auteur d'une thèse sur *la Technique narrative d'Italo Svevo.* Traduit par Nino Frank. (Maurice Nadeau, 260 p., 98 F.)

GIUSEPPE BONAVIRI : *Contes sarrasins.* — Des contes siciliens où se mêlent d'étranges mythologies historiques et religieuses. Traduit par Jacqueline Bloncourt-Herselin. (Denoël, 224 p., 148 F.)

GIAN DAULI : *Magie blanche.* — Dans le Milan mussolinien des années 30, deux amis entreprennent un voyage extraordinaire de Milan à Vicence, de Naples à Venise... Publié pour la première fois en France, Gian Dauli (1884-1945) fut un grand écrivain et un grand éditeur. Traduit par Marie Canavaggia. Préface de Michel David. (Desjonquères éd., 140 F. Diffusion PUF.)

NATALIA GINZBURG : *Ne me demande jamais.* — Chronique réunissant les articles publiés par l'auteur dans *la Stampa* entre 1965 et 1970. Traduit par Georges Piroué. (Denoël, 226 pages, 92 F.)

ALBERTO SAVINIO : *Angélique ou la nuit de mai.* — Un roman surréaliste, écrit en 1927. L'histoire d'un amour fou qui n'hésite pas à parodier le roman rose, le roman noir et l'écriture théâtrale. Traduit par Jean-Baptiste Para. (Arcane 17, coll. « L'Hippogriffe », 142 p., 79 F.)

UGO FOSCOLO : *Poèmes.* — Publication, en édition bilingue, par un éditeur parisien confidentiel, des *Odes*, des *Sonnets* et du long poème intitulé *les Tombeaux*, considéré comme le chef-d'œuvre d'Ugo Foscolo (1778-1827). Traduit par Jean Bruno. (Noël Blandin éd., 7, rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris, 88 p.)

Rappelons que viennent également de paraître : *le Stade de Wimbledon*, de Daniel del Giudice, chez Rivages (voir « le Monde des livres » du 22 novembre 1985), et *Boumboutcha*, de Renzo Paris, chez Desjonquères (voir *le Monde* du 6 décembre).

UMBERTO ECO : *la Guerre du faux.* — L'auteur du *Nom de la rose* a rassemblé les articles qu'il avait donnés à divers journaux. Un sémiologue-détective dans les médias. Traduit par Myriam Tanant avec la collaboration de Piero Caracciolo (Grasset, 278 p., 89 F). Eco vient également de publier chez Grasset *Lector in Fabula.* Traduit par Myriem Bouzater (316 p., 98 F).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Coups de culot

(Suite de la page 15.)

En fait, c'est une de ces cocottes arrivées *a posteriori* – traduisez : par le postérieur, – et qui n'ont de cesse, l'heure de la *respectabilité venue, de faire école.*

La *providence des romanciers farfelus est là pour* un coup : à quatre-vingt-cinq ans, Mauve manque de descendance, et lui tombe du ciel la veuve d'un Corse tué en Indochine, Bébé, trente-cinq ans, avec son fiston, Claudinet. Elle les tire de leur médiocrité besogneuse, les installe près de l'Etoile, leur apprend les *bonnes manières et ce qu'elles cachent* : l'art de flairer vite le prix des gens et des choses. Ce qu'un homme est prêt à mettre pour vous avoir, violettes, saphir cabochon, factures en retard : sagesse et bonheur dépendent de ce coup d'œil. *Le reste,* porte-couteaux et baise-main : broutilles !

Bébé en prend prestement de la graine. Claudinet, lui, n'a pas le choix. En boîte à bac pour gosses à Rolls, il ne lui reste que le gauchisme dur aux sorties d'usine. La CGT ne suivant pas, il s'essaie aux casses et aux filles. Manque de vigueur, dans les *deux cas.* Comme son prénom l'y destinait, il finira giton d'un *notaire* ; de quoi *mettre* Mauve *aux anges.*

ON aurait volontiers continué dans cette veine de la satire *de mœurs en délire. Et voilà que la farce s'enfle. Dans* une manif' où Claudinet incarnait le désordre, un représentant de l'ordre, le CRS Attila, s'est acquis une auréole de preux chevalier, vaillant et débonnaire.

Comme Claudinet, qui était tombé d'un balcon de Saigon, Attila *est un enfant trouvé : le quatrième, oublié à la clinique* et recueilli par la sage-femme, de quadruplés allemands nés en pleine libération de Paris. Ayant ramené Claudinet chez lui après l'affrontement du quartier Latin, Attila prend le thé et bridge avec le gratin, ce qui, en République, n'a jamais nui à l'avancement. *On le retrouve commandant la garde d'honneur d'un* président rad-soc, élu à l'usure, veuf et sensible, sur le tard, aux charmes mâtins de Mauve.

Bon sang ne saurait mentir. Si ce CRS plaît à tout le monde, émeutiers compris, c'est qu'il était né pour régner. Une tache au poignet révèle – « maman ! », « mon fils ! » – qu'il *n'est autre que le survivant d'une portée* de Saxe-Lusignan, descendant par la main gauche de Louis XIV, possible prétendant aux trônes de France et d'Allemagne ; futur empereur d'Europe, pourquoi pas ! Les deux millions de manifestants qui convergent *sur Paris* ne diraient pas non. Tandis qu'il fuit ce *destin trop lourd, un aubergiste le reconnaît.* Où ça ? A Varennes ? Bravo : vous avez tout compris !

Personnellement, j'ai un faible pour la partie « Mauve », où l'auteur du *Saint Office* mêle l'humour désabusé à l'appétit de vivre et à une précision d'orfèvre. Mais ce genre de divertissement est à prendre en bloc: *« Voulez-vous jouer avec moâ ? », demandait Marcel Achard. Par les temps noirâtres qui* courent, la *réponse est* : oh oui alors ! Et comment !

C*ÉRÉMONIES DE FEMMES* se présente aussi comme un coup de culot canularesque. Ne serait-ce que par le doute *qui plane sur l'identité de son auteur.*

En 1956, *soit deux ans après Histoire d'O, paraissait aux* éditions de Minuit un « érotique » intitulé *l'Image,* dédié à Pauline Réage et signé Jean de Berg. Le bruit a couru, alors, que ce pseudonyme était l'anagramme de : « je bande, R.-G. », paraphe de Robbe-Grillet...

De là à conclure que Jeanne serait Catherine, l'épouse de l'auteur de *l'Image, ou cet auteur lui-même, ou les deux,* il n'y *a qu'un pas,* d'autant plus vite franchi que les initiales marquées sur un corps avec une cigarette, page 113 de *Cérémonies de femmes,* sont au nombre de trois. Ailleurs, il est question de *Glissements progressifs du plaisir,* œuvre d'Alain, et, page 106, d'une femme en forme d'auto-portrait, « menue *et vêtue de blanc* ». *Grillée par sa robe, notre Jeanne ?* Quand on connaît le goût de Robbe-Grillet pour les parties de cache-tampon littéraires...

PREUVE par le contenu, à présent ! *L'Image* tournait *autour des voluptés de l'esclavage ; Cérémonies de femmes* aussi. La narratrice a une nature de prêtresse pour rites sado-maso. Après un reportage dans des boîtes spécialisées de New-York, où elle a scruté plus qu'agi, elle officie. Le martyre de saint Sébastien forme son thème de prédilection, en *appartement ou sur les berges de la Seine,* quand passent les vedettes aux feux de rampe de théâtre...

Le saint peut être une femme, mais un Noir fait mieux l'affaire. Des œufs bien dégoulinants tiennent lieu de flèches. Parfois, ils ne suffisent pas ; ça sèche trop vite, ça n'a pas d'odeur puissante. Ces messieurs-dames passent alors au talon aiguille dans la *bouche, au fouet, à la brûlure de cigarette,* à l'épingle, au poignard. Certain *soir, il faut emmener la victime* à l'hôpital, cuisse béante. Les risques du métier ! L'auteur précise : la scatologie, je peux la vivre, la raconter, mais pas l'écrire. Cela dit pour information.

LES scènes manquent d'originalité et se répètent, mais *cela, c'est la loi, revendiquée, du genre.* L'imaginaire érotique se soucie peu de rabâcher. C'est son lot, de varier sur un même thème, comme en musique, de jouer avec des clichés. Rien de plus déprimant qu'un fantasme réalisé ! La déception fait partie de la fête. Ce n'est « jamais ça » ! Sinon, *le désir serait assouvi à vie, immobile dans le souvenir* comblé de la fois sublime où...

La gentille organisatrice de méchancetés ne parvient pas à me transmettre ses sensations. Mais ce n'est jamais qu'une affaire de goût personnel, le plus indéniable des critères, mais rebelle aux justifications et aux partages. Un fait est sûr : *l'amusement autour du pseudonyme nuit à l'émoi,* car le rire, c'est connu, est un trouble-fête des sens, démobilisateur, sacrilège.

Jeanne de Berg évoque, *in fine,* le danger, pour un livre érotique, de « faire littéraire ». Avis aux amateurs de littérature... *et aux autres : ce danger, Cérémonies de femmes* l'évite à la perfection.

★ **ATTILA, LAISSE TA PETITE SŒUR TRANQUILLE, de Maurice Rheims, Flammarion, 300 p., 85 F.**

★ **CÉRÉMONIES DE FEMMES, de Jeanne de Berg, Grasset, 206 p., 72 F.**

Les folies tranquilles de Maurice Rheims



Maurice Rheims

SEPTUAGÉNAIRE de charme, amateur d'art, ancien commissaire-priseur – des plus célèbres, – écrivain, académicien français... Maurice Rheims a tout pour jouer les vieux messieurs à la dignité cossue. Par bonheur il se préfère un peu fou, arpentant Paris à pied, décorant son très bel appartement d'« *objets fous* », dont d'étranges et fascinants meubles de Carabin, et racontant, entre un café et une boîte de loukoums – de grand luxe – son amour pour « *les mots biscornus* ».

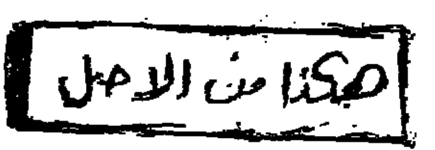
« *Je suis menteur et conteur,* dit-il. *Pour le plaisir et pour rendre la vie plus facile. Du mensonge à la fiction, le gué est infime. Ecrire des romans, c'est pour l'instant l'activité que je préfère. C'est pour me mentir à moi-même. J'assouvis ainsi mon penchant pour les mots biscornus, comme j'ai assouvi celui que j'ai pour les objets tordus, fous.* »

Les objets, c'est tout de même le grand amour de sa vie, même s'il les a trahis pour les mots, à l'âge de quarante-neuf ans, pour la première fois. « *Les objets, je les vois comme les femmes. Avec tendresse. Mais les femmes vont prendre des rides. Les objets, eux, on les dit anciens, pas vieux. Moi, je connais toutes les attitudes des hommes à l'égard des objets, celles de passion, d'argent, de snobisme, d'orgueil. En s'appropriant les objets, on veut en quelque sorte prendre une fraction du geste du créateur.* »

Commissaire-priseur, Maurice Rheims a vu plus d'objets que n'importe quel collectionneur fanatique. Il a choisi ce métier « *pour en voir le plus possible* ». « *Mais, à partir d'un certain moment, j'ai éprouvé l'angoisse de ce métier,* explique-t-il. *Il commençait à me peser, j'en avais fait le tour. Quant aux objets, j'avais compris que je n'en ferais jamais le tour. Plus je regardais, plus je voyais leur variété.* »

Les mots, alors, sont-ils un refuge, une manière de s'approprier enfin, dans sa totalité, le geste créateur ? Maurice Rheims ne veut rien avouer. Il ne fait que sourire, souverain au milieu de ses tapisseries, de ses tableaux, du décor qu'il a patiemment bâti.

Jo. S.



● ENQUÊTE

Les problèmes de santé de l'édition française



(Suite de la première page.)

Conclusion reprise par un autre éditeur, Pierre Belfond : *« Les riches sont de plus en plus riches, et les pauvres de plus en plus pauvres. Pour survivre, un éditeur doit écraser l'accélérateur sur les titres qui marchent. Nos représentants n'ont qu'un quart d'heure à consacrer à chacune des librairies ; ils parlent en priorité des titres qui accrochent ; les autres sont nécessairement un peu sacrifiés. »*

La course au best-seller

Pour ces PME que sont les maisons d'édition, la course au best-seller prend souvent des allures de nécessité vitale. Un seul livre, s'il connaît le succès, peut faire passer les comptes du rouge au vert et permettre, en contrepartie, l'édition de poètes ou de jeunes écrivains.

A Francfort lors de la Foire internationale du livre, à Paris lors de laborieuses et féroces négociations, on s'arrache les quelques perles rares, généralement anglo-saxonnes, qui feront, espère-t-on, le bénéfice de l'année à venir. Quelquefois on gagne, quelquefois on achète à prix d'or une grosse cote étrangère qui se révélera être une rosse ruineuse dans nos courses d'obstacles nationales. Même lorsqu'ils se veulent de sérieux chefs d'entreprise, les éditeurs continuent de connaître les frissons des grands aventuriers, et ils aiment ça.

Mais ce phénomène du best-seller obligatoire est en train de modifier complètement le profil de l'édition française, d'accentuer jusqu'à la rupture la dichotomie entre une « grande » édition, industrielle, obéissant à des *strictes lois de commercialisation* et de gestion, capable de s'adapter rapidement aux fluctuations du marché et à ses surprises, et une édition quasi artisanale, s'appuyant sur un petit réseau de libraires spécialisés, fonctionnant avec des coûts extrêmement réduits et des tirages calculés au plus juste.

De vrais chefs d'entreprise

« Les éditeurs, déclare Alain Gründ, président du Syndicat national de l'édition, *ne peuvent plus être de simples directeurs de collection qui ne se soucient que de faire imprimer les textes qu'ils aiment. L'évolution les conduit à devenir de véritables chefs d'entreprise, aussi soucieux des aspects éditoriaux de leur travail que des problèmes de coût, de distribution, de commercialisation et de publicité. »*

Jean-Claude Lattès, directeur du groupe d'édition Hachette, le premier en France, va dans le même sens : *« Une bonne gestion et une bonne politique de la création ne sont pas contradictoires. C'est quand on gère mal qu'on publie n'importe quoi. Quand je suis arrivé à la direction de Hachette, les éditions Stock, qui font partie du groupe, perdaient beaucoup d'argent en publiant chaque année des nouveautés médiocres. Stock possédait, en revanche, un fonds d'édition merveilleux, français et étranger, qu'il négligeait. J'ai arrêté les publications inutiles, j'ai fait rééditer le fonds : Stock gagne, et la littérature aussi. »*

Une distribution inadaptée

Cet air conquérant des patrons aux dents longues ne doit pas faire illusion. Hachette lui-même, le géant, ne dégage qu'un bénéfice faible, de l'ordre de 2,5 %. Jean-Claude Lattès dit encore : *« Je crois que, fondamentalement, le besoin de lire n'est pas altéré, mais les formes changent et nous obligent à une adaptation constante. Ce que nous faisons aujourd'hui est déjà dépassé, et toute idée de planification dans un domaine aussi mouvant est aberrante. Il faut inventer des structures très souples, très mobiles, pour faire face à des évolutions imprévisibles.*

» Aucune autre industrie ne fabrique ni ne distribue des produits aussi différents et aussi divers dans leurs structures de prix. Nous vendons des camions et des carottes avec le même réseau de distribution, et nous devons servir tout aussi efficacement le libraire de Pézenas qui nous demande un ouvrage de poésie que des grandes surfaces qui commandent des milliers d'exemplaires d'un dictionnaire. Il va bien falloir trouver des solutions. »

L'inadaptation du réseau français de distribution préoccupe aussi bien les pouvoirs publics que les responsables des syndicats professionnels. Il existe en France entre 15 000 et 20 000 points de distribution du livre, parmi lesquels 2 000 à 2 500 libraires, qui reçoivent régulièrement les envois d'office des grands éditeurs. Il faut à la fois préserver ce réseau, garantir la présence du livre à proximité des lecteurs — ce qui était le premier objectif de la loi Lang sur le prix unique — et conjuguer deux nécessités parfois contradictoires : la rationalité économique et la mission culturelle. Il n'est pas possible d'avoir tous les livres partout, mais il faut aussi faire en sorte que de petits éditeurs qui publient de bons livres ne soient pas éliminés des marchés à cause de leur faible poids économique.

A la direction du livre du ministère de la culture, on avait de grands projets de réforme de la distribution en 1981-1982. On pensait à la création d'un système coopératif de distribution, calqué dans ses grandes lignes sur ce que les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) réussissent pour la presse : acheminer, dans des délais très rapides, des masses de titres différents dans les coins de France les plus éloignés. Aujourd'hui, il faut en rabattre : les professions de l'édition sont trop désunies, trop individualistes, trop peu confiantes dans l'avenir, pour s'accorder sur un projet aussi ambitieux.

Les pouvoirs publics doivent se contenter de distribuer des aides pour essayer de corriger les déséquilibres du système et freiner une évolution qui paraît conduire inéluctablement à la disparition des « petits » : aide à la création d'un réseau d'informatisation des commandes ; aide à la constitution de groupes de diffusion rassemblant des maisons d'édition petites et moyennes, en province et à Paris ; aide à la modernisation des librairies et à la constitution de fonds. Ces interventions, ainsi que la loi Lang, ont certainement permis à l'édition et à la librairie d'entrer dans la crise en limitant les dégâts, les faillites, équilibrant les créations d'entreprises.

Les « danseurs » et les managers

Il y a même des résultats remarquables. Pierre Belfond, qui mène depuis vingt ans une politique savamment équilibrée entre des ouvrages de grande vente et des titres à vente lente mais prestigieux — *« le prestige, c'est de l'argent à terme »,* — a introduit des actions de sa société à la Bourse, sur le second marché financier. Et il est fier d'annoncer aujourd'hui que son groupe fait partie du peloton de tête, du point de vue de la rentabilité, des sociétés cotées. *« Les danseurs,* annonce-t-il, *ont quitté le métier. Maintenant, ce sont les managers qui dirigent. Il faut rationaliser les formats, rationaliser les calibres, régler au plus serré les offices des libraires afin de rétablir un climat de confiance entre les éditeurs et eux. Il faut également accorder l'importance qu'ils méritent aux droits annexes : à l'adaptation pour la télévision et le cinéma, aux livres de poche et aux éditions en club, l'ensemble pouvant représenter de 50 % à 80 % des bénéfices d'un livre. »*

Les éditeurs-entrepreneurs, les gestionnaires comme Lattès ou Belfond continuent, parce que c'est leur métier et leur plaisir, de faire aussi les livres qu'ils aiment ou qu'ils estiment nécessaires. Ils ne seront jamais de simples commerçants guidés par la seule demande du marché, mais c'est bien dans cette direction que conduit la logique de la rentabilité lorsque la crise réduit la demande et oblige chaque ouvrage, s'il veut avoir sa chance dans la masse des titres, à attirer le client — *« Les couvertures, désormais, doivent crier : achetez-moi »,* dit Alain Gründ.

Comme des boîtes de cassoulet

Le succès foudroyant des « non-livres » — des bouquins rapidement ficelés, signés par des vedettes du cinéma ou de la chanson et vendus comme des boîtes de cassoulet, — ouvrages fabriqués depuis deux ou trois ans par les éditions Carrère-Laffont, devrait inquiéter tous ceux qui ne voient l'avenir de l'édition que dans la stricte application des lois de la rationalité industrielle.

D'autant qu'il n'est pas pensable, en l'état actuel, d'espérer équilibrer, par les ventes à l'étranger, des déficits intérieurs. Exportations et cessions de droits ne représentent guère que 13,3 % du chiffre d'affaires global de l'édition, la vente de livres scolaires occupant à elle seule près de 28 % de l'ensemble.

Malgré les efforts, les aides financières, les manifestations culturelles subventionnées, l'édition française ne réussit guère à pénétrer profondément les pays non francophones, l'Amérique latine mise à part. Globalement, la balance commerciale du livre français est juste équilibrée, et nos livres ne paraissent pas passionner les marchés étrangers réputés « porteurs » : l'« espace européen du livre » n'existe encore que dans les espérances et les discours. Les États-Unis ne se situent qu'au cinquième rang des pays importateurs de livres français, loin derrière l'Algérie, et la Grande-Bretagne occupe le seizième rang, avec une part de 1,5 % du chiffre total des exportations de livres. Ce n'est pas à l'étranger que nous résoudrons nos problèmes.

PIERRE LEPAPE.

Les branches de l'édition française

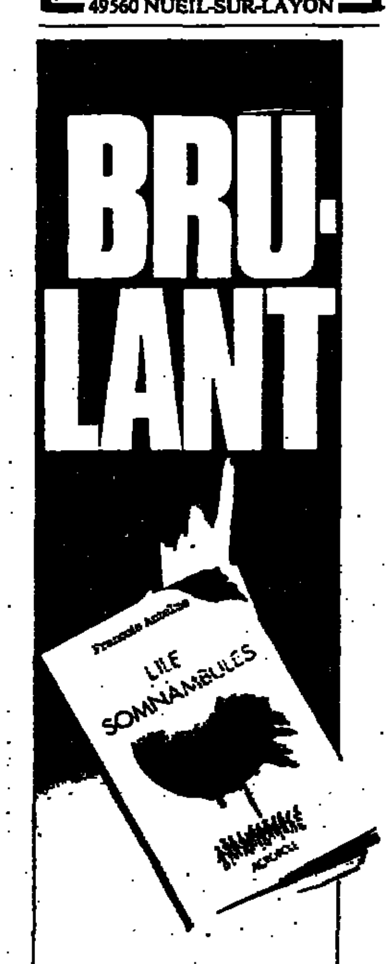
	En chiffre d'affaires (% du C.A. global)	En nombre de volumes (% du nombre total produit en 1984 : 371 905 142)
Livres scolaires	12,6	14
Livres scientifiques, professionnels et techniques	6,5	2,3
Sciences humaines	8,2	4,8
Littérature	24,5	43
Encyclopédies et dictionnaires	16,3	3
Beaux-arts, beaux livres	7,3	1,7
Jeunesse	10,5	19
Livres pratiques	13,1	11

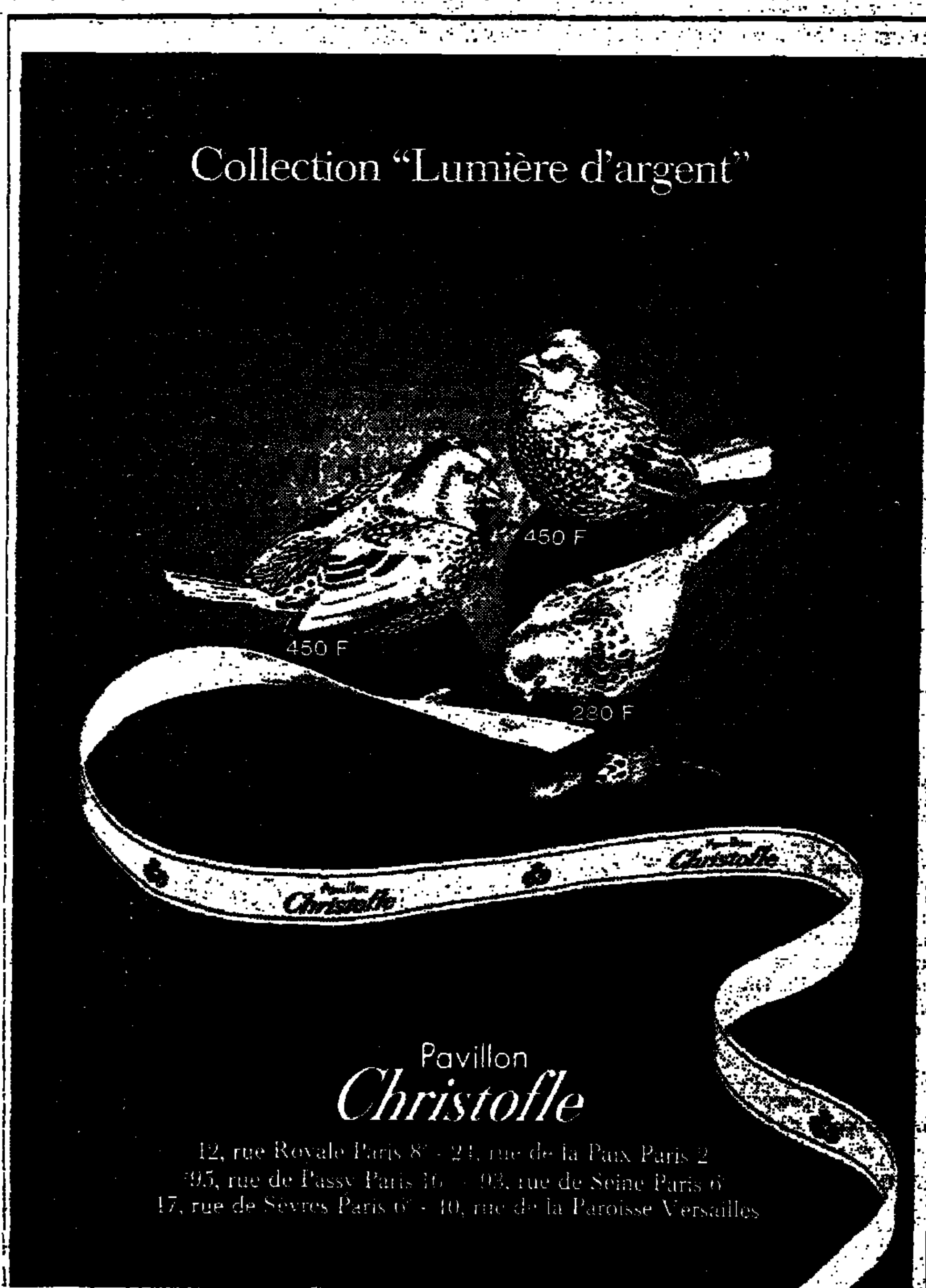
Les livres sont-ils trop chers ?

Les livres sont-ils trop chers, et l'augmentation de leur prix peut-elle expliquer la relative désaffection des lecteurs ? C'est une opinion communément admise ; et une enquête récente de la revue de l'Union fédérale des consommateurs, *Que choisir ?,* rendait la loi Lang et la suppression du discount qu'elle avait introduit directement responsables d'une inflation démesurée.

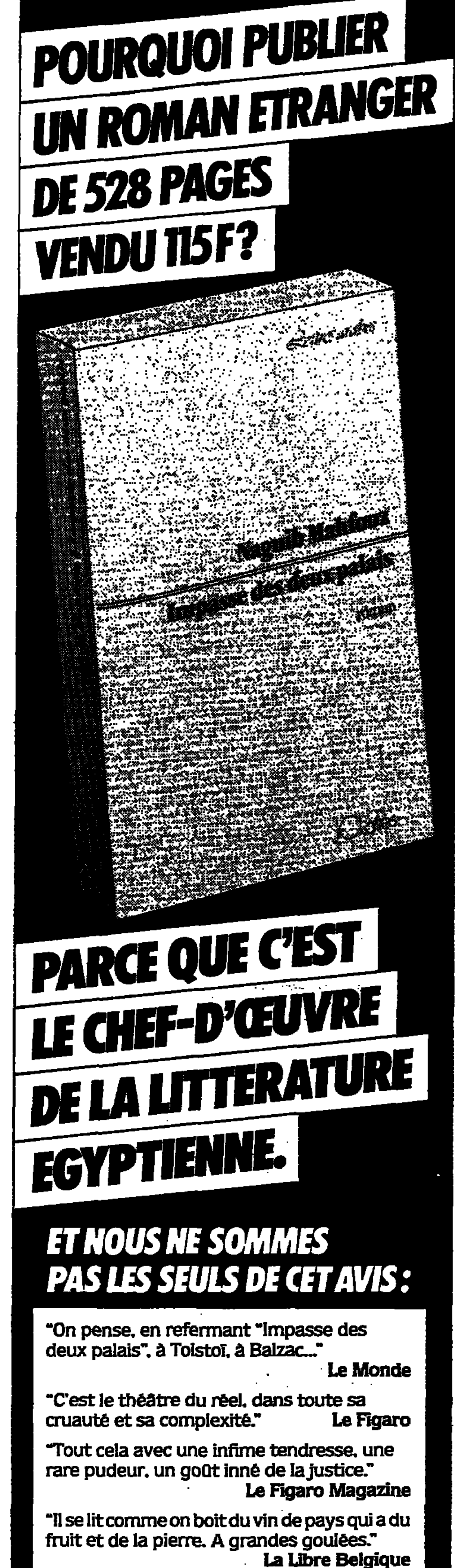
En fait, si l'on s'en tient aux données de l'INSEE, calculées après des sondages dont le sérieux scientifique n'a jamais été vraiment remis en cause, la réalité est différente. Depuis l'application de la loi, la hausse des prix des livres n'a cessé de se ralentir. Elle était, en 1982 et 1983, supérieure à l'indice général (respectivement de + 2,6 % et de + 2,4 %). En 1984, elle est tombée au-dessous du niveau de l'indice (— 1 %), et elle le restera selon toute probabilité en 1985.

De tous les produits culturels proposés au public, le livre est, depuis ces vingt dernières années, celui dont le coût a le moins augmenté. Si les consommateurs le ressentent autrement, c'est pour des raisons culturelles plus profondes et qui ne doivent rien à la réalité des chiffres.






L'HISTOIRE CHEZ FAYARD
HISTOIRE DE FRANCE
Sous la direction de Jean Favier
HISTOIRE DE FRANCE
Karl Ferdinand Werner
Les origines
FAYARD
544 pages
98 F
HISTOIRE DE FRANCE
Jean Favier
Le temps des principautés
504 pages
98 F
HISTOIRE DE FRANCE
Jean Meyer
La France moderne
FAYARD
544 pages
98 F
HISTOIRE DE FRANCE
Jean Tulard
Les révolutions
FAYARD
504 pages
98 F
HISTOIRE DE FRANCE
François Caron
La France des patriotes
NOUVEAUTÉ
FAYARD
640 pages
120 F
DES LIVRES A LIRE ET A OFFRIR
LA FRANCE MÉDIÉVALE
JEAN FAVIER
Fayard
602 pages
249 F
HISTOIRE DES TURCS
392 pages
98 F
HISTOIRE DE LA BOHEME
Des origines à 1918
Josef Macek
Robert Mandrou
Fayard
378 pages
120 F



LIVRES POUR LA JEUNESSE

Un marché très vivant

Soixante et onze millions de livres et albums, plus de 900 millions de francs de chiffre d'affaires : les publications pour les enfants se portent bien, très bien. Aujourd'hui, les éditeurs mettent l'accent sur les documentaires et les ouvrages pour les moins de six ans.

DANS les statistiques de *1984 que vient de publier* le Syndicat de l'édition, le secteur des livres de jeunesse atteint un chiffre considérable : 71 653 000 exemplaires (66 millions en 1983), ce qui représente 19,3 % de la production, soit une hausse de plus de 1 % par rapport à l'année précédente. Les nouveautés représentaient 41,7 % de la production totale (53,1 % pour la littérature générale).

Cela correspond à un chiffre d'affaires de plus de 900 millions de francs, qui représente 10,5 % du chiffre d'affaires total – plus de 580 millions (6,7 % du chiffre d'affaires) si l'on enlève les bandes dessinées pour ne compter que les livres et les albums.

De plus, le chiffre des exportations, qui avoisine 9 % (une croissance de 1,30 % par rapport à 1983), montre également que le livre de jeunesse français se vend de mieux en mieux à l'étranger.

Pour les éditeurs, donc, il y a là un marché très vivant, un « produit » en expansion (mais surtout au profit des grandes maisons, car on a vu peu à peu la disparition ou l'absorption des petites maisons d'édition qui, au cours des deux décennies précédentes, avaient souvent été les plus novatrices).

Pour les lecteurs – et aussi les parents, les enseignants, les bibliothécaires, – un choix immense, vaste comme le monde, où l'on se perd d'autant plus que la durée des nouveautés qui paraissent hors collection est courte.

Pour les créateurs – graphistes ou écrivains, – un domaine à occuper, car jusque-là, chez nous, le secteur jeunesse avait toujours *comporté un énorme pourcentage* de traductions – de l'anglais et de l'américain en particulier, puisque les Anglo-Saxons considèrent depuis longtemps les enfants comme des « petites personnes », et non pas des êtres inférieurs, alors qu'en France, dans les années 30, des gens comme Jean de Brunhoff ou l'équipe du « Père Castor » faisaient figure de pionniers...

Simple n'est pas simplet

On s'est habitué à l'explosion d'inventions qui a marqué les années 70 : la découverte de « classiques » ignorés, d'artistes qui ne travaillaient que pour les enfants et qui ne trouvaient pas cela dépréciatif, l'émergence de nouveaux créateurs « pour la jeunesse »... Peu à peu, pour des raisons économiques mais aussi pour s'adapter aux désirs de ceux qui souhaitaient avoir de « vrais » livres comme ceux des « grands », on a assisté à une évolution des formats, et l'on est passé du grand album cartonné au livre de poche – illustré ou non.

Depuis les années 80, l'édition pour la jeunesse est entrée dans une nouvelle phase : puisqu'on ne peut plus étonner le jeune public avec des diplodocus ou des cosmonautes, alors, on se fait plus didactique, on explique. *Il* ne s'agit pas de montrer les éléphants comme de grosses masses étranges, mais d'enseigner comment ils vivent, comment ils coexistent plus ou moins pacifiquement (voir *la Querelle* de Toshi Yoshida à l'Ecole des loisirs). Il ne s'agit pas seulement d'initier à l'informatique – grâce aux jeux électroniques de toutes sortes, les petits en remontrent souvent aux plus grands ! Aucun domaine n'est plus interdit aux enfants : l'amour, la vie, la mort ; la science, l'histoire, la religion, la littérature.

Simple, accessible, l'informa*tion destinée aux jeunes ne peut* être simplette. Les sujets n'ont pas besoin d'être extraordinaires pour étonner et intéresser, comme le prouvait un remarquable album japonais intitulé *l'Œuf* présenté à l'exposition « Graine de curieux » (1), qui rassemblait un choix de livres « scientifiques » pour les enfants. On y trouvait aussi bien *On a marché sur la Lune* de Hergé que *le Livre du ciel* de Jean-Pierre Verdet, astronome à l'Observatoire de Paris, *le Corps humain* en relief animé chez Larousse que *l'Initiation à la génétique* d'Albert Jacquard au Seuil, des albums sur les dinosaures que *les Chasseurs de la Préhistoire* d'André Leroi-Gourhan chez Anne-Marie Métaillié...

Les mirages de la vulgarisation

On peut tout expliquer, pensent les éditeurs, qui se heurtent pourtant à une difficulté : donner des informations exactes, avec des mots plus simples et moins nombreux. C'est à ce problème que sont confrontés les « nouveaux encyclopédistes des moins de douze ans » qui se concurrencent ou collaborent chez Hachette, Nathan, Gallimard, Hatier ou Casterman, par exemple. Mais attention, méfions-nous des mirages de la vulgarisation ! Peut-être est-il impossible de traiter pour la jeunesse tous les sujets, nous prévient Denys Prache, auteur du *Nucléaire, merveille ou menace* et de *la Révolution française* (Hatier), et qui vient d'entrer chez Larousse. Il a pris position dans un article virulent : « Les Bateliers de la Vulga » (2).

De profondes mutations sont en cours, qui, peu à peu, émergent, comme en témoignent les nouvelles recherches concernant les tout-petits. Le but ? Les abreuver de livres avant même qu'ils sachent lire. *Livres-Hebdo* a dénombré trois cent quarante collections et séries pour les tout-petits : livres pour le bain, livres pour jouer, dépliants, découverte des formes et des mots, des objets et des couleurs, de la vie de tous les jours (3). On connaissait les dessins-esquisses pleins d'humour et de mouvement, facilement lisibles par de très jeunes enfants, de Burningham, Helen Oxenbury, Martha Alexander, ou bien les indispensables « Imagiers du Père Castor », ou bien encore le graphisme de Walt Disney, qu'aiment tous les enfants avant même de savoir lire... Aujourd'hui, tous les éditeurs s'intéressent aux futurs lecteurs du vingt et unième siècle – et pourtant les moins de six ans sont de 20 % moins nombreux qu'il y a dix ans. Naguère, on prenait le lecteur à l'école. Maintenant, on le prend au berceau... Naguère, la découverte des livres était en général dévolue aux maîtres. Or il est passionnant de voir que, de plus en plus, les parents découvrent qu'il est bon de familiariser leurs enfants avec les livres, avant la scolarité, et en dehors de l'école, sans l'angoisse des notes, de la réussite ou de l'échec.

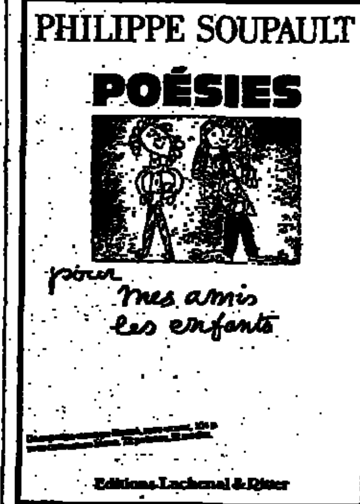
L'éducation de la connaissance appartient aussi aux parents. On *l'avait peut-être un peu trop* oublié. Un nouveau partage des tâches est en train de se faire. Dans cette transformation en profondeur des mentalités, l'édition pour la jeunesse aura aussi son *rôle à jouer*.

NICOLE ZAND.

(1) « Graine de curieux », une bibliothèque scientifique pour les enfants (préfiguration de la Médiathèque de La Villette) comprenant un choix de deux cents livres pour les jeunes à travers le monde, vient de fermer ses portes à Paris. Il est prévu que cette exposition tourne à travers la France. (Renseignements à la Joie par les livres, 8, rue Saint-Bon 75004 Paris).

(2) *La Revue des livres pour enfants*, nos 105-106. Hiver 1985. Diff. la Joie par les livres et en librairie.

(3) Voir *Livres-Hebdo* du 21 octobre 1985 : « Des livres avant de savoir lire ».





Notre sélection pour les étrennes

Quand les grands étaient petits

Les hommes célèbres ont été des enfants... Pas forcément géniaux, pas forcément bons élèves, mais, même si l'homme n'est pas tout entier dans les langes de son berceau, contrairement à ce que pensait Schopenhauer, il y a en lui des prédispositions qui ne trompent pas : Leonardo s'intéresse à tout ; il est toujours occupé à inventer quelque chose ou à faire de grands dessins, Pablito dessine des bisons et des chevaux sur les murs du salon, Albert, qui est toujours distrait, n'aime pas l'école et ne s'intéresse qu'à l'arithmétique et au violon... Evidemment, tous ne deviendront pas Vinci, Picasso ou Einstein. Mais c'est tout de même rassurant de savoir que les petits génies sont des enfants comme les autres.

Une collection astucieuse.

★ LEONARDO, PABLITO, ALBERT. Texte d'Ibi Lepsky. Illustr. de Paolo Cardoni. Album 20 × 26 cm. Ed. Bernard Lejeune (18, rue Tournefort, 75005 Paris). Coll. « Bientôt célèbres », 24 p., 49 F le volume. A paraître : WILLY (Shakespeare) et MARIE (Curie). *(A partir de 7 ans.)*

Pour tous les enfants qui raffolent des livres de Roald Dahl, une *autobiographie* de l'auteur de *James et la grosse pêche*, pleine de rebondissements.

★ MOI, BOY, par Roald Dahl. Traduit de l'anglais par Janine Hérisson. Gallimard, coll. « 1000 Soleils ».

Quand je serai grand, je serai... Question obsédante pour les enfants qui voudraient *connaître* leur avenir et pour qui tous les choix sont permis : docteur, journaliste, *maître d'école, agent de police*, boulanger ou éboueur, ils sont tous là, dans un livre où les renseignements concrets n'excluent pas l'humour. Une foule de personnages qu'on ne se lasse pas d'identifier, de nommer et de reconnaître.

★ QUAND JE SERAI GRAND, JE SERAI... Texte d'Anne Civardi. Illustr. de Stephen Cartwright. Album 23,5 cm × 31 cm. Editions du Pélican, 38 p., 44 F. *(A partir de 6 ans.)*



« Albert, l'enfance d'Einstein », par Ibi Lepsky.

Curieux ès sciences

Plus qu'un livre, c'est une véritable encyclopédie de la mer que les auteurs de cet ouvrage ont tenté de réaliser. L'iconographie est riche, les schémas fréquents et les chapitres courts mais innombrables puisqu'on en compte plus de cent regroupés en une dizaine de thèmes. A la lecture un ouvrage relativement agréable dont les textes nous laissent un peu sur notre faim et qui souffre, parfois, de traductions un peu rapides. Car, une fois encore il s'agit d'un ouvrage étranger, remis au goût du jour pour les lecteurs français.

★ LE LIVRE DE LA MER, G.P. « Rouge et Or », 319 p., 130 F.

Sciences et techniques d'aujourd'hui. Sous ce titre un peu général, la librairie Larousse a décidé de regrouper une série d'ouvrages assez simples et très illustrés sur quelques-unes des grandes questions techniques et scientifiques d'aujourd'hui. Quatre titres viennent de s'ajouter aux précédents. Ils portent sur : *le Monde vivant ; Systèmes de mesures et ordinateurs ; Outils, machines et transports ; le Ciel, la Terre, les océans.*

★ SCIENCES ET TECHNIQUES D'AUJOURD'HUI. Larousse. Huit volumes de 64 pages chacun, 59 F.

Encore et toujours une traduction pour ce gros livre qui traite, d'une part, de l'évolution des plantes et des animaux et, de l'autre, du monde préhistorique. Le texte, richement illustré, est intéressant mais relativement dense. Sans doute est-ce la raison pour laquelle la mise en page particulière de cet ouvrage a réservé au bas de chaque page de la place pour un lexique des mots difficiles.

★ L'EVOLUTION DE LA VIE. *Hachette Jeunesse, 132 p., 150 F.*

Science et poésie... On les a souvent dites incompatibles. Il n'en est rien. C'est ce que Françoise Balibar et Nathalie Robatel tentent de démontrer dans ce recueil de poèmes qui emprunte aussi bien aux romanciers et aux poètes qu'aux hommes de sciences comme Albert Einstein, ou Johannes Kepler. Une curiosité à parcourir.

★ LA SCIENCE EN POÉSIE. « Folio Junior », 143 p., 21,90 F.

Les volcans qui tuent

Quel beau livre que celui-là ! Le feuilleter est déjà un plaisir tant les photos et les illustrations sont belles, fascinantes même, au point presque de nous faire oublier que les volcans sont parfois meurtriers et qu'en Colombie plus de vingt mille personnes ont récemment trouvé la mort lors de l'éruption du Nevado del Ruiz.

Mais les volcans, ce sont aussi ces ouvertures temporaires ou permanentes dans *l'écorce terrestre, par lesquelles* des roches fondues ou non et des gaz venant des profondeurs *arrivent à la surface de la Terre.* A grande profondeur, en effet, les roches sont fondues *« comme le métal dans les aciéries »*, et *« nous marchons*, explique Maurice Krafft, *sur un gigantesque haut fourneau »*, à peine protégés de la *« formidable chaleur par l'épaisseur d'une coquille d'œuf : l'écorce terrestre »*. Comment tous ces volcans naissent-ils ? En quoi sont-ils différents ? Quelle est leur *influence sur le climat* ? Leurs colères sont-elles prévisibles et leur formidable énergie est-elle utilisable ? Autant de questions auxquelles l'auteur de *Volcans et éruptions* tente de répondre dans un texte au langage simple, agrémenté de schémas clairs.

J.-F. AUGEREAU.

★ VOLCANS ET ÉRUPTIONS, de Maurice Krafft, *« Le temps de la découverte »* (Hachette), 90 p., 72 F.

Il pleut, bergère...

Les chansons, ce n'est pas seulement fait pour qu'on les chante... *Philippe Dumas, le talentueux, le prouve magnifiquement :* son trait filiforme et plein d'esprit recrée poétiquement l'univers de la bergère de Fabre d'Eglantine, celle qui n'aimait pas la pluie et préférait rentrer ses moutons *et* séduire le fils des maîtres. *Un* charmant libertinage. Un superbe album.

★ IL PLEUT, IL PLEUT, BERGERE, de Fabre d'Eglantine, illustration de Philippe Dumas, album cartonné, 27 × 35 cm, l'Ecole des loisirs, 28 p., 100 F. (A partir de quatre ans.)

La jalousie, ça existe

Jean vivait dans une ville au bord de la mer qui a trois ports : le Port-Salé pour les navires de commerce, le Port-Frais pour les bateaux de plaisance et le Port-d'Armes pour les bâtiments de guerre. Autrefois, du temps de la marine à vapeur, il y avait aussi le Port-Fumé... Au lycée, il y avait Jean-Yves *« à qui rien n'arrive »*, un enfant de l'Assistance publique, un « grand » qui savait si bien raconter les histoires : la légende de Saint-Satan, le conte de l'autruche philosophe ou celui du squelette qui vadrouille...

L'auteur du livre, Pierre Gripari, qui habille à sa manière les *contes russes de Pouchkine et d'Afanassiev pour nous relater* l'année de Jean l'écolier et de son ami Jean-Yves, a l'art de susciter le mystère et le merveilleux. Sera-t-il compris par ses *jeunes lecteurs lorsqu'il évoque, plein de tristesse, la fin de cette* belle amitié : le mariage de Jean-Yves et de la petite Boissansoif ? Ils se marièrent et eurent des enfants, ce n'est pas forcément le *bonheur, dit Gripari, seulement* un accident naturel de la vie. La jalousie, les livres des enfants n'en parlent jamais. Et pourtant, ça existe...

★ JEAN-YVES A QUI RIEN N'ARRIVE, texte de Pierre Gripari, images de *Claude Lapointe*, album 26 × 29 cm, *sous* couverture couleurs pelliculée, Grasset, 90 p., 169 F.

Sendak fait danser « Casse-noisette »

Devenu décorateur d'opéra – et aussi de son œuvre à lui, *Max et les maximonstres*, créée à Bruxelles, mais jamais présentée à Paris, – Maurice Sendak a réalisé pour le Noël de 1981 les décors et les costumes de *Casse-noisette*, en retrouvant l'esprit du conte de E.T.A. Hoffmann.

Passant du théâtre à l'illustration, il a *décidé*, plutôt que d'adapter ses décors au livre, d'illustrer entièrement ce conte de Noël : *Casse-noisette et le roi des rats*. Pour tous ceux qui aiment *lire les contes dans des livres d'images*, c'est un *véritable plaisir* que de suivre les aventures de Marie et de son jouet préféré, capable de casser les noisettes les plus dures, de dégainer son sabre *pour livrer bataille à l'armée des rats et guérir la princesse* ensorcelée.

★ CASSE-NOISETTE, de E.T.A. Hoffmann, illustré par Maurice Sendak, album relié, 26 × 26 cm, adapté de l'anglais à partir de la traduction du texte original allemand, *Gallimard*, 102 p., 220 F.

Un almanach pour les « doigts verts »

Pomme, une enfant de la ville, est passionnée par la nature. *De janvier à décembre*, elle nous apprend des jeux qui ne coûtent rien et qui sont très amusants. En janvier, elle inaugure un restaurant pour oiseaux ; en juin, elle confectionne des couronnes de fleurs ; en décembre, elle utilise ce qui s'est accumulé dans sa chambre pour fabriquer des cadeaux de Noël destinés à ses amis...

Elle sait aussi reconnaître les feuilles des arbres et expliquer pourquoi elles jaunissent. *Elle connaît l'art du rempotage* et sait faire la tarte à la rhubarbe. Un joli livre qui durera au moins une année.

★ L'ALMANACH DE POMME, texte de Christina Björk, dessins de Lena Anderson, traduit du suédois, album 16 × 24 cm, *Casterman*, 62 p., 45 F. (Filles, à partir de huit ans.)

Jouer avec les mots...

Il faut parfois prendre les animaux au pied de la lettre... C'est ce *qu'a fait Philippe Corentin dans son* album de l'année 85 quand il a peint le bœuf à la mode, la vache *espagnole, le chat d'Iran, l'élan* patriotique et le ver galant. Cocasse.

★ PORC DE PÊCHE ET AUTRES DROLES DE BÊTES, par Philippe Corentin. Album 18,5 × 20,5 cm sous couverture *souple illustrée. Ed. Rivages*, 32 p., 49 F (à partir de 8 ans).

La drôle d'histoire d'une petite fille qui ne supporte pas les clichés du langage et dont *le* corps se couvre de boutons dès qu'elle entend une phrase toute faite : *« Sa mère tout craché », « elle a avalé sa langue », « il n'y a plus d'enfants »*... Il n'y a pas d'âge pour lutter contre la *« langue de bois »*. Aïe ! encore un cliché !

★ JEANNE ET LES MOTS, de Michelle Nikly et Jean Claverie. Album cartonné oblong 25,5 × 21 cm. Albin Michel Jeunesse, 28 p. (à partir de 6 ans).

...et avec les mains

Avez-vous déjà assisté à une conversation de sourds-muets ?... *Les mains qui s'agitent* en tous sens, dans un ordre qui nous échappe, avec une telle animation qu'on a l'impression de percevoir un chahut... *silencieux. Pour l'enfant* sourd, la langue des signes qu'on fait avec les mains est une nécessité et cet album ne leur apprendra *rien qu'ils ne sachent déjà ; pour les* autres, bien-entendants, ils découvriront un code et un vocabulaire de base de quelque 200 mots qu'ils pourront apprendre d'abord comme un jeu, et puis comme une façon de communiquer.

★ DES MOTS AVEC LES MAINS, de Marie-José Armengaud et Monique Bruant. Album 15 × 21,5 cm. Toboggan-Magazine, éd. Milan, 9, rue des Gestes, 31 Toulouse, 28 p., 60 F.

LIVRES POUR LA JEUNESSE

Notre sélection pour les étrennes

Animaux en liberté

Un éléphanteau sort de la forêt. Il a pris un bébé rhinocéros qui broutait de l'herbe près de sa mère pour un bébé éléphant et vient le regarder de plus près. Maman éléphant croit son petit en danger... Elles s'affrontent comme dans un tournoi.

C'est un conte terrible et sanglant qui nous est montré en images crayonnées extrêmement suggestives : tant de tendresse, tant de violence exprimées en quelques dessins qui suscitent, chez les jeunes lecteurs, bien des questions. Et ils découvriront, autour de ce fait *divers de la savane, tout un réseau* de relations interanimales.

★ LA QUERELLE, de Toshi Yoshida. Album oblong 30 × 22 cm. Ecole des loisirs, 32 pages, *65 F.* (à partir de quatre ans).

« Si vous rencontrez un ours, faites le mort ! » C'est un conseil qu'on donne à l'entrée des villes du Grand Nord canadien, paraît-il. La ville, en effet, quelle que soit sa latitude, recèle des quantités d'animaux, d'insectes ou d'oiseaux qui se cachent un peu partout dans la maison, sous les poutres des greniers, le long des égouts ou des trottoirs. L'excellente encyclopédie « Découverte Benjamin » nous familiarise avec ces animaux citadins qui semblent un peu des personnes (?) déplacées.

★ LA VIE SAUVAGE DANS LA VILLE, écrit par Catherine de Sairigné, illustré par Pierre Denieuil, album cartonné au format de poche, *Gallimard Jeunesse, collection* « Découverte Benjamin », 40 pages, 26 F.

Parmi les trente-cinq volumes parus dans la collection, *signalons* d'autres animaux à mieux connaître : ABEILLES, FOURMIS, TERMITES, DES INSECTES EN FAMILLE, n° *15.* MALINS COMME DES SINGES, n° *32.* DÉCOUVRE LES SECRETS DE LA NATURE, n° *35* (à partir de six ans).

Depuis que les petits ne croient plus que ce sont les cigognes qui apportent les enfants, celles-ci ont disparu. Ou bien, c'est l'impression qu'on a... On ne voit plus aujourd'hui de cigognes sur l'Alsace, et il faut aller loin vers le nord de l'Allemagne, vers la Hongrie, vers la Turquie pour voir des nids au-dessus des cheminées des maisons.

La migration des cigognes, cet exode qui a lieu chaque année, est une des plus extraordinaires aventures, puisque, pour prendre ses quartiers d'hiver, la cigogne ne parcourt pas moins de 10 000 kilomètres, et cela deux fois par an !

De la *mer* du Nord à l'Afrique du Sud en survolant la mer Noire, la Méditerranée et le cours du Nil, nous suivons les migrations d'une famille de cigognes qui revient chaque année chez un fermier du nord de l'Europe. Le texte, les images et une carte, documentés avec précision, permettent de suivre ce voyage.

★ LA MIGRATION DES CIGOGNES, de Pieter Kunstreich et Christine Adria, traduit de l'allemand, album 21 × 29 cm, Centurion Jeunesse, 32 pages, 59 F (à partir de sept ans).

Rainette des marais, petit manchot de Nouvelle-Zélande, écureuil commun ou bien antilope royale pas plus haute qu'un lièvre, hérissson commun et chauve-souris roussette *aux ailes déployées comme* des voiles. Deux albums originaux d'un dessin superbe qui permet de scruter chaque détail de ces animaux difficiles à approcher d'aussi près. De courtes notices, bien rédigées, complètent les dessins de ce grand peintre naturaliste anglais qu'est Kenneth Lily.

★ ANIMAUX DE JOUR GRANDEUR NATURE et ANIMAUX DE NUIT GRANDEUR NATURE, illustration de Kenneth Lily, albums 31,5 × 25 cm, Casterman, 28 p., 48 F le volume (à partir de sept ans).

Domestiquées ou non, les bêtes coexistent à la ferme. Michel Cuisin, attaché au muséum d'Histoire naturelle recense deux douzaines d'animaux divers et les présente avec un *vrai souci de vérité scientifique :* l'âne et le mulet, le chat et la souris, les mouches et les taons, le dindon et la pintade, les moineaux, les chauve-souris, les chiens. Le dessin, d'une précision photographique, est complété de détails agrandis et de schémas, dans une mise en page parfaite.

★ A LA FERME, par Michel Cuisin, illustrations de John Francis, album 22,5 × 28,5 cm, Hachette, coll. « La vie secrète des bêtes », 64 p., 52 F (à partir de huit ans).

Les oiseaux migrateurs peuvent aussi perdre leur chemin. Pourquoi ne pas leur conseiller les voyages organisés en groupes ?

★ L'OIE QUI AVAIT PERDU LE NORD, de Bernard Clave, illustré par Véronique Arendt, album 19 × 25 cm. Flammarion, 44 p., 54 F (à partir de sept ans).

Se servir de la Bible

La Bible, ou plutôt l'art et la *manière de s'en servir... C'est un* guide pour se repérer dans cette vaste bibliothèque qu'est le livre des livres, apprendre les légendes, les prières, l'histoire du peuple *hébreu et des grandes civilisations* voisines. Un livre pour mieux comprendre une culture où juifs, chrétiens ou musulmans se retrouvent des racines communes.

Un maximum de connaissances, soigneusement établies et illustrées, a été réuni dans ce petit volume qui va devenir indispensable.

★ JUIFS ET CHRÉTIENS, MUSULMANS PARTAGENT LE LIVRE DE LA BIBLE. L'ANCIEN TESTAMENT. Présentation de Jacques Musset pour un volume conçu par une *trentaine* de collaborateurs. Album cartonné, 11,5 × 18 cm. Gallimard, coll. « Découverte cadet », 260 p. (avec un index), 85 F (à partir de neuf ans).

Pour commencer la Bible, une visite à la baleine et à Jonas (Yunus des musulmans), conçue par le *merveilleux dessinateur qu'est* Peter Spier, l'auteur de *Quatre milliards de visages.* A la fin, pour les grands, un historique du *Livre de Jonas.*

★ LE LIVRE DE JONAS. Raconté et illustré par Peter Spier. Album oblong, 27 × 21,5 cm. Ecole des loisirs, 36 p., 38 F (à partir de sept ans).

La famille, ça va ?

« On raconte un peu partout un tas d'histoires idiotes à propos des grands-mères... » C'est un véritable mode d'emploi des aïeules que nous livre Colin Hawkins, qui nous avait déjà fait connaître ses amies les sorcières. Vous apprendrez tout ce que les grands-mères aiment faire, tout ce qu'elles aiment manger, tout ce qui les fait rire. Avec leur chapeau posé sur un chignon, leurs lunettes, leur menton en galoche, ce sont les plus drôles des copines.

★ *LES GRANDS-MÈRES,* de Colin Hawkins. Album 20 × 25,5 cm. Albin Michel Jeunesse, 32 p. (à partir de sept ans).

Le père s'ennuyait au *bureau.* Il s'est mis à fabriquer des robots. Une histoire sans queue ni tête, un dessin tout à fait hilarant pour honorer les papas inventeurs.

★ LE PROBLÈME AVEC MON PÈRE, de Babette Cole. Album 20,5 × 20,5 cm. Seuil, 32 p., 59 F (à partir de cinq ans).

Voilà le cadeau qui s'impose pour une naissance : un album rétro *à compléter pour suivre bébé* jusqu'à l'entrée à l'école primaire. Des images en relief (sapins de Noël, ou gâteau d'anniversaire), des enveloppes pour conserver des secrets ou des dents de lait enjolivent ce bel album.

★ L'ALBUM DE BÉBÉ. Conçu et réalisé par Keith et Ivy Moseley (imprimé au Mexique). Album en carton fort 22,5 × 26 cm. G. P. « Rouge et Or », 28 p.

Naître... avant et après



« Mes Débuts dans la vie », par Colin et Jacqui Hawkins.

Etape par étape depuis le moment de la conception, un livre qui raconte l'histoire du bébé avant *la naissance, en le suivant pendant* sa vie intra-utérine jusqu'à sa première tétée et sa première brassière. Le style du docteur Catherine Dolto est simple et facilement *accessible aux enfants, le dessin est* précis et drôle, sans réalisme perturbant. Un disque souple restitue l'univers sonore du bébé dans le ventre de sa mère peu avant sa *naissance.*

★ NEUF MOIS POUR NAITRE, LES AVENTURES DU BÉBÉ DANS LE VENTRE DE SA MAMAN, par le docteur Catherine Dolto, images de Volker Theinhardt. Album cartonné 19,5 × 26 cm. Hatier, coll. « Grain de sel », animée par Colline Faure-Poirée, 62 p., 65 F.

Par les mêmes auteurs, un livre pour jouer *vraiment* au docteur COMMENT ÇA VA LA SANTÉ ? (Hachette) (à partir de huit ans).

L'aventure de la vie avant la naissance. Un livre animé d'une technique parfaite : vous ouvrez une page et des spermatozoïdes vous sautent au visage... Vous pouvez aussi regarder dans les yeux un embryon de quarante jours ou vous imaginer dans le ventre maternel. Tout cela donne un côté assez mécanique à l'apparition de la vie. En outre, le texte précis et abondant est plutôt difficile à comprendre. Un étrange livre-objet pour adolescents et adultes curieux d'anatomie et de gynécologie.

★ NAISSANCE DE LA VIE. Texte du docteur Jonathan Miller, ill. de David Pelham. Album animé cartonné 21,5 × 30,5 cm. Hachette, six planches sur des pages doubles, 150 F (à partir de douze ans).

Bébé dans son lit, dans sa chaise haute, assis dans l'herbe... La vie de famille de Janet et Allan Ahlberg et de leur fille, le bébé Jessica, qu'on découvre en tournant les pages à travers des fenêtres rondes astucieusement découpées.

★ QUI VOILA, de Janet et Allan Ahlberg. Album cartonné 21 × 23 cm. Gallimard, 32 p., 65 F (à partir de trois ans).

« Je suis arrivé (e) à la maison le... dans les bras de... », « J'ai souri pour la première fois le... parce que... », « J'ai pris mon premier bain le... ». Durant la première *année de vie du petit frère ou de la* petite sœur, un album pour écrire et pour jouer. Des bébés tout ronds et très expressifs. Très réussi.

★ MES DÉBUTS DANS LA VIE, de Colin et Jacqui Hawkins. Album cartonné 21 × 21 cm. Centurion Jeunesse, 24 p., 75 F (à partir de quatre ans).

Histoires de l'histoire

Pour apprendre ce que fut l'Occupation allemande et la persécution nazie, le roman de Joseph *Joffo s'est transformé* en un bel album sur papier glacé, très lisible, sur trois colonnes et cocassement illustré.

★ LE SAC DE BILLES, de Joseph Joffo. Illustrations d'Avoine, grand album 24,5 × 33 cm., 124 p., 120 F (à partir de dix ans).

Près du feu qui va s'éteindre, dans le calme du soir, Lalla écoute Naman, le conteur, la transporter au temps des djinns dans l'Orient lointain. *Une* histoire extraite de *Désert,* de J.-M.G. Le Clézio, avec les couleurs bleutées délicates de Georges Lemoine.

★ *BALAABILOU,* de J.-M.G. Le Clezio, illustr. de Georges Lemoine, album 20 × 28 cm., Gallimard, 32 p., 85 F (à partir de huit ans).

L'Iliade d'Homère, adaptée pour les plus jeunes, avec de nombreuses illustrations. Achille, Patrocle et Ulysse se battent autant que Goldorak et Rambo et la guerre de Troie devient accessible à tous, sans concessions au mauvais goût.

★ L'ILIADE, adaptation de Henriette Bichonnier, illustrations de Andrée Bienfait (avec un petit glossaire et une carte du voyage-aller d'Ulysse). Album 21,5 × 27 cm., G.P. « Rouge et Or », 94 p., 70 F (à partir de dix ans).

Une édition complète de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* vient également de paraître dans la bonne collection « 1000 soleils », et dans la traduc*tion de Jean Bérard, avec des repro*ductions de gravures du dix-neuvième siècle, un sérieux appareil de notes, des cartes et des plans.

★ L'ILIADE et L'ODYSSÉE. Gallimard, coll. « 1000 soleils ». Texte intégral. Deux volumes cartonnés 13 × 21 cm, 460 p. chacun (à partir de treize ans).

Comme initiation à la mythologie, un petit dictionnaire illustré des principaux dieux et héros.

★ PETIT DICTIONNAIRE DE LA MYTHOLOGIE. Un volume cartonné 12,5 × 17,5 cm, Ed. G.P., 190 p., 60 F (à partir de huit ans).

Dans *le Monde de l'Education* de décembre, une importante sélection pour les fêtes : livres, mais aussi disques et jouets.

SPORTS

FOOTBALL

Nantes qualifié en Coupe de l'UEFA

Le Football Club de Nantes s'est qualifié, mercredi 11 décembre, pour les quarts de finale de la Coupe de l'UEFA malgré un match nul (1-1) concédé à Nantes, au stade de la Beaujoire, face au Spartak Moscou. Les Nantais l'avaient emporté au match aller à Tbilissi (URSS) par 1 à 0.

José Touré trompant Rinat Dassaev de la tête deux minutes seulement après que les Moscovites eurent ouvert la marque par Tcherenkov (66e). Ouvert et équilibré, le match se durcit dans le dernier quart d'heure. Après avoir distribué plusieurs cartons jaunes, l'arbitre autrichien, M. Helmut Kohl, expulsait le défenseur soviétique Boubnov à la 87e minute.

Un appelant pour les Canaris

Yannick Bigaud, trente-cinq ans, 1 m 71 pour 72 kilos. Au Football Club de Nantes depuis sept ans, il est totalement inconnu du public, mais apprécié des joueurs pour *« son enthousiasme »*. Ce douzième homme marque de son empreinte chaque rencontre à la Beaujoire. Son registre ? Purement vocal. Son poste ? Speaker. Une spécialité qu'il s'efforce match après match, de dépoussiérer grâce à un style très personnel.

Tandis que ses confrères des autres stades français se contentent d'assurer avec plus ou moins d'entrain la routine des annonces publicitaires et pratiques : — *« Il a été trouvé un portefeuille... Le propriétaire du véhicule immatriculé... Le petit Benjamin attend son papa »*... — Yannick Bigaud donne sa pleine mesure lorsqu'il s'agit de *« chauffer le stade »*. Une demi-heure avant le coup d'envoi, il ouvre son micro : *« Amis supporters, êtes-vous arrivés, êtes-vous prêts pour une ambiance à tout casser. Je veux vous entendre gueuler. Il va falloir que le stade explose »*. Le dialogue avec la foule docile commence.

« Je me considère comme un animateur, dit-il, *je veux que les gens se défoulent, bougent et s'amusent »*. La tâche est d'envergure à Nantes où le public a une vieille réputation de tiédeur.

Le douzième de l'équipe

Champion de France en 1983 avec 10 points d'avance, le FC Nantes affichait pourtant cette année-là un déficit de 5 millions de francs imputable en grande partie à la faible fréquentation du stade. L'inconfort des installations Marcel-Saupin (11 000 places assises seulement) était-il le seul responsable de ce manque d'engouement ? Pour la première saison disputée à la Beaujoire, *les Canaris*, pourtant deuxièmes du championnat à 3 points de Bordeaux, n'ont attiré l'an dernier que 17 000 spectateurs en moyenne. Contre Partizan de Belgrade, malgré des « prix cassés » de 25 à 100 francs la place, il n'y avait que 30 000 spectateurs dans un stade pouvant en contenir 35 000, voire 45 000 ou 50 000, puisque les tribunes sont modulables.

Pour accueillir les Soviétiques du Spartak Moscou, 40 000 personnes s'étaient déplacées. Toutefois, même dans l'ambiance magique des soirées de coupe d'Europe, le public nantais ne se départit pas d'une certaine réserve. *« C'est un public de connaisseurs qui va au foot comme à un spectacle. Il réagit en esthète à la qualité du jeu. Les supporters inconditionnels sont minoritaires »*. Cadre commercial dans l'informatique, Yannick Bigaud est un de ceux-là. Avec le privilège de disposer d'un micro. *« Je me comporte comme si j'étais dans le public. Je suis chauvin et j'essaie de faire partager ma passion à la foule*, explique-t-il. *Il y a des recettes pour faire monter progressivement la tension, pour que « ça claque » quand l'équipe entre sur le terrain et que ça dure après le coup d'envoi. Si la sauce retombe, c'est fichu »*.

Yannick Bigand regrette de ne pouvoir continuer à hurler ses encouragements pendant la partie. C'est formellement interdit. Il ronge alors son frein mais fait parler le métier. *« Je profite de la moindre annonce pour glisser un petit mot d'encouragement »*, dit-il. *« Ça nous fait plaisir de l'entendre*, reconnaît José Touré. *Ça contraste avec la froideur naturelle du public »*. Un public que le speaker veut éduquer : *« quand je ne suis pas content de leurs ovations, je les fais recommencer. D'accord, c'est quelquefois un peu pompier, mais ça marche et c'est formidable*, rigole-t-il. *Le public est le douzième homme de l'équipe et je suis sa voix »*.

Pour une fois, mercredi soir, les *élèves ont étonné le maître*. Tandis que le speaker consterné annonçait d'une voix blanche comme un faire-part le but de Tcherenkov, la foule réagissait par de retentissants *« Allez les jaunes »* jusqu'au but égalisateur de José Touré. Le FC Nantes a-t-il enfin trouvé *« le premier public de France »* dont rêve Yannick Bigaud ?

JEAN-JACQUES BOZONET.

COUPE DE L'UEFA
(Huitième de finale, matches retour)

* Nantes (Fr.) et Spartak Moscou (URSS), 1-1 (1-0) ; Inter de Milan (It.) b. * Legia Varsovie (Pol.) (ap. p.), 1-0 (0-0) ; * Hajduk Split (Youg.) b. Dniepropetrovsk (URSS), 2-0 (1-0) ; * Cologne (RFA) b. Hammarby (Suède), 3-1 (1-2) ; Waregem (Belg.) b. * Milan EC (It.), 2-1 (0-0) ; * Neuchatel (Suisse) b. Dundee (Ecosse), ap. pr.) ; * Réal Madrid (Esp.) b. M'Gladbach (RFA), 4-0 (1-5) ; * Sporting Lisbonne (Port.) b. Atletico Bilbao (Esp.), 3-0 (1-2) ;

(Entre paranthèses figurent les résultats des matches aller. Les clubs qualifiés sont en lettres capitales. Le tirage au sort des quarts de finale aura lieu le 9 janvier).

Coupe du monde

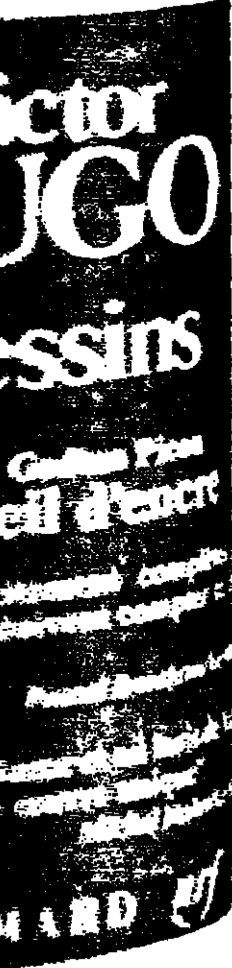
LA FRANCE TÊTE DE SÉRIE A LEON

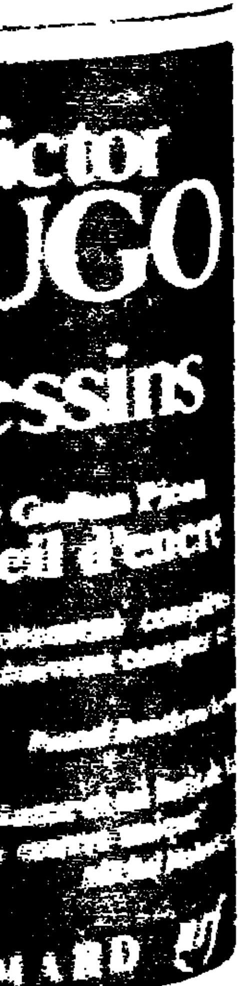
La Fédération internationale de football (FIFA) et le comité d'organisation de la Coupe du monde 1986 ont désigné, mercredi 11 décembre, à Mexico, les six équipes têtes de série ainsi que les villes où elles disputeront leurs matches du premier tour : Italie à Puebla, Mexique à Mexico, France à *Leon* (1), Brésil à Guadalajara, RFA à Queretaro et Pologne à *Monterrey*.

Pour le tirage au sort effectué, dimanche 15 décembre, les dix-huit autres équipes ont été réparties en trois chapeaux. Chapeau A : Argentine, Paraguay, Uruguay, Angleterre, URSS et Espagne. Chapeau B : Algérie, Maroc, Irak, Corée du Sud, Canada et Danemark. Chapeau C : Belgique, Bulgarie, Hongrie, Irlande du Nord, Portugal et Ecosse.

Deux joueurs de chaque équipe seront tirés au sort pour un contrôle antidopage lors des matches du premier tour. Trois joueurs seront contrôlés à patir des huitièmes de finale.

(1) Fondée en 1756 par les conquistadores espagnols, Leon est située à 375 kilomètres au nord-ouest de Mexico. Son stade peut accueillir 30 500 spectateurs.





LE CARNET

Naissances

— *M. et Mme* Pierre SALLENAVE sont heureux d'annoncer la naissance de

Marina-Alyona,

chez Georges et Elisabeth Lavrov,

le 3 décembre 1985.

Décès

— La famille Amimer,
Parents et alliés,
ont la *douleur de faire* part du décès de

M. Ahmed AMIMER BENALI,

survenu le 3 décembre 1985, à Vienne, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Ses obsèques ont eu lieu à Tlemcen.

— M. Guy Dejouany,
son époux,
Capucine, Melchior, Gonzague,
ses enfants,
Mme Marcel Honoré,
sa mère,
Et toute sa famille,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Guy DEJOUANY,
née Véronique Honoré,

survenu le *dimanche 8 décembre 1985*, à l'âge de cinquante-deux ans.

Les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité familiale, le mercredi 11 décembre, en l'église de Bachivilliers (Oise).

Le mardi 17 décembre 1985, à 11 h 45, en l'église de la Madeleine, à Paris-8e, une messe sera dite à l'intention de

Mme Guy DEJOUANY,

dont le rayonnement a si profondément marqué ceux qui l'ont connue.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, avenue Vion-Whitcomb,
75016 Paris.

— Mme André Haas,
Le professeur et Mme Charles Haas,
M. et Mme Michel Haas,
M. et Mme Jacques Delphis,

Pierre, Philippe, Raphaël et Pierre-François Haas,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André HAAS,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu le 6 décembre 1985, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 10 décembre 1985.

— *Mme Michel Leroy-Beaulieu,*
son épouse,
M. et Mme Louis-Axel Leroy-Beaulieu,
ses enfants,
M. et Mme Paul Leroy-Beaulieu,
M. Jean Leroy-Beaulieu,
M. et Mme Henri Leroy-Beaulieu,
ses frères et belles-sœurs,
Ainsi que leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Michel LEROY-BEAULIEU,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien ambassadeur,

rappelé à Dieu le 5 novembre 1985, âgé de quatre-vingt-un ans, et inhumé dans *la chapelle familiale*, à Lodève (Hérault), le 9 novembre.

Une messe sera célébrée pour le repos de son âme, le lundi 16 décembre, à 10 h 30, dans la chapelle située 58, rue Saint-Didier, à Paris-16e.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— *Les familles Rakotobe* et Rabekoto

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Léon RÉALLON,
née Henriette Elise Ramlarandraisoa,
grand-croix
de l'Ordre national malgache,
commandeur de la Légion d'honneur,

endormie pieusement dans la paix du Seigneur, à son domicile, à Antananarivo, le 7 décembre 1985.

Villa Tsarahonenana,
Ampandrana Est,
Antananarivo (Madagascar).

— Hélène Laudenbach,
Paul et Liliane Reverdy,
Claude et Daniel Bizos,
Marie-José et Antoine Brossard de Corbigny,
Vincent et Brigitte Reverdy,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Charles-Joseph REVERDY,
née Hélène Noël,

le 10 décembre 1985, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 décembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Philippe du Roule, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Neuilly (Hauts-de-Seine), dans le caveau de famille.

Communications diverses

— L'Association pour la promotion des arts à l'Hôtel de Ville de Paris, que préside Mme Bernadette Chirac, organise un concert public le jeudi 12 décembre, à 20 h 30. Au programme, des œuvres de Mozart, Liszt, Beethoven et Schumann. Ce concert est gratuit. Les personnes intéressées doivent retirer les cartes d'invitation au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli. Ces cartes seront exigées à l'entrée du concert.

— Le Centre d'études et de recherches internationales (CERI), 4, rue de Chevreuse, organise le jeudi 12 décembre, de 17 heures à 19 heures, une « table-ronde » sur le thème : « Le reaganisme a-t-il tué la contestation aux Etats-Unis ? », à l'occasion de la parution du livre de Marie-Christine Granjon, *l'Amérique de la contestation*. Renseignements : 42-60-39-60, poste 3834.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

— Université Paris-II, vendredi 13 décembre à 14 h 30, salle des conseils, M. Charles Jarrosson : « La notion d'arbitrage ».

— Université Paris-IV, lundi 16 décembre, à 10 heures, salle des Actes, Mme Houri Moghadam, née Mostofi : « André Maurois. Moraliste et humaniste. »

— Université Paris-IV, jeudi 19 décembre, à 15 heures, amphithéâtre Praudel, M. Jean Maudnit : « La féminisation de la société française. »

— Université Paris-IV, jeudi 19 décembre, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M. Jesus Luis Cunchillos : « Studia biblica et Studia ugaritica. Protohistoire des anges. »

— Université Paris-IV, lundi *16 décembre*, à 13 heures, salle des Actes, M. Balraj Kumar Joshi : « Les fondements physiques de la morale et de la politique dans l'œuvre d'Holbach. »



INFORMATIONS « SERVICES »

LE CONSEIL NATIONAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

Premier bilan satisfaisant

M. Georges Davezac se dit satisfait. *« Après dix-huit mois de fonctionnement, nous sommes sereins : le Conseil national de la vie associative (CNVA) fait partie du patrimoine français, personne n'osera y toucher »*... Le président du CNVA terminait par ces mots la récente présentation du bilan de la première « mandature » de cette institution créée par le gouvernement Pierre Mauroy en février 1983.

Motifs de satisfaction : le gouvernement a tenu compte de plusieurs avis formulés par le CNVA. Les associations autres que familiales sont désormais représentées au Conseil économique et social ; le guide comptable présenté par le CNVA devrait unifier prochainement la présentation des comptes des associations à leurs ministères de tutelle ; le titre associatif est acquis (*le Monde* des 24 avril et 28 juin 1985) et le fonds national de développement de la vie associative mis en place (*le Monde* du 20 février 1985).

Le mandat des membres du CNVA est venu à expiration. Le mode de renouvellement devrait donner satisfaction au Conseil sur trois points. Le nombre des membres passera de 52 à 72, ce qui permettra à des secteurs jusqu'ici non représentés d'entrer dans cette instance : recherche et nouvelles technologies, immigration , associations humanitaires, par exemple.

Les membres du CNVA seront toujours désignés par le premier ministre sur proposition des différents ministères mais après consultation des associations nationales relevant de leur autorité. Enfin le secrétariat du CNVA sera assuré désormais par trois ministères : affaires sociales et solidarité nationale, jeunesse et sports, économie sociale.

Une conférence annuelle devrait réunir les représentants de tous les ministères et du CNVA pour définir les priorités d'action.

Le nouveau Conseil national de la vie associative reprendra sans doute les démarches de son prédécesseur en ce qui concerne le statut de l'élu *associatif*, *les contrats pluri-annuels* d'utilité sociale, la taxe sur les salaires (le secteur associatif est le seul, avec celui des assurances, à acquitter cette taxe selon un barème qui n'a pas été réévalué depuis 1968) et la presse associative.

DANIELLE TRAMARD.

EN BREF

PARIS

JARDIN D'ACCLIMATATION : MI-PRIX. — Du 15 au 31 décembre, dimanches et Noël compris, les attractions permanentes du Jardin d'acclimatation seront proposées à moitié prix. Le ticket d'entrée coûtera 2,70 F, les manèges et stands offriront deux tickets pour le prix d'un. Les confiseries et les jouets seront en vente avec un rabais de 20 % sur les prix habituels.

LES LUMIÈRES DE LA VILLE. — En cette période de fête, Paris sera plus que jamais « ville lumière ». Les cent vingt antiquaires du Carré rive gauche illuminent leurs vitrines selon leur spécialité : lampes à huile égyptiennes, lanternes vénitiennes, torchères en bois doré Louis XIV, verreries de Murano, candélabres à plusieurs branches, bougeoirs de toilette, pique-cierges, bras lumineux de Mouille, etc.

Au Champ de Mars, la forêt enchantée avec ses six cents sapins décorés de boules et guirlandes, et ses sculptures de polystyrène éclairées de plusieurs centaines de projecteurs, accueillera des milliers de visiteurs (10 000 par jour l'an passé).

Les principales artères de la capitale : Champs-Elysées, rues de la Paix, Royale, du Faubourg Saint-Honoré et place Vendôme, organisent également des illuminations et nocturnes sur des thèmes divers.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

« Les serres du Jardin des plantes », 14 h, entrée serre tropicale (Les amis de la Terre de Paris).

« Un quartier de roture : le trône et la nation », 10 h 30, sortie Mº Picpus, et « Une heure au Père-Lachaise », 14 h et 15 h 30 (V. de Langlade).

« Le Musée Picasso », 11 h, 5, rue de Thorigny (Arcus).

« L'art des chasseurs de la préhistoire », 14 h 30, Musée de l'homme (Arcus).

« Versailles, orfèvrerie des collections du musée », 14 h 30, 54, boulevard de la Reine.

« La Banque de France », 15 h, 1, place du général-Catroux (ex-place Malesherbes).

« Balzac et le monde des coquins », 11 h, 47, rue Raynouard (M. Hager).

« Les salons de l'hôtel Potocki, siège de la chambre de commerce, ensemble Napoléon-III », 15 h, 27, avenue de Friedland (M. Hager).

« Pour les jeunes : vie quotidienne dans les campagnes de la forge au buron... », 14 h 30, Musée des arts populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi.

« La Cour de Cassation, le Palais de justice, un procès des flagrants délits », 15 h, Mº Cité, sortie Marché aux fleurs (M. Ragueneau).

« L'Opéra », 15 h, devant entrée, ou 14 h hall (M. Ragueneau).

« Le sculpteur Pigalle au Louvre », 10 h 30, et « Léonard de Vinci au Louvre », 14 h 30, Clio. Tél. : 47-34-36-63.

« Le travail de la laque, un art venu de Chine », 15 h, 35, boulevard de la Villette, et « Le nouveau Bœuf sur le toit aux Champs-Elysées », 15 h. Inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« Les salons de la banque Paribas », 14 h 30, 10, rue Louis-le-Grand (C.A. Messer).

« Art et religion en Egypte, 14 h 30, Louvre, accueil Saint-Germain-l'Auxerrois.

CONFÉRENCES

199 *bis*, rue Saint-Martin, 15 30 : « Symbolisme et initiation du Temple égyptien ».

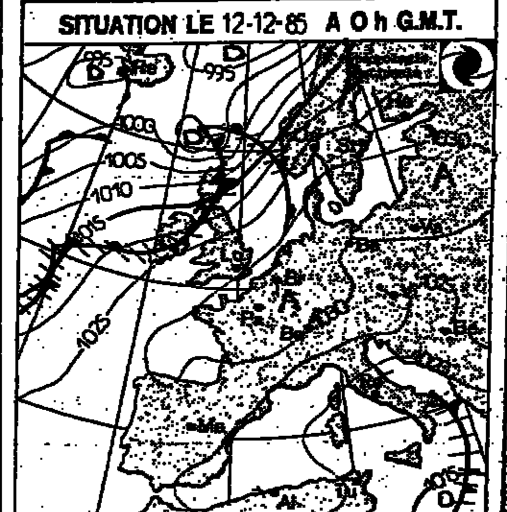
17, rue de la Sorbonne, salle Cavailles, 17 h : « L'inconscient chez Freud » (M. le professeur Delpech). Renseignements : 42-08-75-23.

Saint-Denis, Salle des spectacles, 14 h 30 : « Classicisme et baroque ». Renseignements : Office de tourisme.

Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, 21 h : « Aspects de la protection de la nature à Madère et aux Selvagens » (M. Luiz Saldanha).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-12-85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 13-12-85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 décembre à 0 heure et le vendredi 13 décembre à 24 heures.

Les conditions anticycloniques vont persister sur la majeure partie du pays tandis qu'un courant perturbé de sud-ouest se maintiendra du centre de l'Atlantique au Danemark.

Vendredi : Le matin le ciel sera très nuageux de la Bretagne, aux côtes de la Manche, au Nord et à la Picardie avec de faibles bruines locales. Sur les autres régions, à l'exception du littoral méditerranéen et de la vallée du Rhône où la tramontane et le mistral souffleront, les brouillards, souvent denses et givrants, seront généralisés. Ils persisteront localement du Sud-Ouest au Centre et au Nord-Est.

Dans la journée, le temps restera gris des Pays de la Loire à l'Orléanais et à la Champagne. Des éclaircies se développeront du Sud-Ouest au Centre et à la Franche-Comté. Sur la Corse, le temps sera variable et des averses éparses pourront se produire en soirée.

Les températures minimales seront en légère hausse de la Bretagne au Nord : elles iront de 7 à 9 degrés sur les côtes, de 2 à 4 degrés à l'intérieur. Sur les autres régions, les gelées seront généralisées, de −1 degré à −4 degrés atteignant localement −7 degrés dans le Massif Central sauf sur le littoral méditerranéen où elles iront de 0 à 4 degrés.

Les températures maximales seront proches de 10 à 14 degrés sur les côtes et la Corse, de 1 à 4 degrés dans l'intérieur, restant localement négatives dans le Nord-Est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 11 décembre, le second le minimum de la nuit du 11 décembre au 12 décembre) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 12 et 4 ; Bordeaux, 9 et −1 ; Bréhat, 10 et 7 ; Brest, 9 et 7 ; Cannes, 16 et 3 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 1 et −1 ; Dijon, 4 et 0 ; Dinard, 9 et 0 ; Embrun, 6 et −7 ; Grenoble-St-M.-H., 5 et 2 ; Grenoble-St-Geoirs, 5 et 0 ; La Rochelle, 9 et 0 ; Lille, 3 et 1 ; Limoges, 8 et −3 ; Lorient, 10 et 0 ; Lyon, 2 et 1 ; Marseille-Marignane, 10 et 1 ; Nancy, 0 et −1 ; Nantes, 9 et 0 ; Nice-Aéroport, 16 et 6 ; Paris-Montsouris, 5 et 0 ; Paris-Orly, 5 et 0 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 8 et −1 ; Rouen, 2 et 0 ; Saint-Etienne, (n.c.) et −1 ; Strasbourg, 2 et 1 ; Toulouse, 4 et −1 ; Tours, 2 et −1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 ; Genève, 4 et 2 ; Lisbonne, 13 et 8 ; Londres, 10 et 6 ; Madrid, 6 et 1 ; Rome, 11 et 7 ; Stockholm, −10 et −11.

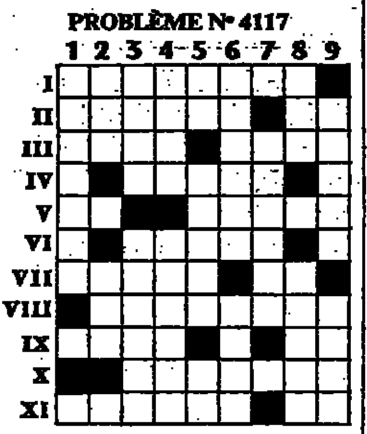
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TROISIÈME AGE

SPECTACLES GRATUITS. — Comme à chaque fin d'année, la Ville de Paris offre aux personnes âgées des spectacles gratuits : opérettes (*Carnaval aux Caraïbes, Méditerranée,* de Francis Lopez ; *le Pays du sourire,* de Lehart, etc.), théâtre (Molière notamment), concerts, à moins qu'elles ne préfèrent assister à des spectacles de variétés (Salvador, « Dimoa C », « Dimanche Martin », « La chance aux chansons » entre autres), ou de cirque, accompagnés de leurs petits-enfants. Les invitations sont à retirer au bureau d'aide sociale de l'arrondissement des personnes intéressées.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4117



HORIZONTALEMENT

I. Croquer ou escroquer. — II. Emane d'un état d'âme ou provoque un arrêt du chœur. Participe passé. — III. Il est aussi spirituel qu'irrespectueux. Hasardas. — IV. Pratiquant. — V. Copulative. Attribuer une richesse superficielle. — VI. Trouble l'âme et la vue. — VII. Dans la couronne d'un roi à titre posthume ou dans les dessous d'une reine éphémère. Participe passé. — VIII. S'il nous fait un pont d'or, c'est avec notre argent. — IX. Les enfants étaient admis à sa table. Dans l'estime comme dans l'inimitié. — X. Le filet du chef. — XI. Branche abondamment pourvue en feuilles. Liaison.

VERTICALEMENT

1. Son rêve, dans le sens extrême du terme, est celui de mourir en beauté. — 2. Mieux vaut ne pas insister sur ce sujet. Lettres de la direction. — 3. Dans les effets vaporeux de la chorégraphie. Ne fait jamais d'escalade sans crampons. — 4. Bœuf évoquant aussi une vache laitière. Leurs révolutions, même pacifiques, finissent par être fatales. — 5. Note. Endroit idéal pour se faire une place au soleil. Centre de redressement. — 6. Quelqu'un ou personne. N'a rien d'une fine mouche. — 7. Révolution constitutionnelle. — 8. Ne se déplace jamais en roue libre. A donc sa raison d'être. — 9. Ne manque pas d'intérêt. Espère donc être reçu.

Solution du problème nº 4116

Horizontalement

I. Trisser. — II. Rémouleur. — III. Ob. Vrille. — IV. Nô. Oued. — V. Cuvette. — VI. Otite. Al. — VII. Non-initié. — VIII. NN. Solo. — IX. Anier. Thé. — X. Gêne. Coin. — XI. Erosion.

Verticalement

1. Tronçonnage. — 2. Reboutonner. — 3. Im. Vin. Ino. — 4. Soviétisées. — 5. Sûr. Ténor. — 6. Eliot. Il. Co. — 7. Relue. Toton. — 8. Ulé (élu). — Al. Hi ! — 9. Crédulement.

GUY BROUTY.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	021	tous signes	F. 400
	3 481	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	5 571	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	6 571	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	9 051	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	09 431	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
	13 951	verseau	50 000
		autres signes	5 000
2	582	tous signes	400
3	3 233	lion	10 000
		autres signes	1 000
	06 433	cancer	50 000
		autres signes	5 000
4	7 984	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	7 274	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	9 714	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	2 104	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	03 444	poissons	50 000
		autres signes	5 000
5	45	tous signes	200
	9 676	balance	12 000
		autres signes	1 200
	14 425	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	17 395	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	22 295	balance	50 000
		autres signes	5 000
6	76	tous signes	200
	316	tous signes	400
	0 816	poissons	10 000
		autres signes	1 000

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
6	1 358	scorpion	F. 10 000
		autres signes	1 000
	9 046	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	9 256	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	0 986	lion	12 000
		autres signes	1 200
	7 806	verseau	12 000
		autres signes	1 200
7	587	tous signes	400
	4 617	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	0 497	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	8 217	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
8	658	tous signes	400
	6 968	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	08 258	lion	50 000
		autres signes	5 000
	24 838	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	25 488	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	29 628	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	27 718	gémeaux	4 000 000
		autres signes	125 000
9	08	tous signes	200
	938	tous signes	400
	5 829	balance	10 000
		autres signes	1 000
	1 169	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	9 048	vierge	12 000
		autres signes	1 200
0	4 840	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	18 880	scorpion	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : CAPRICORNE, BÉLIER, VIERGE GAGNENT 100,00 F.

LOTO — Nº 50 — TIRAGE DU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1985

11 — 13 — 18 — 24 — 34 — 45 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 2

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 18 ET SAMEDI 21 DÉCEMBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85 — TRANCHE DE DÉCEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE — TIRAGE DU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1985 — 102e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O du 28/08/85)

Le numéro **194141** gagne **4 000 000,00 F**

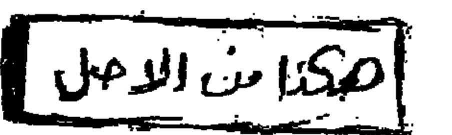
les numéros approchants à la centaine de mille : 094141, 294141, 394141, 494141, 594141, 694141, 794141, 894141 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
104141	190141	194041	194101	194140	10 000,00 F
114141	191141	194241	194111	194142	
124141	192141	194341	194121	194143	
134141	193141	194441	194131	194144	
144141	195141	194541	194151	194145	
154141	196141	194641	194161	194146	
164141	197141	194741	194171	194147	
174141	198141	194841	194181	194148	
184141	199141	194941	194191	194149	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	4141	5 000,00 F
	141	1 000,00 F
	41	200,00 F
	1	100,00 F

85 — TACOTAC — TIRAGE DU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 1985 — 103e





économie

REPÈRES

Dollar : Net recul à 7,6950 F

Les banques centrales, mercredi après-midi à New-York, sont intervenues pour casser net le mouvement de reprise du dollar provoqué par la baisse des prix du pétrole. En conséquence, les cours du « billet vert », qui avaient poussé une pointe à 2,56 DM et 7,80 F à New-York, sont revenus brutalement, jeudi 12 décembre, à moins de 2,52 DM et de 7,70 F. La livre sterling s'est nettement raffermie après son « plongeon » du mercredi soir, qui l'avait fait tomber à 1,4060 dollar, contre 1,4370 dollar la veille et 1,48 dollar vendredi 6 décembre : jeudi, en fin de matinée, elle se rétablissait, partiellement, à 1,4260 dollar. Au sein du système monétaire européen, le franc belge, très faible, est tombé à son cours plancher, ce qui a obligé la Banque de France à le soutenir et a fait monter le deutschemark à Paris (3,0540 F).

Communication : l'américain General Electric rachète RCA

Le neuvième groupe industriel américain General Electric va racheter RCA Corp. pour 6,28 milliards de dollars, ont annoncé, le mercredi 11 décembre, les deux sociétés. Cette opération, qui doit encore recevoir l'aval des actionnaires de la Commission fédérale des communications, est la plus importante jamais enregistrée aux Etats-Unis pour des sociétés non pétrolières. General Electric, qui a des activités dans l'électronique, l'électroménager et l'équipement militaire, a réalisé en 1984 un bénéfice de 2,28 milliards de dollars pour un chiffre d'affaires de 27,9 milliards. RCA, qui possède cinq stations de télévision, dont NBC, mais a également des activités dans l'électronique et la défense, a enregistré, en 1984, un chiffre d'affaires de 10,1 milliards de dollars et un bénéfice de 341 millions.

Industrie : suppressions d'emplois chez Beghin-Say

Le groupe sucrier et papetier Beghin-Say procéderait à 813 suppressions d'emplois sur un effectif total de 4 800 salariés, indique-t-on de source syndicale. Le plan de restructuration devrait être présenté au comité central d'entreprise le 19 décembre. Il prévoit, selon la même source, la suppression de 330 emplois sur 860 dans l'usine de Thumeries (Nord), la fermeture de la sucrerie de Corbehem (Pas-de-Calais), la suppression de 150 postes dans la papeterie-cartonnerie de la même localité. Les unités de Goussainville (Val-d'Oise) et de Lieusaint (Seine-et-Marne) seraient également touchées.

ÉNERGIE

Apaisement sur le marché pétrolier après trois jours de « panique »

Après trois jours de panique, suivant la décision de l'OPEP, lundi 9 décembre, de renoncer à son rôle de gardien des prix mondiaux du brut pour défendre une « juste part du marché », les marchés du pétrole ont montré, mercredi soir, des signes d'apaisement. La journée avait été particulièrement folle : les cours du brent, *brut britannique faisant l'objet des plus larges transactions, après être tombés, en début de matinée, à moins de 22 dollars, leur plus bas niveau depuis six ans, étaient remontés jusqu'à 26 dollars dans l'après-midi, avant de se stabiliser aux environs de 25 dollars par baril en fin de soirée. A Londres, sur le marché du brut, les transactions, mercredi, ont atteint 600 à 700 millions de dollars, tandis que les échanges de gas-oil battaient leurs records (près de 200 millions de dollars).*

Les grandes compagnies sont, semble-t-il, intervenues ponctuellement afin de calmer le marché, tandis qu'un certain nombre de responsables proches de l'OPEP s'employaient de leur côté à tenter de minimiser la portée du changement de stratégie annoncé par l'organisation à l'issue du week-end. Jusqu'ici, pourtant, le principal artisan de la décision de l'OPEP, l'Arabie Saoudite, est resté coi.

*Par contre, la plupart des pays producteurs de brut non membres de l'organisation ont fait savoir qu'ils n'avaient pas l'intention, dans l'immédiat, de réduire leur rythme de production, comme l'OPEP les en a pressés afin de partager le fardeau de la défense des prix. Après le gouvernement britannique (*le Monde *du 12 décembre), les Norvégiens ont assuré qu'il leur serait très difficile d'offrir leur aide à l'OPEP — en réduisant leur production — à court terme, c'est-à-dire avant 1990 ou 1991. En fait, le rythme d'extraction de la Norvège devrait continuer d'augmenter d'ici là d'un tiers environ (700 000 à 900 000 barils/jour).*

Le ministre égyptien du pétrole a pour sa part été encore plus clair. « Nous ne plierons pas face à ce qui semble être du chantage, afin de modifier notre politique », *a-t-il déclaré, dans une interview au* Wall Street Journal. *Soulignant que le marché était très bon avant la réunion de l'OPEP, le ministre égyptien a ajouté :* « Je suis optimiste sur la capacité du marché d'absorber l'excédent de production de l'OPEP. Mais la fréquence des réunions pousse les gens à spéculer et fait tomber les prix. Je supplie seulement l'OPEP de ne plus se réunir. »

Comme bon nombre d'analystes, la plupart des pays producteurs de brut non membres de l'organisation n'envisagent pas, passée la panique, une chute accentuée des cours, au moins à court terme. Attendre et voir, telle semble être leur position, partagée, selon un responsable de l'Agence internationale de l'énergie, par la plupart des pays occidentaux. Mais il apparaît tout aussi clair qu'une baisse des prix du brut en dessous de 25 dollars par baril pourra difficilement être évitée si l'OPEP campe sur ses positions et refuse de réduire sa production d'ici le printemps.

V. M.

La baisse des cours de l'or noir et de la livre : un mauvais moment pour Mme Thatcher

De notre correspondant

Londres. — A la clôture du marché de Londres, le mercredi 11 décembre, la livre est tombée à 1,41 dollar, perdant encore 2,3 cents, soit 8 cents depuis le début du mois, et les Britanniques redoutent une crise semblable à celle qui, en janvier dernier, avait presque amené la monnaie britannique à parité avec le dollar, provoquant en réaction un relèvement des taux d'intérêt jusqu'à 14 %. La livre est devenue, selon la formule du *Financial Times,* le *« pétro-sterling ».* De nouveau, les Britanniques mesurent sa vulnérabilité aux aléas des cours de l'or noir. La production de la Grande-Bretagne, dénoncée comme excessive par l'OPEP, est, cette fois-ci, directement en cause.

La baisse des cours du pétrole et de la livre pose un sérieux problème au gouvernement de Mme Thatcher. Les jours précédents, les industriels et l'opposition réclamaient une nouvelle diminution des taux d'intérêts (actuellement à 11,5 %). Mais le premier ministre a déclaré, mardi, à la chambre des communes : *« Ce n'est pas le moment... »* En effet, pour défendre la monnaie en cas de crise persistante, le gouvernement semble ne pas écarter un relèvement des taux, tout en sachant les effets néfastes que cela pourrait avoir ensuite sur les prix, ainsi qu'on a pu le constater au début de l'année. L'inflation aura dépassé en 1985 les précisions, se situant en octobre au rythme annuel de 5,9 % au lieu des *5 % escomptés.*

D'ores et déjà, la chute des cours du brut oblige le ministre des finances, M. Nigel Lawson, à refaire les calculs du prochain budget (1986-1987), dont il venait récemment d'annoncer les grandes lignes (*le Monde* du 14 novembre). Cette révision est politiquement embarrassante, car M. Lawson se faisait fort d'accorder une sensible réduction de l'impôt, pour respecter l'une des principales promesses de Mme Thatcher, et tenter de rétablir la cote de popularité du gouvernement, en nette régresion cette année.

Une marge de manœuvre étroite

L'opposition, plus ou moins soutenue par certains conservateurs, n'avait pas manqué de critiquer sévèrement cette démarche, qualifiant le budget *« d'électoraliste »* (les prochaines élections législatives pourraient avoir lieu en 1987). Les travaillistes avaient accusé M. Lawson de *« jouer »* avec les finances publiques pour *« corrompre l'opinion ».*

Avant même les derniers événements, la marge de manœuvre de M. Lawson était étroite. Pour alléger la pression fiscale comme il l'entendait et compenser la perte de recettes qui résulterait de cette concession, il comptait sur les royalties du pétrole de la mer du Nord et sur un programme accéléré de dénationalisations, avec notamment la vente de British Gas. Va-t-il devoir renoncer à son objectif, ou se contenter d'une diminution symbolique de l'impôt ?

La plupart des spécialistes de la City estiment que cela est plus que probable si les cours du pétrole *continuent de baisser, car le* programme de privatisation semble avoir été étendu au maximum pour les deux prochaines années. M. Lawson avait prévu un fléchissement des prix du pétrole, mais dès à présent, ceux-ci sont en dessous de ses estimations.

Si l'on en vient à négocier le baril à 20 dollars, le Trésor britannique perdra en revenu annuel l'équivalent de la moitié du montant total de la vente de British Gas. Certes, la baisse de la livre devrait compenser en partie ce manque à gagner, puisque le brut exporté est réglé en dollars. Mais le maintien de taux d'intérêt élevés risque une nouvelle fois de mettre à mal la politique anti-inflationniste qui reste prioritaire pour le gouvernement de Mme Thatcher.

Dans la City comme dans certains milieux politiques, on ne craint pas une baisse de la livre pourvu qu'elle ne soit pas trop forte, car cela permettrait une relance des exportations. Actuellement, dans une mauvaise passe, elles semblent devoir régresser davantage en 1986 selon les données mêmes du ministère des finances. *« Un réajustement raisonnable des taux d'intérêt et du cours de la livre est tout à fait souhaitable pour l'industrie manufacturière que le gouvernement néglige »,* a déclaré le leader du Parti social-démocrate, M. David Owen, faisant écho aux critiques de la Confédération de l'industrie britannique (CBI).

Pour sa part, le *Financial Times* estime que le gouvernement doit se préoccuper un peu plus du long terme. Il a fait remarquer dans son éditorial du 11 décembre que les troubles qui viennent de se produire sont un avertissement supplémentaire pour le gouvernement et doivent inciter celui-ci à déployer plus d'efforts pour rétablir la balance commerciale britannique — hors-pétrole.

FRANCIS CORNU.

ÉTRANGER

La réforme fiscale de M. Reagan compromise

(Suite de la première page.)

Les retraites fédérales, les intérêts sur la dette publique, l'aide médicale aux personnes âgées et plusieurs autres programmes sociaux, dont les timbres alimentaires pour les familles au-dessous du seuil de pauvreté, ne seront pas touchés par les réductions de dépenses générales.

Des dispositions spéciales sont prévues pour l'année fiscale 1986, en cours depuis deux mois et demi. L'objectif est de parvenir à un déficit de 171,9 milliards au maximum, mais les coupes obligatoires ne devraient cependant pas excéder 12 milliards.

La loi prévoit ensuite que les coupes devront toucher à part égale les dépenses civiles et militaires. Cette disposition avait été vivement critiquée par le Pentagone, qui avait dénoncé dans le projet de loi un *« message de soulagement »* pour l'Union soviétique.

Avant d'annoncer qu'il apportait son appui au projet — qui avait été mis au point à l'issue de difficiles négociations entre le Sénat (à majorité républicaine) et la Chambre des représentants (où dominent les démocrates), — M. Reagan avait lui-même beaucoup hésité, car il risque maintenant de devoir réduire les dépenses militaires alors qu'il veut toujours, en principe, les augmenter d'un minimum de 3 % par an.

Bien qu'elle soit passée avec d'assez confortables majorités dans les deux Chambres, cette loi est très vivement critiquée par de nombreux parlementaires et éditorialistes. Beaucoup considèrent d'abord que sa constitutionnalité est douteuse dans la mesure où elle retire aux élus l'un des aspects les plus fondamentaux de leur mission : la définition des dépenses de l'Etat. Si toutes les critiques ne vont pas jusqu'à cette mise en question totale, toutes stigmatisent la lâcheté politique dont ont fait preuve en cette affaire tant le Congrès que la Maison Blanche, qui ont choisi de s'imposer à eux-mêmes et à l'avance des contraintes légales plutôt que d'oser discuter des priorités nationales et de défendre des choix.

Echec sur la fiscalité

Il est certainement vrai qu'il y aurait eu de grands risques à tabler sur le courage politique des élus et des états-majors à trois ans d'une élection présidentielle à laquelle M. Reagan ne pourra pas se représenter et à un an d'élections parlementaires dans lesquelles seront remis en jeu la totalité des sièges de la Chambre et un tiers de ceux du Sénat où les républicains risquent de perdre leur majorité. Il reste que la démocratie — ou l'idée qu'on peut s'en faire — n'est pas vraiment là à l'honneur, car, dans la spère économique, c'est une sorte d'état d'urgence qui vient, avec ce texte, d'être instauré aux Etats-Unis. Comme toute mesure d'exception, il permet d'éviter un débat fondamental — en l'occurrence sur l'éventuelle augmentation des impôts et la réduction des dépenses militaires. Car, si M. Reagan veut éviter que la seconde ne soit trop massive, il lui faudra maintenant passer par la première. La différence est qu'il pourra dire que sa décision lui est imposée par la loi et qu'il n'aura pas ainsi l'air de se dédire.

Parallèlement à ce vote sur la question budgétaire, la Chambre des représentants s'est par ailleurs refusée, mercredi matin, à se prononcer sur un projet de réforme fiscale mis au point point par ses dirigeants démocrates. Ce texte avait reçu l'appui de M. Reagan. Le président espérait que le Sénat pourrait à son tour examiner ce dossier l'année prochaine et qu'un compromis entre les deux Chambres pourrait donc intervenir avant les élections de novembre 1986 et correspondre, dans ses grandes lignes au moins, à son propre projet de réforme. C'était l'un des grands objectifs de sa présidence.

Seuls 14 des 182 représentants républicains ont accepté de suivre — c'est-à-dire pas assez pour compenser les défections dans les rangs de la majorité démocrate. C'est donc un douloureux échec pour M. Reagan. Il n'est pas impossible qu'un nouveau vote intervienne avant la fin de la semaine. Il n'est pas complètement exclu qu'il renverse le premier. Mais ce très mauvais départ marque bien la difficulté qu'il y aurait, en tout état de cause, à faire voter une réforme qui par définition menace trop d'intérêts acquis et puissants qu'un parlementaire ne peut ignorer à un an d'élections. Dejà trahi par les siens aujourd'hui, M. Reagan aura moins encore d'autorité sur eux en 1987 — quand il sera déjà *le président sortant.*

BERNARD GUETTA.

EN DÉPIT DES PROMESSES DE LA BANQUE MONDIALE

Le plan Baker n'a toujours pas convaincu l'Argentine

De notre correspondant

Buenos-Aires. — Si la visite à *Buenos-Aires du président de la* Banque mondiale, M. Alden Clausen, assure à l'Argentine un financement de 360 millions de dollars sur six mois — 300 millions pour le développement agricole et 60 millions pour un projet d'adduction d'eau — elle ne semble pas avoir éclairci pour les Argentins les contours de la «nébuleuse» des propositions du secrétaire américain au Trésor James Baker pour répondre aux problèmes des pays surendettés. Les Etats-Unis aimeraient bien que Buenos-Aires joue un rôle pilote pour démontrer le bien-fondé de leur plan. Mais l'Argentine, qui a réussi à maîtriser son inflation sans explosion sociale et qui s'est mis à jour des paiements des intérêts de sa dette, est en effet , pour eux, le «moins malade» des endettés.

Le président Alfonsin n'est pas opposé à cette idée. Mais il ne veut pas non plus jouer les cobayes d'une expérience dont il mesure encore mal les effets. *« Le plan Baker est vu avec intérêt bien que nous ayons quelque préoccupation quant à son efficacité dans la pratique »,* déclarait très diplomatiquement, le 10 décembre, le ministre argentin de l'économie, M. *Juan Sourrouille,* au terme de la visite de M. Clausen.

Le secrétaire d'Etat à la planification, ancien ministre de l'économie, M. Bernardo Grinspun, avait déclaré le mois dernier qu'il *« ne savait rien du plan Baker »,* mais qu'il avait *« entendu parler d'une idée Baker ».*

Dans le doute, l'opposition reste prudente. Deux députés péronistes, MM. José Luis Manzano et Julio Corzo, ont demandé à M. Sourrouille d' *« informer le Parlement sur toutes les implications qu'aurait une éventuelle acceptation par l'Argentine des conditions imposées par le plan Baker ».*

Avec quelques arrière-pensées *tout de même : ils craignent que ce* plan *« ne se transforme en un programme d'ajustement structurel au service de l'intérêt financier international ».*

Le plan Baker prévoit de distribuer de 30 à 50 milliards de dollars aux quinze pays les plus endettés du *monde pour leur permettre de relancer* leur croissance économique. Mais à une condition : qu'ils acceptent de réformer profondément leurs structures économiques et fassent une large place au secteur privé.

Pour bénéficier d'une partie de la manne, l'Argentine devrait réduire *le déficit d'un secteur public* hypertrophié et, donc, procéder à des milliers de licenciements.

Les dirigeants argentins ne semblent pas disposés dans l'immédiat à «provoquer» aussi ouvertement le monde du travail, alors même que, depuis le début de l'année, le pouvoir d'achat a diminué de 20 %, conséquence du plan de lutte contre l'inflation.

M. Clausen a laissé entendre que si l'Argentine acceptait les conditions du plan Baker, c'est une véritable pluie de dollars qui s'abattrait sur elle. Il a estimé — sans prendre d'engagement — que, dans cette hypothèse, la Banque mondiale pourrait financer pour quelque 3 milliards de dollars de projets au cours des prochaines années.

Il a eu beau faire *« valser les milliards »,* selon l'expression d'un quotidien local, il n'a pas convaincu. Quel que soit son besoin d'argent frais, le gouvernement argentin ne semble pas prêt à tout pour l'obtenir. Et surtout pas à perdre le bénéfice des efforts déjà consentis.

CATHERINE DERIVERY.

CONJONCTURE

En novembre

TRÈS FAIBLE HAUSSE DES PRIX : + 0,2 %

Les prix à la consommation ont augmenté en France de 0,2 % en *novembre, selon l'indice provisoire* publié par l'INSEE ce mercredi 11 décembre. La hausse, depuis le début de l'année, serait de 4,5 %, alors qu'elle avait été de 6,5 % pour les onze premiers mois de 1984.

Le résultat de novembre 1985, inférieur à celui du même mois de *l'année précédente (+ 0,3 %),* confirme les prévisions d'un niveau d'inflation inférieur à 5 % pour l'ensemble de l'année.

Sur un an, de novembre 1984 à novembre 1985, les prix ont augmenté de 4,8 %. C'est le meilleur résultat enregistré depuis 1965. *Il faut, par ailleurs, remonter à 1965* pour trouver une hausse aussi faible pour un mois de novembre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,7115	7,7145	+ 45	+ 60	+ 100	+ 130	+ 350	+ 450
$ can.	5,5425	5,5475	− 55	− 25	− 92	− 39	− 210	− 73
Yen (100) ...	3,7975	3,9900	+ 5	+ 18	+ 38	+ 60	+ 248	+ 308
DM	3,8534	3,8572	+ 103	+ 113	+ 211	+ 229	+ 613	+ 667
Florin	2,7111	2,7135	+ 65	+ 74	+ 132	+ 148	+ 395	+ 441
F.B. (100) ...	14,4600	14,9800	− 9	+ 3	− 10	+ 8	− 5	+ 38
F.S.	3,6454	3,6495	+ 136	+ 152	+ 291	+ 315	+ 838	+ 985
L (1 000) ...	4,4716	4,4771	− 450	− 366	− 710	− 618	− 1585	− 1355
£	10,9700	10,9850	− 27	− 23	− 55	− 48	− 146	− 128

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	8 1/8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8	8 1/8
DM	4 3/8	4 5/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
Florin	5 5/8	5 7/8	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 7/8	6
F.B. (100) ..	7 5/8	8 5/8	8 3/4	9 3/4	8 3/4	9 3/4	8 5/8	9 5/8
F.S.	1	2	4 3/16	4 5/16	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4
L (1 000) ..	12	17	20 1/2	23 1/2	18	20	16	17
£	11 1/4	11 1/2	11 11/16	11 13/16	11 3/4	11 7/8	11 13/16	11 15/16
F. franç. .	8 3/4	9	11 1/2	13 1/2	11	13	11 1/2	13 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

La décision finale sur l'accord ATT-CGE est renvoyée après les élections

La décision finale sur l'épineux dossier de l'accord entre l'américain ATT et le groupe nationalisé CGE n'aura pas lieu avant trois ou quatre mois, fait savoir officiellement l'hôtel Matignon. Un tel délai est nécessaire pour « finaliser » le projet entre les différentes parties en présence et pour mener les expertises techno-financières sur les centraux d'ATT par la Direction générale des télécommunications (DGT). En clair, ce sera au nouveau gouvernement issu des élections législatives de mars de trancher.

M. Fabius ne souhaitait pas s'engager : dire oui, en effet, c'était risquer de se faire accuser de brader le téléphone français aux Américains ; dire non, c'était aller contre l'autonomie de gestion des entreprises nationales et risquer de faire figure de protectionniste. Le premier ministre semble donc l'avoir emporté sur ceux au pouvoir qui voulaient franchir le point de non-retour.

Le projet ATT-CGE, en l'état actuel, tient en quelques dizaines de pages sous forme de deux mémorandums, l'un sur les faisceaux hertziens, l'autre sur les centraux téléphoniques. Pour en faire un projet définitif, il faut faire intervenir les avocats d'affaires et prévoir les milliers de clauses diverses toujours nécessaires dans ce genre d'accord, surtout avec des Américains. Cela prendra au minimum trois mois, et le gouvernement estime qu'il ne peut se prononcer qu'une fois ce texte précis achevé. D'autant qu'il espère toujours, ainsi que la CGE, semble-t-il, redresser le déséquilibre de l'accord sur les centraux et obtenir des assurances sur la production en France, l'emploi, la balance commerciale, etc.

D'autre part, l'expertise des centraux d'ATT par la DGT n'est pas *achevée. Il faudra répondre encore à* bien des questions : qui paiera la réécriture nécessaire des logiciels de ces *matériels pour les adapter aux* normes françaises : le groupe américain ? les PTT ? la CGE ? De *même, il semble sûr que ces centraux* soient 15 % à 20 % plus chers que ceux achetés habituellement par *l'administration. Qui paiera la différence ?*

La CGCT devra enfin, de son *côté, « finaliser »* son accord avec APT (filiale de Philips et d'ATT) sur les *télécommunications privées*. Ordre lui a été donné de ne plus négocier en parallèle avec le suédois Ericsson, afin de ne pas *« jouer double jeu »* vis-à-vis d'ATT.

Tous ces problèmes en suspens devront être résolus avant qu'une *quelconque signature ait lieu.*

Le rapport de forces a néanmoins basculé, manifestement en faveur de l'accord. Il y a trois semaines, tout portait à croire qu'il allait *« mourir de lui-même »* (*le Monde* du 26 novembre), du fait notamment de l'*opposition* du RPR. Aujourd'hui, le parti de M. Chirac a changé d'avis, comme l'a indiqué M. Michel Noir, député du Rhône, dans une conférence de presse le 10 décembre ; et le RPR ne risque plus d'accuser les socialistes de *« bradage »*. Aussi, M. Fabius peut-il plus ouvertement autoriser la CGE à poursuivre ses négociations, *soulignant que rien n'aura été signé* définitivement par les socialistes.

E. Le B.

ENTREPRISES

Fiat en pourparlers pour une usine de moteurs soviétique

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, il se pourrait bien que le constructeur automobile italien Fiat récupère le contrat pour *la construction d'une usine de moteurs en URSS*, auquel Renault a refusé de soumissionner après l'arrivée de M. Georges Besse à la tête de la Régie (*le Monde* du 7 mars 1985). *C'est du moins ce que peuvent laisser penser les* déclarations de l'ambassadeur soviétique en Italie, le lundi 9 décembre à Turin, devant des journalistes italiens. Il a annoncé que Fiat discutait actuellement avec Moscou *sur ce projet, qui* pourrait s'élever à 1 milliard de dollars. Fiat a confirmé l'existence de ces pourparlers, *qui s'inscrivent* dans les discussions que les Italiens mènent actuellement avec les Soviétiques sur divers *projets* industriels.

Le Tanneur passe sous contrôle anglo-américain

Le Tanneur, *qui fut le* numéro un de la tannerie française, va être repris en location-gérance par le groupe anglo-américain Panson et Whittemore, *en association* avec le maroquinier français, André Lux. Cette décision du *tribunal de commerce de* Belley (Ain) fait suite au dépôt de bilan de Le Tanneur le 13 juin dernier. Sur 664 emplois, 262 seulement seront conservés dans les deux unités de Belley et de Bourg-en-Bresse. En 1974, quand son fondateur prit sa retraite, Le Tanneur employait 1 100 personnes. Il était alors dirigé par *le CIC (Crédit industriel* et commercial), qui détenait 52 % et un groupe britannique Barrow-Hepburn *minoritaire* avec 48 %.

McDonnell Douglas rachète la moitié du capital de Cegi-Tymshare

McDonnell Douglas, le géant américain de l'aéronautique, *qui a récemment diversifié* ses activités dans l'informatique, va prochainement racheter la *participation* de 51 % que détenait le Crédit lyonnais dans Cegi-Tymshare, sa filiale *française, spécialisée* dans les services informatiques, et dont McDonnell Douglas détenait *déjà 45 %. Spécialisée dans* les logiciel d'intelligence artificielle, cette société a réalisé en 1985 un *chiffre d'affaires* de 145 millions de francs (en augmentation de 20 % sur *l'année précédente)*, et un bénéfice avant impôts de 24 millions (+ 20 % égale-*ment) pour des effectifs de* 230 personnes.

LES TROIS CHARTES DES PATRONS DE L'ETHIC

(De notre correspondant)

Bordeaux. — Le mouvement ETHIC (Entreprises de taille humaine, industrielle et commerciale) fondé par M. Yvon Gattaz en 1976, qui regroupe environ deux mille cinq cents chefs de petites et moyennes entreprises, a réuni son congrès les 5 et 6 décembre à Bordeaux. A l'approche des élections — l'esprit tout bouillonnant de réformes, notamment *fiscales*, — les membres d'ETHIC ont jugé opportun de marquer leur désaccord avec le gouver-*nement, en choisissant* la province (et en n'invitant pas de ministres), et de s'adresser directement à l'opposition et au maire de Bordeaux, avec lequel ils disent partager quelques idées-force, notamment à propos du partenariat.

Le congrès de Bordeaux a débouché sur une déclaration à l'intention des futurs gouvernants. Elle repose sur trois chartes : une charte fiscale, une charte *sociale* et une charte du crédit de l'entreprise. Elle s'articule autour des propositions qui, selon les participants, *s'« imposeront à tout gouvernement, de quelque inclination politique qu'il se réclamera, dès lors qu'il sera justement inspiré par la volonté de voir notre pays compter au rang des nations qui l'emporteront au terme de cette troisième guerre économique mondiale »*.

P. C.

TRANSPORTS

L'avion franco-italien ATR-42 est entré en service entre Paris et Béziers

L'avion de transport régional franco-italien ATR-42 est entré pour la première fois en ligne, le lundi 9 décembre, sous le pavillon de la compagnie Air Littoral, entre Béziers et Paris-Orly. Un deuxième ATR-42 sera mis en service au mois de mars 1986 par Air Littoral, sous les pavillons *d'Air France, entre Montpellier* d'une part, Barcelone, Francfort, Turin et Milan, d'autre part.

D'une capacité maximale de cinquante sièges, *l'ATR-42* est un bimoteur à aile haute qui dispose de deux turbo-propulseurs Pratt et Whitney de 2 000 chevaux chacun. Son constructeur, l'Aérospatiale, l'a équipé d'un cockpit et d'un système de pilotage automatisé et digitalisé proche de celui de l'Airbus A-310. Son coût est *évalué à 79 millions* de dollars. L'ATR-42 est en concurrence avec une douzaine d'appareils étrangers (Fokker, De Havilland, Embraer), pour la conquête d'un marché de quelque quatre mille avions de cette capacité.

La réouverture de la desserte aérienne de Béziers est une petite révolution pour cette sous-préfecture languedocienne. Voilà deux ans qu'Air Inter a renoncé à *transporter les trente-huit mille* passagers qui circulaient, chaque année, entre Orly et Béziers. *Aidée par le conseil régional* du Languedoc-Roussillon et *par la* chambre de commerce et d'industrie de la ville, Air Littoral *a relevé le défi réclamé par les* entreprises et par les hommes d'affaires. L'ATR-42 effectue *deux rotations par jour, sauf le* dimanche où il n'en réalise qu'une, au prix de 850 F l'aller *simple. La durée du vol* est de une heure quarante. Les partenaires de cette aventure se sont donné deux ans pour équilibrer les comptes de la ligne.

● **Air France cré des tarifs préférentiels vers les départements d'outre-mer.** — La compagnie Air France crée, à partir du 15 décembre, des tarifs « verts » en période creuse sur les vols vers les Antilles, la Guyane et la Réunion. Les réductions peuvent atteindre 30 % du prix le plus bas de la période concernée (*le Monde* du 4 décembre). C'est ainsi que l'aller-retour Paris-Antilles coûtera 3 800 F au lieu de 5 335 F *en vol « vacances »* ; Paris-Guyane, 4 475 F au lieu de 5 890 F ; Paris-la Réunion, 5 590 F au lieu de 7 930 F. Comme il s'agit de remplir des avions vides qui ont acheminé, en sens inverse, des passagers originaires de ces départements d'outre-mer, les périodes de validité des tarifs « verts » sont très courtes et ne concernent qu'un seul sens à la fois.

● **Composition du cabinet du secrétaire d'Etat chargé des transports.** — *Le cabinet de M. Charles* Josselin, secrétaire d'Etat chargé des transports, vient d'être composé. Directeur de cabinet : M. Patrice Salini, *responsable également* des transports routiers de marchandises, des transports fluviaux et des transports combinés. Chef de cabinet : M. Didier Morel. Conseillers techniques : M. Jean-Claude Giblin (aviation civile et météorologie), M. Dominique Bureau (transports ferroviaires), M. Bernard Petitguyot (affaires sociales), Mme Odile Rey-Chambeyron (transports urbains et interurbains de voyageurs), Mme Catherine Delmas-Comolli (affaires internationales et *communautaires*), M. Bernard Gérardin (recherche). Chargé de mission : Mme *Evelyne Besnard (presse et* communication), M. Christian Le Lamer (Bretagne, dossiers bretons) et *Mme Catherine Lanvario* (attachée parlementaire), chef du secrétariat particulier : Mme Anne-France Braquehais.

هكذا من الاصل

SOCIAL

Difficile libéralisme

« Difficile d'être libéral », a reconnu, mercredi 11 décembre, M. Alain Madelin, délégué général du Parti républicain, en présentant avec MM. François Léotard, *secrétaire général du PR*, et Jacques Blanc, chargé de la protection sociale, les propositions de formation aux membres de l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS). Difficile d'être libéral, *« parce que, si c'était facile, la France entière serait déjà libérale »*.

Une difficulté manifeste sur le terrain de la protection sociale, où le projet initial du PR, consistant à mettre en concurrence les caisses de Sécurité sociale et les compagnies d'assurance pour la couverture maladie des Français, *se heurte à de fortes résistances*. Auprès de l'opinion, attachée au maintien de la protection sociale actuelle, *même si elle critique* le coût et la « bureaucratie » de la « Sécu » ; dans l'opposition ensuite, où le CDS comme le RPR (et même, dit-on, certains membres du PR) sont hostiles à tout ce qui pourrait entraîner un « démantèlement » de la Sécurité sociale ; dans la pratique enfin, en raison des difficultés rencontrées *pour conserver l'équilibre* financier de l'assurance-maladie dans une médecine libérale.

Les propositions présentées par M. Blanc visent à résoudre ce problème. Elles consisitent à prévoir deux parts dans la cotisation d'assurance-maladie, dont le montant serait voté par le Parle*ment : une part consacrée à la* couverture des dépenses hospitalières, remboursées en quasi-totalité comme aujourd'hui par la Sécurité sociale, une autre pour les dépenses de médecine ambulatoire. Les partenaires sociaux, réunis au sein des conseils d'administration des caisses, *pourraient librement décider de l'utili*sation de cette dernière part : varier les taux de remboursement selon les actes ou les médicaments, en transférer une partie à une assurance complémentaire (mutuelles ou compagnies d'assurance).

Dans un second temps, avec l'accord des partenaires sociaux, et selon un cahier des charges *négocié*, les compagnies d'assurance pourraient prendre en charge la couverture obligatoire, les caisses de Sécurité sociale pouvant en échange *offrir* une couverture complémentaire facultative...

Une formule complexe assez nouvelle. Qui a l'avantage de libérer les partenaires sociaux de la tutelle des pouvoirs publics dans *les négociations* avec les professions de santé... et de leur laisser la responsabilité de dimi*nuer les remboursements en* cas de hausse des coûts, le montant des cotisations restant fixé par le Parlement. Quant à l'accord des partenaires sociaux pour la mise en concurrence des compagnies d'assurance et des caisses de Sécurité sociale, il paraît improbable, par suite de l'opposition ferme et résolue de tous les syndicats à une telle formule. *Bref*, une façon habile de ne rien céder sur les principes, mais de prévoir une *grande* souplesse dans l'application...

G. H.

● **Prix de l'information sociale.** – L'*Association des journalistes* d'information sociale (AJIS) va décerner à de futurs journalistes un prix de l'information sociale pour des enquêtes qui lui seront parvenues avant le 15 février 1986.

Ce prix, patronné par le ministère *du travail et l'AFPA (Association* pour la formation professionnelle des adultes), a été créé à la mémoire *de quatre journalistes* – Marie-France Desgouttes, Martine Godoy, Eric Hassan, Evelyne Lance – décédés dans un accident d'avion en décembre 1984, au retour d'un reportage.

Les candidats doivent s'adresser à l'AJIS, 5, *avenue de la République*, 75541 Paris Cedex 11.

UN COLLOQUE SUR LE PARTENARIAT

Le « développement local » doit faire ses preuves

« Pendant des années, les Français ont attendu des modèles économiques venus d'ailleurs. Il faut désormais qu'ils deviennent acteurs. » Telle est la philosophie du développement local résumée lors d'un colloque sur le partenariat qui s'est tenu à Paris le mardi 10 décembre sous la présidence de M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à l'économie sociale.

Ce colloque a permis de dresser un premier bilan des « opérations partenariales » mises en place par les pouvoirs publics au printemps. Il s'agit de permettre aux économies locales de sortir de leur engourdissement. Pour cela, les partenaires d'un secteur géographique limité (élus, *chambres de commerce*, banques, entreprises, etc.) doivent se regrouper et aider des projets de création d'entreprises. Quarante-cinq opérations pilotes ont ainsi été retenues.

Mais, de Saint-Fons (Rhône) à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) ou à Roubaix (Nord), les responsables de ces opérations ont constaté *que le mouvement du « développe*ment local » a souvent bien du mal à trouver sa place aux côtés des réseaux traditionnels. Les grands groupes sont ignorants de leur environnement, les PME repliées sur elles-mêmes. Du côté des banques, la méfiance est souvent de rigueur. Jusqu'au secteur de l'économie sociale qui a du mal à jouer le jeu du partenariat et des évolutions qui lui sont imposées, car il vit sur une philosophie solidement établie.

Deux constatations s'imposent donc ; d'une part, l'économie locale doit faire la preuve de sa solidité à l'égard des partenaires traditionnels de l'économie, d'autre part, elle doit démontrer qu'elle est utile. Certains grands groupes commencent à s'intéresser à elle. Thomson a ainsi aidé à la création de quatre-vingt entre*prises, soit mille huit cents emplois*. Le CEA, ELF Aquitaine, ont des démarches similaires. Les *PME* commencent elles aussi à changer d'attitude : la moitié des chefs d'entreprise français ont plus de cinquante ans, souligne-t-on au secrétariat d'Etat à l'économie sociale, et c'est souvent à l'occasion du départ d'un directeur que de nouvelles industries peuvent s'insérer dans le tissu local. Enfin, les syndicats savent qu'ils doivent eux aussi changer : *« Nous étions cantonnés dans des fonctions traditionnelles de défense du pouvoir d'achat et des acquis sociaux*, affirme M. Pierre Héritier, secrétaire national de la CFDT, *la crise nous conduit à nous battre pour ne pas laisser supprimer des centaines d'emplois purement et simplement. Nous devons nous battre pour que des solutions alternatives soient mises en place. »*

Mais multiplier les structures d'accueil et les interlocuteurs ne suffit pas. Il reste encore à trouver, selon l'expression d'un participant, *« cette denrée rare qu'est le chef d'entreprise »*.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

● *« Nous n'échapperons pas une réforme du SMIC »*, déclare M. Yvon Chotard (CNPF). – A l'occasion d'un débat, le mardi *11* décembre, avec M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, M. Yvon Chotard, vice-président du CNPF, a déclaré : *« Nous n'échapperons pas à une réforme du SMIC. » « Il n'est pas question de supprimer le SMIC, il est cependant question de revoir les modalités de sa fixation et de son utilisation »*, a poursuivi M. Chotard, qui, interrogé d'autre part sur un « SMIC-jeune », a estimé que le problème a *« été réglé par l'accord sur la formation en alternance d'octobre 1983, qui prévoit des rémunérations d'un montant inférieur au SMIC »*. Réagissant très vivement, M. Bergeron a affirmé qu'une *« négociation sur le SMIC n'a aucune chance d'aboutir »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 décembre

Irrégulier

La Bourse de Paris n'a pas tenu ses promesses et, après une séance de hausse, la tendance est redevenue assez irrégulière mercredi. Quelques ventes bénéficiaires se sont produites et, avec le ralentissement des affaires, elles ont suffi ici et là à peser un peu sur les cours. D'une façon générale, les pertes n'ont pas été très importantes. Seuls les pétroles sont restés assez lourds (Total, Elf, Esso). Mais leur baisse s'est quand même ralentie par rapport à la veille. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané s'établissait à 0,09 % au-dessus de son niveau précédent. Autour de la corbeille, les professionnels ne se disent pas mécontents de cette consolidation, qui, à leurs yeux, devrait permettre au marché de reprendre plus rapidement son ascension. Pour tout dire, le troisième échec rencontré par Wall Street pour franchir la barre des 1 500 points a rendu les opérateurs prudents. Surtout, les achats étrangers ont été moins pressants.

La chambre syndicale des agents de change a donné le feu vert au groupe AXA (Mutuelles unies-Drouot) pour lancer une OPA sur la Providence SA au prix unitaire de 1 100 F et, en cas de réussite, sur ses deux filiales, Secours SA et Providence IARD. Ce groupe s'est engagé à maintenir en l'état les actifs détenus par Providence SA et les sociétés qu'elle contrôle. Dans le cas où AXA parviendrait à prendre le contrôle de Providence SA (50 % plus une action), ce groupe proposera alors aux actionnaires minoritaires de Secours SA et de Providence IARD de racheter leurs titres respectivement à 2 735 F et 1 659 F.

L'or s'est effrité à Londres : 316,80 dollars l'once contre 317 dollars.

A Paris, le lingot a regagné 100 F, à 78 350 F. Nouvelle progression du napoléon qui a inscrit trois noms, 539 F puis 537 F et derechef 539 F (contre 535 F).

NEW-YORK

Le Dow Jones au-dessus de 1500

Après avoir flirté, pendant plusieurs séances, avec le seuil de 1 500, et l'avoir même franchi fugitivement le jeudi de la semaine dernière, l'indice *Dow Jones* a fini par passer au-dessus, pour la première fois *dans son histoire*. Mercredi 11 décembre, l'indice a donc progressé de 12,5 points, *pour s'établir à 1 507,22.*

Tous les autres indices sont également en hausse, pulvérisant leurs records précédents. L'activité a été intense, avec 180 millions de titres échangés, ce qui place la séance du 11 décembre à la cinquième place dans l'histoire de Wall Street.

La perspective de voir baisser les prix du pétrole a dopé à nouveau le marché, dans la mesure où cette baisse bénéficiera aux entreprises et contribuera à contenir l'inflation. D'autre part, l'espoir, de plus en plus solide, de voir la Maison Blanche et le Congrès se mettre d'accord sur une réduction du déficit budgétaire a stimulé les opérateurs, de même que l'anticipation d'une nouvelle diminution des taux d'intérêt, comme l'a indiqué une avance sensible du marché des obligations.

Les grandes valeurs ont continué d'être recherchées, notamment IBM, au plus haut cours historique à 149 dollars (+ 2 3/8).

La valeur la plus traitée a été Texaco, qui a perdu 2,62 dollars à 23,8 dollars, la société ayant été condamnée, mardi 10 décembre, à payer 10,5 milliards de dollars de dommage et intérêts à une autre compagnie pétrolière, Pennzoil.

VALEURS	Cours du 10 déc.	Cours du 11 déc.
Alcoa	38	37 7/8
A.T.T.	24 1/8	24 3/8
Boeing	51 1/4	52 1/8
Chase Manhattan Bank	66 1/8	67 1/8
Du Pont de Nemours	63 1/2	63
Eastman Kodak	51 5/8	52 1/8
Exxon	49 7/8	50 1/8
Ford	56	56 1/2
General Electric	67 5/8	68 7/8
General Motors	72 7/8	73 7/8
Goodyear	29 3/8	29 1/4
I.B.M.	146 3/4	149
I.T.T.	34 3/4	35 1/4
Mobil Oil	29	29 1/4
Pfizer	52 7/8	53 3/8
Schlumberger	33 3/8	33
Texaco	31	28 3/8
U.A.L. Inc.	52 1/2	53 1/4
Union Carbide	64 1/4	65 3/8
U.S. Steel	24 3/4	28 1/4
Westinghouse	44 7/8	45 1/4
Xerox Corp.	60	59 3/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PROVIDENCE SA. – Le ministère de l'économie et des finances ayant donné son autorisation au projet d'OPA lancé par le groupe d'assurances AXA (Mutuelles unies Drouot) sur la Providence SA, holding du groupe d'assurances Présence, la Société générale et AXA-Banque, agissant pour le compte de la société Bayas-Tudjuh, ont, officiellement, offert 1 100 F pour la totalité des actions de Providence SA. L'OPA vise, également, deux des sociétés filiales, le Secours SA, au prix de 2 735 F par action, et la Providence IARD au prix de 659 F, au cas où le groupe AXA recueillerait plus de 50 % du capital de Providence SA. Au cas où le nombre d'actions Providence SA offertes serait inférieur à 50 % du capital, mais supérieur à 33,34 %, le groupe AXA s'engage à se porter acquéreur de la totalité des actions présentées, mais sans racheter les titres des deux filiales. Enfin, au-dessus de 33,34 %, AXA se réserve d'acheter les titres présentés ou de renoncer à tout achat. L'OPA expirera le 13 janvier 1986. La cotation des actions La Providence SA, suspendue depuis le 6 novembre, sera reprise le 13 décembre, de même que celle des actions Le Secours SA et Providence IARD.

LONDRES : SUSPENSION DE COTATION SUR LES HÉLICOPTÈRES WESTLAND. – La direction de Westland Aircraft, la société britannique de construction d'hélicoptères, a fait suspendre temporairement, le 10 décembre, la cotation en Bourse des actions de la compagnie.

Cette mesure fait suite aux discussions récemment entamées avec divers constructeurs étrangers en vue du renflouement de la compagnie. Ces négociations ont eu lieu avec, d'une part, le constructeur américain Sikorsky et le groupe italien Fiat et, d'autre part, les constructeurs européens Aérospatiale (France), Agusta (Italie) et MBB (Allemagne fédérale). La direction de Westland aurait été en faveur d'une alliance avec Sikorsky. Le ministre britannique de la défense, M. Michael Heseltine, s'était, pour sa part, prononcé en faveur d'une solution entièrement européenne, mais son point de vue n'était pas partagé par d'autres membres du gouvernement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	10 déc.
Valeurs françaises	132,6
Valeurs étrangères	96,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	10 déc.	11 déc.
Indice général	247,8	247,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 12 décembre .... 8 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 déc.	12 déc.
1 dollar (en yens)	203,70	202,95

BOURSE DE PARIS Comptant 11 DECEMBRE

Actions au comptant

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV 11/12

[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 757	7 777	7 460	8 050
ECU	6 708	6 709	....	....
Allemagne (100 DM)	305 150	305 370	295	310
Belgique (100 F)	14 998	14 992	14 450	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	271 020	271 250	262	277
Danemark (100 krd)	84 320	84 350	7 900	87
Norvège (100 k)	100 800	100 810	96	102
Grande-Bretagne (£ 1)	11 161	11 086	10 700	11 500
Grèce (100 drachmes)	5 136	5 135	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 487	4 485	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	365 750	365 990	3 550	3 720
Suède (100 krs)	100 500	100 420	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 420	43 430	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 941	4 949	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 816	4 805	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 546	5 583	5 350	5 750
Japon (100 yens)	3 808	3 827	3 690	3 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/12
Or fin (kilo en barre)	78250	79000
Or fin (en lingot)	78250	78350
Pièce française (20 fr)	536	539
Pièce française (10 fr)	476	.....
Pièce suisse (20 fr)	506	501
Pièce latine (20 fr)	481	481
Souverain	594	594
Pièce de 20 dollars	3800	3505
Pièce de 10 dollars	1980	2000
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3000	2950
Pièce de 10 florins	500	503
Or Londres	322 50	316 80
Or Zurich	323 50	316 50
Or Hongkong	323 15	315 90
Argent Londres	6 15	.....

Le Monde

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La flexibilité approuvée sans vote

La flexibilité sera approuvée sans vote. Telle est la conséquence de l'engagement par le gouvernement de sa responsabilité sur le projet de loi modifiant le code du travail pour faciliter l'aménagement du temps de travail. Après y avoir été autorisé le matin même par le conseil des ministres, M. Laurent Fabius l'a officiellement déclaré à l'Assemblée nationale le mercredi 11 décembre à 17 h 10. Comme le prévoit l'aliéna 3 de l'article 49 de la Constitution, vingt-quatre heures plus tard on constatera qu'aucune motion de censure n'est déposée et donc que le projet est considéré comme adopté en première lecture.

Les communistes n'ont que 44 députés. Il en faut constitutionnellement au moins 50 pour déposer une motion de censure. La droite n'a pas l'intention de les suppléer dans cette tâche. Mais, en refusant officiellement de prendre parti entre PS et PC, le RPR et l'UDF savent bien qu'ils facilitent la démonstration des communistes : si la droite ne veut pas censurer le gouvernement, c'est que son projet est favorable aux patrons !

Les communistes ont commencé à enfoncer ce clou mercredi à l'Assemblée à l'occasion des questions d'actualité. *« La raison de votre obstination, je la vois dans le gage que vous voulez donner à la droite dans le contexte d'une cohabitation qui s'organise »*, a déclaré leur porte-parole, M. Jacques Brunhes, à l'intention du premier ministre. Il a estimé que l'utilisation de cette procédure par le gouvernement témoigne de son *« mépris de la représentation nationale »* et de son *« extrême embarras face aux arguments des députés communistes »*. M. Michel Delebarre a expliqué, au contraire, qu'il s'agit de permettre l'adoption d'un projet répondant *« aux souhaits de mieux maîtriser les horaires des travailleurs »*, permettant *« aux entreprises de travailler au maximum de leurs possibilités »* et qui est aussi *« un moyen de créer des emplois »*. Le ministre du travail a ajouté que, si le gouvernement s'était résolu à engager sa responsabilité, c'est parce que les communistes, en déposant un amendement ou sous-amendement *« pour deux mois du projet »*, avaient *« porté l'obstruction à un niveau jamais atteint sous la Vᵉ République »*.

Le gouvernement, pour autant, n'en a pas terminé avec ce texte. Les sénateurs communistes ont officiellement prévenu M. Jean-Pierre Fourcade (PR, Hauts-de-Seine), président de la commission sénatoriale des affaires sociales, qu'ils avaient l'intention de déposer quelque deux cent cinquante amendements et de demander de nombreuses auditions. L'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing estime donc que le débat en séance publique au palais du Luxembourg ne pourra pas commencer avant la mi-janvier. Les socialistes sont-ils prêts à vouloir une session extraordinaire du Parlement sur ce sujet à deux mois des élections législatives ?

Th. B.

● *Aménagement du temps de travail : la CGT organise une journée nationale d'action pour le 19 décembre.* — Pour répliquer à la décision du gouvernement d'engager sa responsabilité à l'Assemblée nationale sur son projet de loi d'aménagement du temps de travail, le bureau confédéral de la CGT a décidé, le mercredi 11 décembre, d'organiser pour le 19 décembre une journée nationale *« d'actions, de grèves et de manifestations »*.

« Une procédure d'exception ne rend pas le texte meilleur, mais aggrave la responsabilité du pouvoir », considère la CGT qui demande que la journée d'action *« soit plus forte, plus vaste que la précédente »*.

En application de ce mot d'ordre, les fédérations CGT du secteur public et nationalisé ont aussitôt appelé à *« un arrêt minimum de travail d'un quart d'heure »* pour adopter des motions et déposer des revendications.

● *M. Michel Delebarre écrit à* l'Humanité *qui répond.* — Le ministre du travail, M. Michel Delebarre, a adressé une lettre au quotidien communiste *l'Humanité* pour *lui reprocher sa manière de rendre* compte du débat à l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'aménagement du temps de travail. Relevant *« un certain nombre d'omissions »*, le ministre estime que celles-ci ont *« empêché les lecteurs (...) de mesurer pleinement les termes de ce débat et les enjeux du projet »*.

L'Humanité, qui a publié ce texte le 12 décembre, l'accompagne d'une réponse de son directeur, M. Roland Leroy. Faisant à son tour état *« d'omissions »* M. Leroy rétorque au ministre que la lettre *« confirme vos difficultés à faire passer en toute clarté ce projet »*.

Le numéro du « Monde » daté 12 décembre 1985 a été tiré à 493 477 exemplaires

A B C D E F G

LES RELATIONS COMMERCIALES FRANCO-AMÉRICAINES

La polémique continue sur les pratiques « déloyales »

Les Etats-Unis ne cherchent pas de boucs émissaires à leurs difficultés commerciales. Ce ton volontairement rassurant du représentant du président Reagan pour le commerce international, M. Clayton Yeutter, de passage à Paris avant la réunion ministérielle CEE-Etats-Unis du 13 décembre, n'est pas parvenu à masquer une grande fermeté. Persuadé que les contacts personnels permettent de limiter les « malentendus » sur les différends commerciaux qui opposent Washington à la Communauté européenne dans son ensemble, et à la France en particulier depuis peu, M. Yeutter n'a pas caché que la politique « agressive » *adoptée par le président Reagan*, pour tenter de calmer les ardeurs protectionnistes du Congrès en s'attaquant aux pratiques jugées « déloyales » des partenaires des Etats-Unis, serait maintenue.

Reste à définir ce que chaque partie qualifie de « déloyal ». En ce domaine, on continue malgré tout à assister à un dialogue de sourds. M. Yeutter, s'en tenant aux seules forces du marché, dénonce la pratique des crédits mixtes à laquelle la *France notamment a recours*, ou les préférences que les Dix accordent à leurs partenaires méditerranéens, tels que le Maroc ou Israël, au nom d'une politique d'aide au développement indispensable. Ce que contestent les Américains, qui, tout en estimant légitime qu'un pays, ou un groupe de pays, décide des modalités de son aide au développement soulignent qu'il convient de prendre ses responsabilités jusqu'au bout et d'en payer le prix si des partenaires commerciaux s'estiment lésés selon les termes du GATT.

La polémique n'est pas près de s'éteindre. M. Yeutter a d'ailleurs reconnu que l'ampleur du déficit *commercial américain — 33,1 milliards* de dollars au troisième trimestre, selon les chiffres révisés publiés mercredi à Washington, et sans doute quelque 140 milliards pour l'ensemble de 1985 — ne pouvait que l'exacerber. Satisfait du lancement d'un nouveau « round » de négociations commerciales internationales dans le cadre du GATT, le représentant du président Reagan s'est réjoui, lors d'une conférence de presse, le 11 décembre, de voir que se dégageaient en ce domaine des intérêts communs entre la France et les Etats-Unis. Il a par ailleurs réaffirmé que l'affaiblissement du dollar, élément de bon augure pour l'avenir à moyen terme du commerce extérieur des Etats-Unis, *n'était pas encore suffisant. Quelque* 10 % à 15 % de dépréciation lui semble encore souhaitable. Parallèlement à un effort supplémentaire de la part du Japon dont l'ouverture *« sérieuse »* des frontières lui paraît un élément *« impératif »*.

● *Le rapprochement syro-jordanien.* — Le roi Hussein de Jordanie a accepté, le mercredi 11 décembre, une invitation du président syrien Hafez El Assad à se rendre en visite officielle en Syrie, confirmant ainsi le rapprochement qui s'opère depuis quelques semaines entre ces deux pays. Cette invitation a été remise au souverain jordanien par le premier ministre syrien, M. Abdel Raouf El Kasm, à l'issue d'une visite de quarante-huit heures à Amman. — *(AFP.)*

A NOS ABONNÉS

Le changement de notre système de gestion des abonnements entraîne actuellement certaines perturbations. Nous prions nos abonnés qui pourraient en souffrir de bien vouloir nous en excuser. Nous mettons tout en œuvre pour rétablir une situation normale dans les plus brefs délais.

GRÈVE A LA SFP

Grosse émotion ces jours-ci à la Société française de production, suite à une « affaire » interne un peu sombre dont les rebondissements ont inquiété les personnels. Elle concerne plus particulièrement les chargés de production, dont un certain nombre ont continué de faire grève ce jeudi matin 12 décembre (des tournages pourraient être interrompus), malgré la décision prise la veille par une assemblée générale (réunie à l'appel de la CGT) d'arrêter le mouvement de grève déclenché le 11 décembre.

Au départ de ces remous, l'interpellation de plusieurs chargés de production, suite à une affaire qui remonte à plus loin. Après le dépot d'une plainte par la direction de la SFP à l'encontre d'un ancien chargé de production (aujourd'hui en retraite) pour des faits remontant à 1979, ce dernier a choisi de se défendre en accusant les autres chargés de production des mêmes pratiques. Une enquête interne a eu lieu, innocentant les agents concernés sauf un qui a été licencié et un autre blâmé. *« Malgré cela, et sur commission rogatoire du juge d'instruction, une enquête de police judiciaire s'est ensuivie »*, est-il écrit dans un communiqué publié par l'assemblée générale. Ces jours derniers, un chargé de production a été interpellé, selon des méthodes que les personnels contestent.

● *Georges Suffert quitte « le Point ».* — Georges Suffert, l'un des neuf cofondateurs en 1972 de l'hebdomadaire *le Point* et le responsable de sa rubrique « Idées », quitte ce journal *« par dignité et par amitié »*. Georges Suffert est en désaccord avec le rôle qu'a joué l'actionnaire majoritaire, M. Nicolas Seydoux, au détriment des fondateurs, dans le récent conflit qui a entraîné la démission de M. Olivier Chevrillon de son poste de PDG (*le Monde* daté 8-9 décembre). C'est aussi par amitié pour celui-ci que Georges Suffert a décidé de partir.

● *Le « Daily Telegraph » racheté par un Canadien.* — M. Conrad Black, homme d'affaires canadien, va racheter le *Daily Telegraph*, quotidien britannique conservateur, propriété de la famille Berry depuis 1928. Le gouvernement du Royaume-Uni a autorisé la transaction.

Sur le vif

Rien que la vérité

Vous avez vu le spectacle de Thierry Le Luron au Gymnase ? Son Marchais passe un sale quart d'heure de vérité sous le contrôle couinant et clignotant d'un impitoyable détecteur de mensonge. C'est pour rire et c'est marrant. Eh bien aux Etats-Unis, c'est pour de vrai. Reagan vient de signer un drôle de décret : tous les membres de son cabinet et tous les hauts fonctionnaires ayant accès à des informations top secret devront passer à la machine à laver les soupçons de fuites à la presse ou à l'Union soviétique.

Ce truc-là, les Américains y croient dur comme fer. Ils s'en servent partout tout le temps. Moi j'ai vu à la télé le coiffeur de Reagan, justement, déclarer que son client n'avait pas un seul cheveu blanc teint en noir. Vrai ? Faux ? Le grand inquisiteur électronique a rendu son verdict en trente secondes : vrai.

C'est ça qui serait super, dimanche prochain, sur TF 1. Ça mettrait un peu de pep dans le show Mitterrand-Mourousi. Alors monsieur le président, qu'est-ce que vous faites en 88 ? Vous vous représentez ou pas ? Attention, vous êtes branché, vous êtes câblé. Regardez l'appareil droit dans les yeux et répondez. Oui ou non ? Génial ! Et pas dangereux. Il l'a dit lui-même : en vieux singe qui connaît les grimaces, il supporterait très bien le stress de l'expérience.

Tiens, pendant qu'on y est, on pourrait demander au pape s'il a vraiment insisté pour que Jaruzelski soit reçu à l'Élysée. Je sais bien qu'il est infaillible, mais enfin... Bonne occasion, aussi, de mesurer, aux battements de leur cœur, et à la chaleur de leurs paumes en sueur, le vertigineux malaise de tous ces ministres saisis par le trouble. Ils flippent ou ils friment ?

Vous croyez que je rigole. A moitié. Je pense aux époux Villemin. Ils ont écrit à Mitterrand. Ils l'ont supplié : soumettez-nous au détecteur de mensonge. Il leur a répondu : non, pas possible. En France, ça ne se fait pas. Et, pourquoi, il ne montrerait pas l'exemple, le président ?

CLAUDE SARRAUTE.

Mort de l'écrivain Pierre Nord

Pierre Nord, considéré comme l'un des « pères » de la littérature d'espionnage française, est mort mardi 10 décembre dans la principauté de Monaco, où il résidait depuis 1957. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

[Né le 15 avril 1900 au Cateau (Nord), André Brouillard, qui était militaire, avait pris comme pseudonyme le nom de son département d'origine pour publier, en 1936, son premier roman. Double crime sur la ligne Maginot. *Ce livre devait être suivi par quelque quatre-vingts autres, tant des romans que des documents comme* l'Intoxication, arme absolue de la guerre subversive *(Fayard, 1971), qui s'appuyaient sur l'expérience personnelle de l'auteur.*

L'espionnage, en effet, avait fait son apparition très tôt dans la vie d'André Brouillard, arrêté à dix-sept ans, pendant la première guerre mondiale, par les Allemands, alors qu'il renseignait l'armée française sur leurs mouvements de trains. En 1920, il opta pour la vie militaire et fit de Saint-Cyr. Son goût pour le renseignement lui valut une affectation au 2ᵉ bureau. Pendant l'Occupation, il dirigea le réseau de résistance Eleuthère.

A la Libération, le colonel Brouillard abandonna la vie militaire pour devenir, à plein temps, Pierre Nord, écrivain prolixe. En 1947, il obtint le prix Vérité pour Mes camarades sont morts. *De ses livres, publiés au « Masque », puis chez Fayard et Flammarion, plusieurs films ont été tirés, notamment* le Serpent, *de Henri Verneuil, d'après le* Treizième suicide *(Flammarion, 1969). Pierre Nord venait d'achever deux volumes de Mémoires, qui paraîtront prochainement.]*